Dimanche 13 Mai 1917 — QUINZE CENTIMES LE NUMERO (AUJOURD'HUI HUIT PAGES). — 63me Année — N° 130 (Ed. P. L. B. N° 134)

ABONNEMENTS
Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 2.00
Trimestriels, prenant cours le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre . . . . .
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.
ADMINISTRATION - RÉDACTION
45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

DIRECTEUR: FLORENT DELMOTTE — (Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.) — RÉDACTEUR EN CHEF CHARLES DESBONNETS

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne . . . fr. 0.35
Réclames, 3e page, la ligne . . . » 1.00
Faits-divers . . . » 2.00
Echos et Nouvelles . . . » 3.00
Nécrologie . . . » 2.00
Annonces notariales et judiciaires, la ligne . . .
BUREAUX AUXILIAIRES:
LIÉGE : RUE PONT D'AVROY, 27
CHARLEROI : RUE DE BEAUMONT, 8 (V.-B.)
NAMUR: RUE DE LA COLLINE, 12 (SALZINNES)

LA GUERRE : COMMUNIQUES

Puissances Centrales

BERLIN, 11 mai. — L'activité des aviateurs a été vive sur tout le front de l'ouest. Malgré le fort barrage aérien maintenu par les monoplans de combat et les canons de défense français, nos avions qui volaient élevés, ont réussi à pénétrer au loin derrière le front ennemi et à en rapporter des informations importantes. De nombreux clichés photographiques constatent les impressions obtenues par nos observateurs, au sujet de l'activité intense de l'arrière derrière tous les fronts. Nous avons attaqué au moyen de bombes les gares d'Hazebrouck, Pradelle et de Poperinghe, la station d'aviation de Leyerde, des camps de troupes et de canons près de Pérenes, les installations de la gare à l'ouest de St-Hilaire, ainsi que les gares de Montreux et de Vieux-Munsterol.

Nos adversaires ont perdu en combat aérien 1 ballon et 4 autres abattus de terre et en outre un ballon captif qui s'est abattu en flammes à la suite d'une attaque d'un aviateur de combat allemand. Le lieutenant baron von Richthofen a abattu son 22e avion, le lieutenant Gontermann son 26e adversaire.

BERLIN, 11 mai. — L'attaque encerclante des Anglais, prononcée le 10 mai contre Bullecourt, après 5 h. 30 du matin, ayant échoué avec des pertes sanglantes, l'activité combattive s'est limitée à des combats de grenades à main contre Bullecourt. Les poussées en avant partielles des Anglais qui eurent lieu le soir, près de Fresnoy et de Roeux et entre Monchy et Cherisy ont été entravées partiellement sous notre tir de barrage et partiellement repoussées sous le feu de nos mitrailleuses.

Dans la région de Saint-Quentin, de fortes attaques de patrouilles ennemies ont été repoussées à Lavrocourt et au nord de Saint-Quentin, avec pertes sensibles pour l'adversaire. Le feu d'artillerie a été peu intensif. Nos canons ont provoqué plusieurs incendies et explosions dans les positions de batteries ennemies.

A l'Aisne, des volontaires appartenant à un régiment des Marches, commandé par un chef jeune et énergique, ont délogé un nid de Français, par une poussée en avant exécutée par surprise.

Le 10 mai, vers 4 h. 30 du matin, nos lance-grenades à main ont repoussé une poussée ennemie près de Corbeny. Des deux côtés de Chevreux, ainsi qu'au sud de Corbeny, nos positions ont été exposées également l'après-midi à un feu violent, qui persista vers 7 heures du soir en feu roulant qui s'étendit jusqu'à nos positions du Winterberg. Vers 9 heures du soir, les Français qui attaquaient en masses serrées à l'est du Winterberg, jusqu'à la route de Corbeny à Berry-au-Bac, ont été repoussés avec des pertes considérables. En un endroit, ils parvinrent à pénétrer sur 70 mètres de largeur dans nos tranchées, qui, à part un petit nid de Français, furent aussitôt de nouveau déblayées. Dans la matinée du 10 mai, une patrouille allemande a ramené des prisonniers et 2 mitrailleuses. A en juger par les hommes tombés gisant devant nos positions, les pertes françaises lors de leur attaque infructueuse au nord-ouest de Bermericourt doivent être très lourdes. Rien que devant le front d'un seul bataillon, nous avons compté plusieurs centaines de Français tombés.

En Champagne, où le terrain de hauteurs situé au nord de la ligne Prunay-Prosnes, a été exposé à un violent feu ennemi, nous avons nettement repoussé vers 6 h. 30 du matin deux attaques ennemies dirigées contre nos positions au nord-ouest de Prunay-Prosnes. Au sud de Sainte-Marie-à-Py, de fortes d'attaque ont ramené des tranchées ennemies un certain nombre de Français et un fusil automatique.

BERLIN, 11 mai. — Sur le front de Macédoine, un violent d'artillerie a été dirigé le 10 mai matin sur les tranchées au nord de Monastir. Dans le secteur de la Czerna, après une violente préparation d'artillerie, une forte attaque française a été rejetée le matin des deux côtés de Makovo, sur un front de 5 kilomètres environ. Elle fut repoussée partout, avec les plus lourdes pertes pour l'ennemi. De violentes attaques serbes, consécutives à une violente préparation d'artillerie, qui commença le matin, à l'aube, eurent lieu contre la position des alliés centraux sur le Dobro-Tuljc, et de Volrenik, Koril, Zborski, Tusin et Nonte. Toutes nos positions furent maintenues. Au sud de Krusa, où les Français s'étaient établis, après plusieurs attaques, dans une position très avancée barrant au sud de Jareilitzna, toute la position fut reprise par une contre-attaque, dans laquelle l'ennemi subit de lourdes pertes.

Jusqu'au lac Doiran, action d'artillerie avec alternatives d'intensité. Les Anglais subirent des pertes extraordinairement lourdes au cours de la dernière attaque contre les avant-positions bulgares au nord-est du lac de Doiran. Dans cette position et devant celle-ci seulement, 568 Anglais morts ont été dénombrés avec certitude. Des patrouilles ont constaté en outre qu'il y a encore des morts dans les ravins devant nos positions. La résistance opiniâtre des troupes allemandes, bulgares, autrichiennes et turques, coalisées, de même que l'esprit offensive dont elles ont fait preuve au cours d'attaques sans nombre, méritent les plus grands éloges, considérant surtout les difficultés auxquelles la mauvaise température et l'état défavorable du terrain ont exposé les troupes pendant l'hiver.

BERLIN, 12 mai 1917. (Officiel d'hier au soir). A l'Ouest, la situation n'a changé sur aucun de nos fronts.

BERLIN, 12 mai. (Officiel de midi).

Théâtre de la guerre à l'ouest

Groupe d'armées du prince-héritier Rupprecht de Bavière:

Après la plus intense préparation par l'artillerie, les Anglais ont attaqué hier soir, par endroits, en masses épaisses, des deux côtés des routes Arras-Cambrai, Arras-Douai et Arras-Cambrai. En grande partie, ils ont été repoussés par notre feu de barrage. Là où ils réussissaient à pénétrer dans nos lignes, notre contre-choc les rejetait avec des pertes sanglantes. On combat encore à la gare de Rœux. Ensuite, après la plus haute recrudescence de la bataille, de nouveaux combats se sont déroulés par places endroits entre Acheville et Quéant.

Groupe d'armée du kronprinz allemand :

Le feu d'artillerie est poursuivie avec une intensité variable sur les bords de l'Aisne et en Champagne. Près de Cerny, nous avons refoulé les Français dans un corps-à-corps acharné à la croupe de Revelle et nous avons maintenu nos lignes reconquises de cette manière contre une attaque ennemie de cette nuit. Des prisonniers d'une division nouvellement introduite sont restés à cette occasion en notre possession. Des attaques sur les côtes 91 et 108, à l'est de Berry-au-Bac, ont été repoussées dans un corps-à-corps acharné avec des pertes nombreuses.

Dans la Champagne nos artilleurs ont abattu hier 26 avions ennemis.

Théâtre de la guerre à l'est

Situation minime.

Front de Macédoine :

Dans la boucle de la Czerna, des deux côtés du Vardarska et au sud d'Huma, des attaques ennemies renouvelées ont été repoussées sans aucun succès pour l'adversaire. Sur les hauteurs de Dobropolje (à l'est de la Czerna), des combats assez faibles n'ont pas encore terminés.

BERLIN, 12 mai 1917. (Officiel). — Quelques unités légères de nos forces navales ayant fait, le 10 mai, une pointe dans les Hesdins, des forces navales ennemies ont été aperçues, à 5 h. 40 m. du matin, à l'ouest du bateau-phare « Noord ». A l'approche, il fut constaté qu'il s'agissait de trois petits croiseurs de type moderne et de quatre contre-torpilleurs. Un combat d'artillerie à longue distance s'est engagé tout d'abord, pendant que les navires se dirigeaient vers la côte de Flandre et jusqu'au banc de Thornton. Arrivés là, les croiseurs ennemis ralentirent leur course. Les nôtres aussi diminuèrent leur vitesse, afin de laisser approcher l'ennemi à une portée plus courte. Au cours du combat, notre feu d'artillerie provoqua, à ce qu'il parut, une explosion de chaudière à bord d'un des contre-torpilleurs alignés par l'ennemi. Le navire avarié se retira en donnant fortement la bande à tribord. Peu après, il sombra, ainsi que nous l'avons constaté avec certitude. A ce moment, virant de bord, nos unités marchèrent droit sur les contre-torpilleurs ennemis, qui se retirèrent à toute vapeur en vue de rejoindre leurs croiseurs restés en arrière. A la fin, nous avons cessé le feu lorsque l'adversaire eut disparu vers le nord. Il n'y a eu, de notre côté, ni avaries ni pertes. Le 10 mai, des aviateurs ennemis ont dirigé plusieurs attaques contre Zeebrugge et Bruges. On a compté 60 bombes au total. Aucun dégât d'ordre militaire n'a été causé. Un avion ennemi a été descendu par le feu de notre artillerie spéciale.

BERLIN, 12 mai 1917. (Officiel). — Nouveaux succès de nos sous-marins : 8 vapeurs, 4 voiliers et 6 bateaux de pêche, jaugeant ensemble 23,000 tonnes. De ces bâtiments, 2 vapeurs et 6 voiliers ont été coulés dans la Manche. Parmi les navires coulés, il y avait notamment : les vapeurs armés anglais « Feltria » (5254 tonnes), transportant de l'uranium et « Kinross » (4120 tonnes), chargé de 7,200 tonnes de froment ; les vapeurs anglais « Lady Wood » (2314 tonnes), allant de l'Afrique du Sud à Swansea avec 3,600 tonnes de cuivre, et « Greta », les voiliers anglais « Bessy », avec du charbon pour la France, et « Joseph », avec du charbon pour le Havre ; le cutter de pêche anglais « United » ; le cutter de pêche français « Camaret » ; un vapeur charbonnier chargé, de nom inconnu. Les chargements perdus avec les autres navires coulés représentent notamment : 3500 tonnes de maïs, expédiées de Saïgon à Dunkerque ; 3,500 t. de minerai de fer, de Beni Saf à Boulogne ; 230 t. de lait condensé, à destination du Havre, et un chargement de colis divers, en route pour Londres.

VIENNE, 11 mai 1917. (Officiel de midi).

Fronts de l'Est et du Sud-Est

Rien de particulier.

Front italien

Sur le cours inférieur de l'Isonzo, grande activité des aviateurs de part et d'autre.

SOFIA, 10 mai 1917. (Communiqué officiel du 9 mai).

Front macédonien : A l'ouest et au nord de Bitolia, violente canonnade interrompue par intervalles de courte durée. Des groupes d'infanterie ennemie ont tenté d'avancer dans la direction de la Peristeri Planina; ils ont été repoussés sans difficulté. Sur tout le front dans la boucle de la Czerna, l'artillerie a fait rage sans interruption pendant toute la journée et durant la nuit ; contre la hauteur 1050 et au nord-est de Makovo, la canonnade a atteint, par moments, l'intensité d'un feu de destruction. De forts détachements d'infanterie ennemie, dont le rassemblement dans les tranchées avancées de l'adversaire avait été observé, n'ont pu passer à l'attaque, notre artillerie les ayant pris sous un violent feu d'anéantissement. Des compagnies isolées qui parvinrent à quitter les tranchées, furent contraintes de se retirer sous l'effet des armes de toutes les catégories, en partie à la suite de combats à la grenade. Seulement dans la partie orientale de la boucle de la Czerna, l'ennemi parvint à entreprendre une violente attaque ; il échoua, toutefois, dans cette tentative, en subissant les plus lourdes pertes. Vers midi, après une nouvelle et violente préparation d'artillerie, l'infanterie ennemie parvint à entreprendre une nouvelle attaque, au nord-est de Makovo. Elle fut, toutefois, également repoussée par le feu des canons. Pendant la nuit, l'ennemi passa à l'attaque sur les deux ailes de nos positions dans la boucle de la Czerna ; cette tentative aussi échoua complètement.

A l'est de la Czerna, le feu de l'artillerie ennemie a notablement gagné d'intensité. Au cours de la nuit, des groupes isolés ont attaqué à plusieurs reprises dans la direction du village de Stravina ; chaque fois, notre feu de barrage les a refoulés. Vers minuit, l'adversaire tenta une violente attaque contre Gradesnitza; il fut repoussé et subit de fortes pertes. Dans la région de la Moglena, l'activité est devenue plus grande. Pendant toute la journée, canonnade, fusillade et feu de mitrailleuses.

Un groupe d'infanterie ennemie a essayé d'avancer dans la direction du village de Monte ; notre feu l'a dispersé. A l'ouest du Vardar, durant toute la journée et toute la nuit, violente canonnade, interrompue seulement à de rares intervalles. Au cours de la nuit, plusieurs détachements d'infanterie ont essayé de s'avancer près d'Alca Makle, mais ils ont été repoussés par notre fusillade et par le feu de nos mitrailleuses. Pendant toute la journée, l'ennemi a entretenu, contre nos positions au sud de Doiran, un feu extrêmement violent d'artillerie, de mitrailleuses et de fusils. En vue de s'en emparer, les Anglais ont, au cours de l'après-midi et de la soirée, déclanché plusieurs assauts consécutifs, exécutés avec la dernière ténacité. Le premier commença à 9 heures du soir, sur toute la ligne de front du lac de Doiran jusqu'au village de Karahell. Il fut tenté par des colonnes d'assaut multiples échelons et reçu, de notre côté, par une canonnade, une fusillade et un feu de mitrailleuses des plus violents. Aussi, les colonnes ennemies ont-elles dû refluer avec les plus lourdes pertes. Vers 11 heures du soir, les Anglais ont passé à leur deuxième attaque, à laquelle le même sort fut réservé. Sur un seul point, ils réussirent à pénétrer dans nos positions d'où ils furent expulsés à la suite d'une contre-attaque. Vers 1 heure de la nuit environ, les Anglais entreprirent une attaque plus furieuse encore. Ils réussirent, en effet, à pénétrer, en un endroit, dans nos tranchées avancées, mais une contre-attaque à la baïonnette, exécutée par notre vaillant régiment no 34, le régiment de Trojan, les a, partout, délogés de nos positions, non sans leur infliger de grandes pertes. Une demi-heure après, les Anglais ayant renouvelé leur tentative d'attaque, en furent repoussés assez aisément. Aux abords de la Belasitza Planina et le long de la Strouma, activité d'artillerie comme à l'ordinaire et escarmouches entre patrouilles. Front roumain : Près de Tulcea, fusillades et canonnades de part et d'autre.

CONSTANTINOPLE, 11 mai 1917. (Communiqué officiel du 10 mai).

Front de l'Irak : Quelques petites rencontres entre avant-postes sur les bords de la Diala ; à part cela, le calme a régné le long du front. Du côté de l'Euphrate, un détachement anglais de 300 hommes avec 2 canons et 2 mitrailleuses, est parti en expédition contre des tribus de Bédouins, pour les châtier de leur dévouement à notre cause. Cette entreprise s'est terminée par la retraite des Anglais, qui auraient perdu 120 hommes.

Front du Caucase : Un détachement ennemi ayant tenté de surprendre nos lignes de couverture dans le secteur inférieur de notre aile gauche, nous avons fait échouer cette entreprise et obligé l'adversaire à battre en retraite. A l'aile gauche, l'ennemi nous a canonnés comme à l'ordinaire, sans résultat.

Front du Sinaï : Une activité plus intense s'est fait remarquer derrière les lignes ennemies en face de Gaza. La ville elle-même a été canonnée pendant un certain temps, à partir de 6 heures de l'après-midi environ. L'activité des aviateurs est intense de part et d'autre.

Puissances Alliées

PARIS, 11 mai. (Communiqué de 3 h. p. m.). — Hier, en fin de journée, nous avons enlevé dans la région de Chevreux un centre de résistance. Des contre-attaques à la grenade ont échoué sous nos feux. Une tentative plus forte déclanchée par l'ennemi sur le saillant nord-est du plateau de Californie a été repoussée après un vif combat au cours duquel l'ennemi a subi des pertes sérieuses. Lutte d'artillerie assez vive au cours de la nuit sur le front Cerny-Hurtebise. Des coups de main ennemis au nord-est de Berry-au-Bac, dans les secteurs de Navarin, d'Auberive et au sud du col de Sainte-Marie, ont été aisément arrêtés. Nous avons fait des prisonniers. Rien à signaler sur le reste du front.

PARIS, 11 mai. (Communiqué de 11 h. p. m.). — Après un violent bombardement de la région de Cerny-en-Laonnois, l'ennemi a attaqué simultanément nos positions de part et d'autre du village. Nos tirs de barrage et les feux de nos mitrailleuses ont brisé les vagues d'assaut qui n'ont pu aborder nos tranchées dans le secteur est. A l'ouest, quelques fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied sur un front de deux cents mètres environ dans nos éléments avancés ont été rejetées par une contre-attaque immédiate de nos troupes. La lutte d'artillerie s'est poursuivie très active sur cette partie du front. En Argonne vers Bolante nous avons effectué un coup de main dans les lignes ennemies et ramené des prisonniers. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Aviation. — Dans la journée du 10, nos pilotes ont abattu cinq avions ennemis en combat aérien. Quatre autres appareils ennemis ont été contraints d'atterrir avec des avaries sérieuses.

LONDRES, 11 mai. (Communiqué du 10 mai). — Les combats d'hier près de Bullecourt ont été durs et persistants. Nous avons réalisé des progrès en dépit de tentatives ennemies répétées et riches en pertes, pour ébranler notre possession de ses positions, tentatives dont aucune n'a obtenu de succès. Pendant la nuit, nous avons avancé notre ligne à l'est de Gricourt et au sud de la rivière Souchez, prenant à cette occasion des lignes de front et des tranchées d'appui de l'ennemi et ramenant un certain nombre de prisonniers.

Le matin, nous avons avancé nos lignes quelque peu sur la rive sud de la Scarpe. Sur le centre, l'ennemi, sous la protection du feu de l'artillerie lourde, a multiplié à nouveau ses attaques contre nos positions de la ligne Hindenburg, à l'est de Bullecourt. L'attaque a été totalement repoussée. Deux autres contre-attaques ennemies, pendant la nuit, près de Fresnoy, ont également été infructueuses. Un détachement ennemi a effectué un raid dans nos tranchées au sud-est d'Ypres ; quelques-uns de nos soldats sont portés manquants.

Hier encore, rudes luttes aériennes. Six appareils allemands ont été abattus par nos avions, cinq autres contraints d'atterrir au-delà de notre portée. Cinq de nos avions sont portés manquants.

LONDRES, 11 mai :

Dans la nuit du 8 au 9 mai, nos troupes, après une préparation d'artillerie qui a duré plusieurs jours, ont attaqué les tranchées ennemies d'un point au sud-ouest et près du lac de Doiran, sur un front d'environ 6 kilomètres. A l'aile gauche, nous avons conquis les tranchées ennemies sur une étendue de 4 kilomètres et nous avons avancé nos lignes de 450 mètres en moyenne. Nous avons organisé nos nouvelles positions. A l'aile droite, nous avons reconquis les tranchées ennemies entre le lac et le petit Crown Works, sur un front d'environ 1 kilomètre et demi. L'ennemi a prononcé une vive contre-attaque. Après un corps-à-corps acharné en cours duquel nos troupes ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi, elles ont été refoulées dans leurs tranchées de départ par des effectifs supérieurs. Des attaques aériennes au moyen de bombes ont été prononcées sur des tentes, hangars et abris ennemis, causant beaucoup de dégâts. Une tonne et demi d'explosifs a été jetée avec un bon résultat.

Rome, 10 mai. — Dans la vallée du Ledro et dans la région de la vallée de l'Adige, l'ennemi a prononcé pendant la nuit du 8 au 9 mai, après préparation d'artillerie, des attaques insignifiantes sur les pentes de la Cima d'Oro, derrière Casina et contre Sano, au sud-ouest de Mori ; il a été repoussé avant qu'il ait pu s'approcher de nos lignes. De petits détachements, qui avaient pénétré dans l'un de nos postes avancés près de Sano, en ont été délogés aussitôt par une contre-attaque. Au cours de la journée d'hier, tout le long du front, action habituelle d'artillerie et de mine, plus vive dans le secteur de Plava, dans la région de Gorizia et sur le Carso.

La nuit dernière, des avions ennemis ont jeté des bombes sur quelques localités du bas Isonzo et à proximité de Carmone. Un de nos lazarets de campagne, à Romans, a été atteint. Huit personnes sont tombées victimes des bombes.

PETROGRAD, 10 mai. — L'ennemi a bombardé avec une intensité extrême la région du lac Miadziol et de Smorgon. Une petite attaque dans les Carpathes boisées, à l'ouest de Capul, a été repoussée. Dans la région de Kozof, à l'est de Brzesany, l'enseigne Nawrotski a abattu un avion allemand, qui est resté indemne. Les aviateurs ont pris 6 prisonniers.

Front roumain : Echange de feu et reconnaissances.

Nos Informations

ALLEMAGNE

DEMONETISATION

Berlin, 11 mai. — L'agence du Trésor a commandé dernièrement de grandes quantités de zinc pour la fabrication de monnaies. La frappe en sera accélérée. Dès que des quantités suffisantes de monnaies de zinc auront été frappées, on commencera la mise hors cours projetée des monnaies d'argent et de nickel.

AMERIQUE

A CUBA

L'Agence Reuter annonce de Cuba qu'un attentat a eu lieu le 9 mai contre le président Menocal. Une bombe, qui n'avait pas encore éclaté, a été découverte dans son habitation officielle. Neuf personnes ont été arrêtées.

UNE MISSION EN RUSSIE

On confirme officiellement de Washington qu'une mission américaine est partie pour la Russie. A sa tête se trouve M. Root, sénateur et ancien secrétaire d'Etat auquel a été accordé en cette occasion le titre d'ambassadeur.

LE FEU A L'HOTEL DE VILLE DE NEW-YORK

D'après un radiogramme de Poldhu, un incendie s'est déclaré dans la soirée de jeudi à l'Hôtel de Ville de New-York, où la mission française avait été reçue dans la journée.

NOUVEAUX IMPOTS

Un câblogramme de Washington adressé à la Presse télégraphique suisse, dit que le Congrès a discuté un projet de loi, d'après lequel on prélèverait 1 milliard 800 millions de dollars sur les recettes des billets de chemins de fer, sur les taxes téléphoniques et télégraphiques, ainsi que sur les timbres-poste.

ANGLETERRE

NOUVELLES REVISIONS

Amsterdam, 12 mai. — On procède dans toutes les fabriques de munitions de l'Angleterre, à un nouveau « peignage » comme on dit à Londres, afin d'incorporer dans l'armée tous les hommes qui sont en état de servir.

Le « Daily News » déclare que cette mesure est absolument nécessaire après les combats sanglants sur le front de France.

LA SEANCE PRIVEE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 12 mai. (Reuter.) — La séance privée de la Chambre des Communes a continué vendredi.

UN CANDIDAT IRLANDAIS ELU

Londres, 10 mai.— M. Mac Quinnes, candidat des Sinn-Fein dans le district de South-Longford, a été élu par 1,498 voix membre de la Chambre des Communes. M. Mc Tenna, le candidat nationaliste, obtint 1,351 voix.

M. Mc Quinnes a pris part jadis à la révolte et est actuellement détenu.

LA SEANCE PRIVEE AUX COMMUNES

Londres, 11 mai. (Reuter.) — Au cours de sa séance privée du 11 mai, la Chambre des Communes a discuté le rapport sur le projet de crédits. M. Whyk demanda pour la Méditerranée une meilleure organisation et plus de cohésion dans l'action de la marine. Le major Bellairs demanda d'urgence une offensive plus énergique sur mer, le rajeunissement du corps naval et une plus grande célérité de la part de l'Amirauté dans ses réponses à des questions importantes. M. Dalziel posa plusieurs questions relatives à la guerre dans la passé, le présent et l'avenir, et émit notamment le vœu qu'un nouvel appel soit adressé au public relativement à l'économie dans la consommation des vivres.

Sir Edward Carson, ministre de la Marine, accueillit favorablement les interpellations et exprima le vœu que l'on renonce à toutes les attaques intéressées auxquelles les officiers de marine peuvent se trouver exposés en dehors de la Chambre des Communes. Il exposa certains faits et certaines preuves d'initiative de la part du service de patrouille en mer, à qui l'on doit la destruction de sous-marins allemands, et regretta qu'un intérêt supérieur empêche de parler des nous. Sir Ed. Carson récapitula le travail d'organisation accompli par l'Amirauté dans la lutte contre les sous-marins et pour assurer la collaboration entre le service de l'aviation et le service de patrouille à la côte, et déclara que la construction de navires marchands possède toute son attention. Il déclina l'idée de modifier le système actuel de publication hebdomadaire des pertes subies en navires, système qui a été inauguré d'accord avec les Alliés.

Le ministre souligna ensuite la haute importance de l'entrée en lice des Etats-Unis. Il estime que la demande d'une séance privée s'est complètement justifiée. Le premier ministre expose ensuite des chiffres sur les réserves du pays en vivres et déclara que, bien que la situation générale soit satisfaisante, il est de la plus haute importance de pratiquer une culture intensive des terres.

Après que la Chambre eut voté les crédits à l'unanimité, la séance fut levée.

AUSTRALIE

L'AUSTRALIE ET LA RACE BLANCHE

Dans un appel adressé aux soldats australiens, le premier ministre, M. Hughes, déclara qu'il exigerait que le principe d'après lequel l'Australie appartient à la race blanche, soit maintenu et pour qu'il soit interdit à la race jaune de s'y fixer.

DANEMARK

LE MANQUE DE COMBUSTIBLE A COPENHAGUE

On annonce de Copenhague que le manque persistant de charbon nécessite de nouvelles restrictions dans la consommation du gaz et de l'électricité. La capitale danoise sera plus éclairée la nuit qu'en quelques endroits. Les théâtres et cinémas ne peuvent plus jouer que trois fois par semaine. Selon toute apparence, l'heure d'été sera introduite à Copenhague. Le pétrole n'est remis qu'aux ménages qui ne disposent pas d'autre combustible pour préparer leurs repas.

ESPAGNE

LES RELATIONS AVEC LE PORTUGAL

Madrid, 12 mai. — Le Conseil des ministres a chargé le ministre de l'Intérieur et des Travaux publics d'élaborer un programme pour développer les bonnes relations entre l'Espagne et le Portugal, et de transmettre ce programme aux Cortès.

FRANCE

UN BUT DE GUERRE

New-York, 11 mai. — Au cours d'un banquet offert en l'honneur du général Joffre et de M. Viviani, celui-ci déclara qu'une paix était impossible si l'Alsace-Lorraine n'était pas rendue à la France.

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Joseph Thierry, ministre des Finances, a publié une note relative à l'application de l'impôt général sur le revenu pour 1917; nous en détachons ce qui suit, qui est d'ordre général, le surplus donnant les adresses où l'on peut désormais faire les déclarations à Paris :

L'art. 4 de la loi du 31 mars 1917 a prolongé jusqu'au 31 mai prochain le délai dans lequel devra être produite, cette année, la déclaration relative à l'impôt général sur le revenu.

La formalité de la déclaration est obligatoire pour toutes les personnes dont le revenu net total a atteint, en 1916, une somme supérieure à 3,000 fr., après application de déductions prévues par la loi en raison de la situation de famille, savoir : 2,000 francs pour les contribuables mariés, 1,000 francs par personne à la charge du contribuable, cette dernière déduction étant portée à 1,500 francs par chaque personne en sus de la cinquième.

Les contribuables trouveront dans les mairies des formules destinées à la rédaction des déclarations, ainsi que des notices explicatives.

Après la publication de cette note, le Ministère des Finances en a communiqué une autre, que voici :

Etablissement de la déclaration à souscrire pour 1917

Bien que le projet d'impôt cédulaire sur les revenus, dont le Parlement est actuellement saisi, n'ait pas encore été adopté, l'administration, se conformant aux engagements pris à cet égard par M. Ribot, ministre des Finances, au cours de la discussion de la loi du 30 décembre 1916, admet que les contribuables tiennent compte, par anticipation, pour l'établissement de leur déclaration relative à l'impôt général en 1917, des règles d'assiette prévues pour les impôts cédulaires dans le projet voté par le Sénat, sous réserve, bien entendu, de l'approbation définitive de ce projet par le Parlement.

Pour la fixation des revenus provenant des propriétés foncières de l'exploitation agricole et des professions commerciales ou industrielles, les intéressés peuvent prendre à leur choix, pour base de leur déclaration, soit le revenu net effectivement réalisé par eux, soit un revenu normal évalué forfaitairement.

Une notice, mise à la disposition des contribuables dans les mairies, contient à cet égard les explications nécessaires.

LA CONFERENCE SOCIALISTE DE STOCKHOLM

Dans le « Journal du Peuple », le député Jean Longuet, appartenant à la minorité, défend contre le « Temps » la décision prise par la minorité qui compte demander au Congrès national du 27 mai l'envoi d'une délégation à Stockholm. Il dit :

« Nous n'y trouverons pas seulement les adversaires et leurs représentants, comme le dit le « Temps », mais encore des hommes comme Branting, Van Kol et Huysmans, nous y rencontrerons les socialistes russes qui se sont tous déclarés favorables à la conférence, des Italiens, des Américains, des Espagnols, des Norvégiens et des Argentins. En ce qui concerne les Anglais, leur décision dépend en grande partie de la décision de ce Congrès. A cette réunion, je poserai la question de l'Alsace-Lorraine et je déclarerai que l'acte illégitime de 1871 doit être réparé. Il est de l'intérêt, non seulement des socialiste français, mais encore de la France même, que nous ne nous abstenions pas d'une aussi importante réunion représentant le prolétariat du monde entier ! »

HOLLANDE

Amsterdam, 12 mai. — Les journaux néerlandais annoncent qu'au cours de cette semaine encore, huit navires, dont six chargés de blé et deux de pétrole, quitteront Halifax, à destination de la Hollande.

NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

La Haye, 12 mai. — Le « Vaderland » annonce que le colonel retraité van Sehmied reprendra le portefeuille du général-major Bosboom, le ministre de la Guerre démissionnaire.

ITALIE

DES RESCAPES

Lugano, 12 mai. — On a débarqué à Savona 800 matelots et 80 infirmières de la Croix-Rouge, survivants du vapeur « Transilvania », coulé; ils seront transportés par chemin de fer à Marseille.

PORTUGAL

LE MINISTRE DE LA GUERRE

Lisbonne, 11 mai. (Havas.) — Le ministre de la Guerre portugais est parti pour la France.

RUSSIE

LES TERRITOIRES OCCUPES

Pétrograd, 11 mai. — Le gouvernement a décidé de supprimer les fonctions de gouverneur militaire des régions occupées par l'ennemi, et d'établir, en Galicie et en Bucovine, un gouvernement civil conformément aux dispositions de la Conférence de La Haye, qui concernent l'occupation de territoires ennemis.

LA SITUATION

L'Agence Reuter annonce que M. Goutchkof a déclaré à la Douma que l'anarchie régnait en Russie. Il existerait deux gouvernements et même une polyarchie. L'armée est atteinte de la même maladie, à un degré plus élevé encore. Il n'est pas trop tard pour guérir cette maladie, mais on ne peut perdre un seul instant.

LE RAVITAILLEMENT

D'après la « Svenska Dagbladet » (Stockholm), la centrale des vivres à Pétrograd aurait annoncé à la population que les importations de blé se faisaient avec lenteur. Aussi serait-on forcé d'abaisser la ration de pain à 375 gr. Le Comité central invite le public à accueillir cette mesure avec calme et à économiser le pain le plus possible.

REUNION SOLENNELLE DE LA DOUMA

Pétrograd, 11 mai. (Ag. Tél. Pétr.) — Aujourd'hui, jour anniversaire de l'ouverture de la Douma au palais Taurique, eut lieu une réunion solennelle des représentants des trois anciennes Doumas et de la Douma actuelle. Le gouvernement provisoire complet prit part à la séance, ainsi que le corps diplomatique.

MOSCOU LOYALISTE

Moscou, 11 mai. (Havas.) — L'administration municipale de Moscou a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Tous les groupes politiques qui ne veulent pas l'anarchie doivent soutenir le gouvernement provisoire et le défendre contre tous les efforts tendant à limiter son autorité. Tous les groupes politiques doivent se montrer prêts à partager les responsabilités du gouvernement, au premier appel de celui-ci. »

LES MINISTRES OUVRIERS

Milan, 11 mai. — On mande de Pétrograd au « Corriere della Sera » que le Comité exécutif des Ouvriers sera représenté au sein du Cabinet par trois ou quatre de ses membres comme ministres sans portefeuille, mais avec voix délibérante. Ce projet aurait été discuté jeudi entre les membres des Comités ouvriers de Pétrograd et de Moscou. Des négociations à ce sujet ont déjà été entamées avec le gouvernement provisoire.

AUTONOMIE DE LA LITHUANIE

Genève, 12 mai. — Le Conseil national de Lithuanie à Pétrograd a nommé pour ce pays un gouvernement provisoire de douze membres. Ce nouveau gouvernement prépare la convocation d'une Assemblée Constituante lithuanienne, et a déjà nommé des gouverneurs pour des districts les plus importants.

RETRAITE DU GENERAL ROUSSKI

Pétrograd, 10 mai. (Reuter.) — Le général Roussky a été déchargé de ses fonctions de commandant en chef au front septentrional. Il reste membre du Conseil d'Empire et du Conseil de Guerre.

LA SITUATION

On mande de Pétrograd au « Daily Telegraph » :

« Le calme semble s'être rétabli dans la situation politique. L'orage est passé, et aucune nouvelle tempête ne semble menaçante. L'horizon reste cependant nuageux et personne ne peut dire ce qui arrivera dans une semaine.

Ce qui occupe tout le monde ici, c'est la formation d'un Cabinet de coalition. On estime, en général, que le gouvernement, dans sa composition actuelle, ne représente pas toutes les classes de la nation. Il est probable que le gouvernement provisoire sera prochainement modifié. Un certain nombre de socialistes entreront dans le Cabinet.

Notre ravitaillement

Berlin, 11 mai. — Après que les Etats-Unis eurent renoncé à leur neutralité, de longues négociations ont été entamées au sujet de la continuation de l'œuvre de secours en Belgique; ces négociations sont maintenant terminées; leur résultat permet de considérer le ravitaillement des régions occupées de la Belgique et du Nord de la France, comme assuré pour l'avenir. Les bureaux de la « C. F. R. » à New-York, Londres et Rotterdam, continueront à déployer leur activité et à se charger de l'appui financier, de l'achat et du transport des vivres destinés aux régions occupées. En égard au caractère neutre de l'œuvre de soutien, le bureau de Londres sera dirigé par un directeur espagnol, celui de Rotterdam, par un directeur hollandais. Les directeurs traiteront de commun accord les affaires s'y rattachant avec le gouvernement du pays en cause, tandis que les affaires courantes resteront confiées aux soins des membres américains actuels du Comité. Depuis le 1er mai, tous les Américains ont été remplacés, dans les régions occupées, par des sujets neutres, surtout par des Hollandais, des Espagnols et des Suisses. Le directeur du bureau de Bruxelles qui était jusqu'à présent un Américain, a été remplacé par un directeur hollandais et un directeur espagnol. D'après la nouvelle compétence locale de ces messieurs, les nouveaux membres espagnols et hollandais de la « C. F. R. » seront répartis dans les diverses parties des régions occupées. L'importation régulière des vivres nécessaires paraît assurée à présent, d'autant plus que les navires de la « C. F. R. » ne devront plus accoster les ports de la Grande-Bretagne. Ils ne devront donc plus traverser la zone de barrage.

LA MALADIE DU SOMMEIL VAINCUE

D'après le « Daily Mail », il résulte d'un dernier rapport reçu de l'Ouganda, que le gouvernement anglais, que la terrible maladie du Sommeil est désormais vaincue. Il n'y a que quelques années, le monde entier assistait avec effroi à la marche de ce fléau meurtrier, allant de l'est à l'ouest de l'Afrique tropicale, dépeuplant des contrées entières, le long des voies de communications nouvellement créées. Dans la première décade du siècle présent, la maladie du sommeil a tué plus d'un demi-million d'hommes; l'épidémie fit son apparition dans l'Ouganda en juillet 1901; la première année, elle fit 30,000 victimes, à la fin de 1906, on en compta 200,000, et cela pour le seul protectorat de l'Ouganda ! Mais l'humanité semble devoir être à l'avenir délivrée de ce fléau. En 1915, le nombre de décès dus à la maladie du sommeil ne s'éleva plus dans l'Ouganda qu'à 352, ce qui constitue une décroissance de 25 p. c. sur la mortalité de l'année précédente. En 1916, il n'y eut plus que 3 victimes.

A Travers la Ville

Hygiène populaire.

Le prix du savon atteint toujours des hauteurs prodigieuses. Je me demande même pourquoi. Je n'ai jam

croisé une odeur « sui generis », significative, et j'ai vu — qu'on me pardonne — plus d'un pied, d'un noir à faire hurler, sortir d'un sabot.

Voici maintenant le beau temps revenu. Nos édiles ne pourraient-ils rendre les bains communaux, bains douches et piscines de natation gratuitement accessibles ?

La santé du peuple est en jeu. Elle vaut le nouveau sacrifice.

Puissent nos édiles y réfléchir. PICK.

Les boucheries communales.

Il y a actuellement quinze boucheries communales qui sont alimentées de viande par le Comité de Secours et d'Alimentation. Ces boucheries sont installées avenue de la Brabançonne, 54, Parvis de Saint-Gilles, 39, rue Josaphat, 114, boulevard Léopold II, 161, chaussée de Mons, 200, chaussée d'Alsemberg, 94 et 706, chaussée de Louvain, 80, rue des Tanneurs, 103, rue Haute, 20 et 83, rue de l'Education, 36, place Jourdan, 49, et rue de l'Archiduc Rodolphe, 60. Dans ces boucheries, on débite la viande au prix de revient, les prix sont affichés dans chacune d'elles.

L'Exposition de lapins.

Le Comité de l'exposition des 26, 27 et 28 mai prochain, aux abattoirs de Bruxelles, organisée par l'U. P. Les Cuniculteurs Belges, porte à la connaissance des amateurs et éleveurs que leurs inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche 13, à 15 h., au local de la société, 16, rue Marché-aux-Fromages.

Les pharmacies ouvertes aujourd'hui.

Les pharmacies dont l'adresse suit, resteront ouvertes aujourd'hui dans les diverses communes de l'agglomération, sauf à Bruxelles, Laken, Saint-Josse-ten-Noode et Ixelles, où le service dominical a été suspendu.

A Anderlecht : les pharmacies sises chaussée de Mons, 104 et 161.

A Etterbeek : la pharmacie Mary, place Jourdan, 27.

A Forest (Centre) : la pharmacie Roose, place Communale. Au quartier de l'avenue Brugmann, les pharmacies Rottiers, avenue Albert, 3, et Bouckaert, avenue Brugmann, 92, resteront ouvertes jusque 5 h.

A Jette : les pharmacies Dewever, place Communale, et Buens, 13, rue de la Station (jusque 2 heures).

A Saint-Gilles : les pharmacies Cooremans, rue de Prusse, 19, Guyot, rue Jourdan, 139, et Vanderlinden, rue Fontainas, 2.

A Kockelberg et Molenbeek, dont les associations pharmaceutiques sont fédérées : les pharmacies Disclez, rue Van der Noot, 38, Renkin, chaussée de Ninove, 26, et De Graef, chaussée d'Anvers, 25.

A Schaarbeek : les pharmacies Lebrun, rue Geefs, 29, Dedobbeleer, rue Renkin, 29, et Rancelot, avenue Princesse Elisabeth, 55a, cette dernière jusque 8 heures du soir.

Charité.

Tombola. — Une grande tombola autorisée par la ville de Bruxelles est organisée par le Piquet-Club, au profit de « L'Adoption » et de l'Alimentation populaire. On peut se procurer des billets au prix de 10 centimes au local, 114, rue du Marché-au-Charbon et 17, rue des Pierres. Le tirage aura lieu le 21 mai, à 3 heures.

Ravitaillement.

— *Vente de carbure à Laken.* — Les personnes possédant une carte de pétrole sont priées de se présenter à l'hôtel de ville de Laken, aux heures et jours suivants : les personnes dont le nom commence par une des lettres de A à L, le lundi 14 mai, de 10 à 13 h. et de 14 h. 1/2 à 17 h.; de M à Z le mardi 15 mai, aux mêmes heures, aux fins d'obtenir une ration de carbure de 750 grammes au prix de fr. 1.25. On est prié de se munir du montant exact de la ration.

— *Les magasins de fourrage à Schaarbeek.* — Le magasin de fourrage no 7 a été transféré de la rue Gallait, 13, à la rue Royale Ste-Marie, 7.

Echos et Nouvelles

Alphonse XIII chez le peintre.

Le grand portraitiste espagnol Vasquez ayant entrepris de faire le portrait du roi, reçut cette réponse du souverain : « Je voudrais bien, mais voilà ! le temps me manque en ce moment pour poser. » — « Qu'à cela ne tienne, répondit le peintre; je promets à Votre Majesté de ne pas trop abuser d'Elle. » — « En ce cas, répondit le roi, qui aime les formules simples, je suis votre homme. »

Et maintenant, quelle que soit l'heure où l'on [illegible] l'atelier de Vasquez, affirment les journaux espagnols, il est certain d'y rencontrer le roi d'Espagne assis dans une pose familière, en uniforme de colonel d'infanterie. Que si l'on examine attentivement le souverain, on s'aperçoit qu'il garde l'immobilité; c'est un mannequin de cire qui le représente. Alphonse XIII, dont la taille et l'attitude ont été exactement copiées, n'aura qu'à poser pour la figure et les mains.

VISITEZ de suite Château de Neckersgat, à Uccle, pour vous refaire des fatigues de l'hiver et de l'alimentation. Trams 9, 11, 50. (8298)

Les géraniums et toutes les plantes pour jardins, capucines, hortensias, pétunias, reines-marguerites, etc., sont mis en vente dès maintenant aux Etabliss. Horticoles **Eug. DRAPS,** rue de l'Etoile, à Uccle, ou 30, chaussée de Forest, Saint-Gilles. (8404)

Vente de tableaux, Salle Studio.

Rappelons que c'est aujourd'hui, jusque 1 heure seulement, que l'exposition des tableaux modernes, peintures, aquarelles, dessins et sculptures, destinés à la vente publique du lundi 14 mai, à 3 heures, est encore accessible aux visiteurs.

Les 126 numéros qui composent la collection de tableaux choisis et authentiques qui seront dispersés au feu des enchères, comprend les noms marquants des principaux artistes des écoles belge, hollandaise, française et italienne. Citons notamment : Coosemans, Artan, H. De Braekeleer, J. Impens, A. Stevens, Jan Stobbaerts, Meyers, H. Leys, Hymans, Laermans, une grande toile de Leys, Th. Baron, E. Baes, L. Frank, V. Gilsoul, Robbe, Hermanus (collection de la comtesse de Flandre), Lies, Mauve, Durand-Brager, Pantazis, etc., etc. N'oublions pas deux anciens : un Breughel de velours et un I. Van Ostade. Parmi les dessins, eaux-fortes et lithos, encadrés, figurent les noms de nos artistes d'aujourd'hui, à côté de ceux de hier, J.-B. Madou, Rops, Diaz, etc., etc. Enfin, les sculptures sont signées Lambeaux et Gaspar.

Comme on le voit, la Salle Studio continue, par une vente marquante, la série si remarquable de ses expositions de tableaux ininterrompues depuis près de deux ans et demi. (8394)

Faits-Divers

LE TRAFIC DU PAIN. — Malgré la surveillance active aux abords des gares, le trafic du pain continue à se faire entre les villes du pays du Centre et Bruxelles. Hier, M. l'officier de police Peterrons, de Saint-Gilles, a surpris à l'entrée de la gare du Midi deux femmes de Jumet, auxquelles on a confisqué une centaine de miches de quatre rations qui leur avaient été cédées par des garçons-livreurs au prix de 3 et 4 francs. Ce pain était revendu à Jumet entre 7 et 8 francs. Procès-verbal a été dressé.

POUR SPECIALITES ETRANGERES : Pharmacie TRAMASURE, 21, r. Froissart, Bruxelles. (8029)

PANTHÉON, 152, boulevard du Nord

Vendredi 11 courant, nouv. *films de guerre.* Les obsèques officielles du Gouverneur Son Exc. le général von BISSING, à Bruxelles, et de Son Exc. le Maréchal von der GOLTZ, à Constantinople. (8312)

LE CRIME DE LOMBEEK. — Le juge d'instruction Colrbay vient de lancer un mandat d'arrêt à charge d'un huitième complice dans ce crime. Il s'agit de Séraphine Pauwels, épouse Van Scheurbeek, accusée de complicité dans cette affaire, ayant pris la fuite en emportant de l'argent recueilli par les assassins et à elle remis par son mari, l'un des meurtriers.

HEMORROIDES, diffirmités des membres, appendicite, hernies. Consultations : lundi et mercredi, de 2 à 4 h., à l'Institut du Docteur L. DOGNIAUX, à JUMET, près Charleroi. (7376)

TERRIBLE ACCIDENT. — *Une fillette brûlée vive.* — L'Orphelinat d'Ixelles, sis chaussée de Boendael, a été le théâtre d'un terrible accident. Une jeune fille orpheline, Mlle Olga L..., employée à la cuisine, voulut activer le feu, lorsque des flammes s'échappant du foyer vinrent mettre le feu à ses vêtements. En un instant, la malheureuse enfant fut entourée, et lorsqu'on accourut à son secours, elle ne formait plus qu'une torche vivante. Les flammes étouffées, la victime fut transportée à l'hôpital, mais la gravité de ses brûlures était telle qu'elle ne tarda pas à succomber.

Essayez Calebasse A. V., vous serez émerveillé! 11 et 13, rue de Bavière, Bruxelles. Economie de tabac, 35 %. (4065)

ARRESTATIONS. — Un maquignon de Flobecq, Fernand C..., avait disparu avec une somme de 5,600 francs lui remise par M. Louis M..., de la chaussée de Charleroi. L'officier de police Huyghens, de Saint-Gilles, vient d'arrêter l'indélicat personnage. Il ne lui restait plus que 400 francs. Le reste avait été dépensé en une noce effrénée.

— L'officier de police Angerhausen, dont nous avons relaté la difficile arrestation qu'il fit mercredi dernier rue de France, au cours de laquelle il fut blessé par deux repris de justice, dont l'un, nommé M..., était parvenu à fuir, cet officier, disons-nous, a retrouvé le fuyard à Schaut-Capelle, et après une lutte désespérée il est parvenu à le maintenir. Il a été écroué.

HABILLEZ-VOUS, dames, messieurs, enfants, AUX VRAIS ELEGANTS, maison E. Léonard-Bertrand, 2-4, rue du Midi, Bruxelles. (8377)

Spendid Cinéma (Boulevard) Botanique, 27

Le MASQUE qui SAIGNE 8151

LES VOLS. — Passant chaussée de Waterloo, M. F... Tistaert, demeurant rue de la Justice, a été victime d'un pick-pocket qui lui a subtilisé son portefeuille contenant 4,150 francs.

— Chez M. le notaire D..., avenue de la Couronne, à Ixelles, quatre jeunes gamins ont été surpris en flagrant délit de vol. L'un d'eux, nommé Victor V..., demeurant rue Haute, fut arrêté sur-champ. Il dénonça ses trois complices qui ont été arrêtés vendredi matin.

— Chez M. Félix S..., rue de Cureghem, on a volé une quantité de cigares et de cigarettes.

— Mme Berthe C..., demeurant rue Verte, a été attaquée au moment où elle rentrait chez elle par un individu qui lui a arraché son aumonière en argent.

— Place du Chatelain, l'appartement de Mme J... a été cambriolé.

VALEURS A RECHERCHER. — Bruxelles 1905 : 4 obligations, série 80451 n. 22; s. 76375 n. 4; s. 126358 n. 19 et 20.

PANTHEON, 152, boulevard du Nord.

Vendredi 11 courant, nouveaux films de guerre. Les obsèques officielles du Gouverneur, Son Exc. le général von [illegible] à Bruxelles et de Son Exc. le maréchal von der Goltz, à Constantinople. (8

BRUXELLES-KERMESSE, rue 163 Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

Au Pays de Liége

Pour les vieillards

Depuis près d'un an, un groupe de dames liégeoises généreuses, s'occupent de venir en aide aux vieillards, en leur procurant des fortifiants au moyen des faibles ressources mises à leur disposition. Cependant, le nombre de secours augmente chaque jour, et l'œuvre se verrait franchement menacée, si des personnes charitables ne venaient prêter leur concours. Il convient de signaler qu'au cours du mois d'avril 1917, 46 œufs ont été distribués à 11 vieillards. Les personnes intéressées sont prévenues de ce qu'un compte-rendu des recettes et des dépenses effectuées par l'œuvre est publié chaque mois. Les dons seront reçus avec reconnaissance, rue Wazon, 101, à Liége. Les donateurs sont priés d'indiquer si leurs noms peuvent être publiés.

Au Winter-Variétés

La direction de ce théâtre nous offre un spectacle de premier ordre avec la pièce de Brieux « Suzette ». L'interprétation fut exquise. Comprenons dans un même éloge, Mme Nade Martiny et MM. Léonard et Fleury, qui incarnent leurs rôles de façon remarquable. Les rôles secondaires furent également bien rendus.

GRIVEGNEE

Agression

Une bande d'individus ont arrêté, rue Malakoff, à Harve, le nommé L..., négociant à Grivegnée, et ont pillé sa charrette contenant 100 kilos de caillebote.

Vente de beurre

A partir du 14 courant aura lieu, rue Haute-Wez, une vente de beurre à raison de 100 grammes par personne, au prix à fr. 0.72.

Cour d'assises de Liége

Audience du vendredi 11 mai. — Après de brèves et vibrantes répliques, 11 questions sont posées au jury. Les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e ont trait à l'homicide volontaire, à la préméditation et à la culpabilité de Tihange et de Renson.

Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e sont relatives au vol avec violence ; si ces violences ont entraîné l'homicide et à la culpabilité de Tihange et de Renson.

Après 35 minutes de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif.

M. l'avocat Naegels réclame la peine capitale. Me Lebeau s'en réfère à la sagesse de la Cour quant au quantième des dommages-intérêts.

Mes Smets et Giroul, fils, convient la Cour à l'indulgence.

Les accusés ne bronchent pas. Ils se bornent à dire n'avoir rien à ajouter pour leur défense.

En conséquence, Tihange et Renson, déclarés coupables de vol et d'assassinat, sont condamnés tous deux aux travaux forcés à perpétuité et à l'interdiction perpétuelle.

La partie-civile obtient les 25,000 francs de dommages et intérêts qu'elle réclamait. Les pères Tihange et Renson sont déclarés responsables civilement de leurs fils, mineurs d'âge.

M. le Président remercie MM. les jurés de leur clos la présente session.

BRESSOUX

Vol

On a volé, au préjudice de la firme Delhaize, rue de Visé, du lard, du vin et de la laine pour une somme très importante. Les auteurs, deux hommes et une femme, viennent d'être arrêtés par la police.

La soupe

Le Comité de la soupe vient de décider de supprimer, à partir de ce jour, la soupe du soir, par suite du manque de denrées.

LA VIE EN PROVINCE

ANVERS

Etat-civil

Déclarations du 10 mai 1917 :

Naissances. — 2 garçons, 1 fille.

Décès. — L. Beyens, sans profession, 70 ans, ép. de M. Crauwe's, Longue rue aux Choux, 79; J. Van Santvliet, journalier, 60 ans, ép. de M. Delbaen, Longue rue Van Sterbeeck, 29; P. Boeckmans, chef de bureau, 54 ans, veuf de C. Jochum, ép. de P. Van Loon, rue Hof ter Beke, 18; P. Coomans, sans profession, 63 ans, veuf de M. Coeck, rue de Hollande; F. De Vos, journalier, 57 ans, rue des Vieillards, 4; E. Hoivoet, employé, 48 ans, ép. de M. Lespagnard, dom. à Blankenberghe; C. Verschueren, journalier, 80 ans, ép. de M. Janssens, rue de l'Escaut, 79; L. Van de Velde, commis, 21 ans, ép. de T. Stévenart, rue de la Perche, 8; 3 enfants au-dessous de 7 ans.

MONS

Un minet légendaire

Notre bonne ville de Mons possédait déjà en légendes, vieilles comme la ville elle-même, son « singe de la grand'garde », son « dragon », son « lumeçon » et ses « géants ». Aujourd'hui, les Anglais sont occupés à lui tailler une nouvelle légende : celle de son « Minet ». Un soldat de la belle Albion, défendant la ville de Mons contre les assaillants, reçut sur la tête... un chat apeuré, chassé par les flammes rugissantes sortant des combles de l'asile en feu. Le minet, dit-on, ne quitta pas l'épaule du soldat pendant le combat et le suivit dans la retraite jusqu'en... Angleterre. Ce minet-mascotte aurait été vendu à un riche lord pour la bagatelle de 12,000 francs au profit de la Croix-Rouge anglaise. Quant au soldat, on n'en cause plus, mais la ville devient une fois de plus légendaire.

DINANT

Cultivons !

Jamais la culture n'a pris autant d'extension que cette année. Tout le monde s'y est mis, aidé en cela par l'œuvre du « Coin de Terre ».

Les services rendus par cette œuvre sont inappréciables : elle mit à la disposition de la classe ouvrière des terrains qui n'étaient pas mis en valeur, fournit des plants de pommes de terre aux personnes qui cultivèrent sous son égide, enrayant ainsi dans de grandes proportions les manœuvres frauduleuses de nos fermiers.

Dans la classe bourgeoise également on a fait l'acquisition de terrains et l'on s'est mis à « fouiller le sol » depuis quelque temps déjà.

La tombola des œuvres dinantaises

Le tirage, ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu dimanche dernier : 513 lots étaient à répartir, et jusqu'à présent 130 ont été réclamés. Comme il se peut que des tableaux ou d'autres objets soient gagnés par des billets qui n'ont pas été vendus, on procèdera vraisemblablement à un second tirage. Nous annoncerons la date qui sera fixée.

LA VIE THEATRALE

Pour le dimanche 13 mai, à 4 h. 1/2, on annonce à la salle de l'Union Coloniale, rue de Stassart, une intéressante matinée d'art. Y prêtent leur concours : Mlle Van Halmé, pianiste ; Mlle Loots, contralto et M. Van Horen, violoncelliste. En outre, une démonstration d'art plastique sera donnée par Mme Roggon et un groupe de ses élèves. Au programme : Grieg, Brahms, Liszt.

Les cartes sont en vente à l'Union Coloniale.

SPORTS

Lire dans le supplément, la « Causerie Sportive » de notre collaborateur Victorien.

FOOTBALL

A BRUXELLES

La grande réunion de charité

Voici le programme de la belle réunion sportive de charité organisée aujourd'hui dimanche au terrain de l'Union Saint-Gilloise, à Uccle, par un groupe d'agents de change au profit de l'œuvre « Aide et protection aux employés d'agents de change » et de l'œuvre du « Boursier Prisonnier ».

Tout d'abord, match entre les équipes premières de l'Union et du Daring, qui seront composées comme suit :

Union. — (g.) Leroy, (b.) Benoît, Danly; (h. b.) Adelson, Thys, Pirette; (f.) M. Versé, Coppée, Meyskens, Musch, Hebden.

Daring. — (g.) Deulin, (b.) Vandercammen, Moucheron, (h. b.) Bauwens, Bossaert, Stillemans; (f.) Bessems, Gyssens, Loos, Aerts, Vandeweghe.

Un match de tout petits Union-Racing, et une intéressante course à pied de 6,000 mètres relais fixes de 75 mètres entre les quatre plus fortes équipes bruxelloises de l'Union (Veri, Milo, Letellier et André), du Racing (Hiernaux, Leepès, Delleve et Doorenbos), du Daring (Van Campenhout, Koeck, Elias, Bonnarens) et du Cercle des Sports (Smets, Cauche, Ector, X...) compléteront le programme. Nous espérons que vu le temps superbe actuel, on publie exceptionnellement nombreux suivra cette réunion et que la recette sera de nature à soulager bien des infortunes.

La composition des équipes de course à pied telle que nous la donnons n'est que probable.

Autres matches

Division II. — A 3 h., Daring C. B.-Union Scolaire; Brussels F. C.-Union St-Gilloise; White Star-La Forestoise; C. S. Schaarbeek-Vilvorde F. C.; Association St-Gilloise-Racing C. B.; S. C. Anderlecht-Stade Louvain; Uccle Sport-Excelsior S. C.

Scolaires. — A 9 h. 1/2, S. C. Anderlecht-Excelsior S. C.; à 10 h. 1/2, Racing C. B.-C. S. Schaarbeek; à 11 h., Union Anderlecht-Daring C. B.; à 3 h., La Forestoise-Uccle Sport; Nord Est-Union Saint-Gilloise.

A ANVERS

Le Beerschot A. C. recevra en un match comptant pour le tournoi la visite du Racing C. B., qui est favori de la rencontre.

A LIEGE

Ce dimanche encore, nous ne pourrons voir aux prises qu'une seule équipe de division I. Ce match constituera la finale du tournoi d'Ans et opposera le Tilleur F. C. et le F. C. Liégeois. Nous croyons que ces deux équipes, animées depuis toujours d'une rivalité toute sportive, donneront à fond pour s'adjuger la victoire. Les Tilleuriens semblent avoir perdu leur belle forme du début du championnat; au contraire, le F. C. Liégeois, dont l'équipe est bien au point, a fourni une brillante fin de saison, mais sera malheureusement handicapé par l'absence de Barot, leur bon center-half. Aussi croyons-nous qu'ils auront bien de la peine à sortir vainqueur de la lutte. La partie sera arbitrée par M. J. Comanne.

En divisions inférieures, les leurs finaux battent leur plein avec surprises tous les dimanches.

Aujourd'hui, le F. C. Bressoux aura la visite du Tilleur F. C. A notre avis, légère victoire du club local. Arbitre Debatty.

Le Flémalle F. C. reçoit le Milmort F. C., qui gianera la victoire, quoique ici une surprise sera possible. Arbitre Thiry.

Le C. S. Chênéen se rend au Jemeppe F. C. et ne peut mieux espérer qu'un drawn. Ce serait déjà magnifique. Arbitre Renson.

Division III (demi-finale). — A 3 h., Tilleur F. C.-Cahottes F. C. (Schneefeld); à 3 h., Vivegnis-Alliés de Romsée (Cuisset).

Division IV (demi-finale). — A 3 h., Herstal Sportif-Tilleur F. C. (Lamoureux); à 3 h., Alliés Bierset-Michoroux (Munster).

Juniors (demi-finale). — A 10 h., F. C. Bressoux-Kinkempois (Dumoulin); à 10 h., Ougrée C.-F. C. Sérésien (Bessem).

Scolaires (demi-finale). — A 10 h., Tilleur-Milmort (Sencoine); à 10 h. 30, Kinkempois-Standard (Hainsux).

Tournoi d'Ougrée. — A 3 h., Standard C. L.-Kinkempois (Doudou); à 3 h. 30, F. C. Liégeois-Ougrée F. C. (Blavier).

A VERVIERS

Aujourd'hui aura lieu le match qui doit désigner le champion provincial des « tout-petits ».

On sait qu'au match aller, le 15 avril, les deux clubs rivaux, le Tilleur F. C. et le Club Sportif Verviétois, terminèrent par un drawn (2-2). Verviers fut alors quelque peu handicapé par suite d'un accident arrivé à un de ses bons joueurs, qui, épaule démise, dut quitter le terrain.

Cette fois, jouant sur son terrain, le club local a chance de l'emporter; il doit toutefois s'y mettre de façon sérieuse, car son adversaire est de taille.

Pour terminer, un regret : celui de constater que le Comité du C. S. V. n'ait pas pu caser la réunion par une autre rencontre entre équipes I Liége et Verviers, comme cela s'était fait à Liége le 15 avril.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au hippodrome de Forest.

JEU DE BALLE

A la Fédération Internationale

Aujourd'hui, à 9 heures du matin, séance extraordinaire, à laquelle sont invités tous les présidents des sociétés organisant des concours et luttes de seconde spéciale et les joueurs de cette catégorie, en la salle chez M. Lesage, 33, place du Grand-Sablon.

Les luttes annoncées

A Bruxelles. — A 2 heures, aura lieu sur la place du Jeu de Balle, la première journée du concours de troisième catégorie, organisé par la Pelote Economiste, entre les parties Fontainas, Sablonnière, Bruxelles-Espoir et le Vieux Marché.

A Schaarbeek. — Au hallodrome de l'église d'Helmet (tram 56), les équipes de Bruxelles-Sablon (Rodange), Etterbeek (Méganck) et Schaarbeek-Riga (Putmans-Delalleux).

A Laken (Parvis Saint-Roch). — Concours de 3e catégorie entre Schaarbeek (Willems), l'Avenir de Veeweyde, la Pelote Walravens et Pelote Port de Mer (V. P.).

A Anderlecht (place Wayez). — Deuxième journée du concours de 3e catégorie organisé par la Pelote Anderlechtoise.

A Bracquegnies (hallodrome universel). — Lutte sensationnelle à la pelote entre Houdeng (Delhaile), Marche-les-Ecaussines (Rousseau) et Gosselies (Michaux-Leclercq).

Timbres en caoutchouc, 127, r. Féronstrée, Liége (7938)

Chronique Financière

BOURSE DE BERLIN

11 mai. — Après les améliorations de ces derniers jours, un besoin de vente se manifeste, lequel toutefois ne prend pas de grandes proportions. Les titres offerts sont enlevés sans fléchissement notable. Il en est ainsi des titres miniers comme des titres maritimes. Aumetz-la-Paix accuse une certaine amélioration. On recherche Steaua Romana, Deutsche Erdöl, les titres de tramways, les chemins de fer de l'Autriche méridionale, Shantung, les bancaires russes. Les titres des armements tendent à fléchir. On demande le 3 p. c. allemand, le 5 p. c. du trésor allemand, les obligations mexicaines et celles des chemins de fer russes.

BOURSE DE PARIS

10 mai. — Un peu de tassement dans les cours. Rente française 3 p. c., 61.45; Espagnol 4 p. c., 108.80; [illegible] 5 p. c. 1906, 75; Banque de Paris, 1000; Crédit Lyonnais, 1150; Union Parisienne, 641; Nord d'Espagne, 421; Saragosse, 426; Raff. Fay., 472; Caoutchous, 216; Malakka, 150; Briansk, 400; Lianosow, 382; Maltzeff, 559; Le Naphte, 400; Toula, 1177; Utah, 649; Thorais, 142; De Beers, 362; Tanganyika, 91; Rand-Mines, 95.

BOURSE DE LONDRES

10 mai. — Un peu de lourdeur dans les cotations. Consolidés 2 1/2, 55 1/2; Argentin 5 p. c. 1886, 95; Russe 5 p. c. 1906, 80; Canadian Pacific, 174; Erié, 26 1/4; Trust de l'Acier, 120; Rio-Tinto, 62 3/4; Chartered, 12-4; De Beers, 14; Goldfields, 2 1/2; Rand-Mines, 3 5/16.

BOURSE DE NEW-YORK

10 mai. — Les cours ont encore bonne tendance. Atchison, 99 1/2; Baltimore et Ohio, 69 3/8; Canadian Pacific, 160 1/4; Chesapeak, 50 1/2; Chic. Milwo., 74 5/8; Erié, 23 1/3; Greath. Northern, 105; Kansas City, 19 1/4; Louisville et Nashville, 122 3/4; New-York Central, 87 7/8; Norfolk et Western, 120; Northern Pacific, 101; Reading, 87 3/8; Southern Pacific, 90 7/8; Southern Railway, 24 5/8; Union Pacific, 132 5/8; Anaconda, 77 7/8; Bethléhem, 120 1/2; Trust de l'Acier, 115 7/8.

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	10 Mai	11 Mai
Londres	11 63	11 62
Berlin, Hambourg	37 525	37 425
Paris	42 85	42 755
Suisse	47 61	47 65
Vienne	28 575	28 575
Copenhague	69 825	69 70
Stockholm	72 95	72 75

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	9 Mai	10 Mai
Londres	11 68	11 63
Berlin, Hambourg	37 624	37 50
Paris	42 80	42 60

METAUX

Londres		9 Mai	10 Mai
Cuivre	comptant	130 .	130 .
»	3 mois	129 50	129 50
»	électrol	142 132	142 138
Etain	comptant	234 75	240 3/8
»	3 mois	231 75	241 .
Plomb	comptant	30 50	30 50
Zinc	comptant	54 .	54 .
»	courant	50 .	50 .

L. Staemulder, agent de change

93, boulevard du Hainaut, **93**

Paiement de tous coupons. Ordres de Bourse. Achat de valeurs coloniales. (8255)

AGENT DE CHANGE

demande pour Liége bon employé au courant, de préférence ancien délégué. Ecrire bureau du journal T. G. 40.

P. VAN HECKE Fonds publics

I, rue Saint-Géry, I.

SPECIALITE de valeurs caoutchoutières et titres non cotés. Achat et vente de toutes les valeurs du groupe HALLET. RENS. GRATUITS.

On dem. de suite villa meubl. pour saison. Communications tram faciles

Ecr. cond. C. D., 23, bureau du journal

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Léon VERBEECK

Chevalier de l'Ordre de la Couronne, décoré de la Croix-Civique, décédé à Schaarbeek, le 11 mai 1917.

L'enterrement aura lieu dimanche à 3 h. 1/4.

Réunion à 3 heures, 75, avenue Eugène Plasky. (8386)

— Madame Edmond MARTIN, 25, rue de Prusse, Bruxelles, remercie les amis et connaissances pour les marques de sympathies qu'elle a reçues à l'occasion de la mort de son regretté mari. (15674)

FLEURS NAT. Eugène Draps, 17, r. A. Dansaert. (7767)

AVIS JUDICIAIRE

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier VAN KELEKOM, à Laken, des 8 et 9 mai 1917.

A la requête de :

A 1. M. Edgard-Marie-Joseph-Charles De Jonghe, brasseur, domicilié à Willebroeck;

2. M. M. Louis-Théodore Vandenbroeck, négociant, domicilié à Anvers;

3. Les héritiers légaux de M. Léon Guillaume Vandenbroeck, ayant demeuré à Anvers, savoir :

a) M. Constant Vandenbroeck, négociant, domicilié à Anvers, rue Clémentine, 82;

b) Mme Berthe Vandenbroeck et son mari qui l'autorise, M. Henri Vandenbroeck, négociant, domicilié à Anvers, rue Lozane, 258;

c) M. Léon Vandenbroeck, négociant, domicilié à Anvers, chaussée de Malines, 168;

4. Mme Euphrasie-Eléonore Vandenbroeck, sans profession, domiciliée à Anvers, rue Lamorinière, 86, veuve de M. Joseph De Cort;

5. Mme Hélène-Isabelle Vandenbroeck, sans profession, domiciliée à Saint-Josse-ten-Noode, rue du Marché, 88, veuve de M. Guillaume Muys;

6. M. Benjamin-Théodore-Joseph Vandenbroeck, agent commercial, domicilié à Borgerhout, rue de l'Avenir, 1;

7. M. Stanislas-Philémon Muys, commissionnaire-expéditeur, domicilié à Schaarbeek, avenue de la Reine, 33;

8. Mlle Marie-Philippine Muys, sans profession, domiciliée à Saint-Josse-ten-Noode, rue du Marché, 88;

9. M. Georges-Marie-Joseph Cécilien Peeters, notaire honoraire, domicilié actuellement à Bruxelles, rue de la Loi, 192,

En sa qualité de cessionnaire de tout ce qui restait à revenir à :

a) Mme Marie-Caroline-Françoise Vandenbroeck, sans profession, veuve en premières noces de M. Louis-François Blaizon et en secondes noces de M. Philippe Staes, domiciliée à Bruxelles, boulevard Anspach, 173;

b) Mme Virginie-Louise-Elise Vandenbroeck, sans profession, veuve de M. Jean-Baptiste-Léon Ryckers, domiciliée à Saint-Gilles, rue de Turquie, 34;

Du chef de la succession de feu M. Gustave-Jean De Jonghe, décédé à Willebroeck, le 2 novembre 1909;

10. Les héritiers légaux de feu Egide-Mathieu dit Louis De Coninck, savoir :

a) Mme Rosalie-Isabelle-Marie De Coninck et son mari qui l'autorise, M. Michel Reynaerts, ouvriers, domiciliés à Malines-Neckerspoel, 172;

b) Mme Marie-Hortense De Coninck et son mari qui l'autorise, M. Jean-François Vande Sande, cabaretiers, domiciliés à Willebroeck;

c) M. Joseph-Louis De Coninck, menuisier, domicilié à Willebroeck;

d) M. César-Célestin-Adolphe De Coninck, ajusteur, domicilié à Willebroeck;

e) Mme Joséphine-Philippine-Albertine De Coninck et son mari qui l'autorise, M. Léonard Vande Sande, négociant, domicilié à Willebroeck;

11. Le légataire universel de Mme Marie-Joséphine ou Josèphe De Coninck, savoir : Son mari, M. Emile Denaeyer, négociant, domicilié à Willebroeck;

12. M. Pierre Van Eeckhout, lieutenant-colonel adjoint d'état-major, commandant du château royal de Bouchout, domicilié à Meysse;

13. M. Alphonse Staes, tanneur, domicilié à Puers;

14. Mme Césarine Staes et son mari qui l'autorise, M. Emile Ver Dickt, rentier, domiciliés à Willebroeck;

15. Les héritiers légaux de M. Emile Staes, savoir :

a) Son frère, M. Alphonse Staes;

b) Sa sœur, Mme Césarine Staes, épouse autorisée de M. Emile Ver Dickt, préqualifiés;

16. Les héritiers légaux de M. Emile Teugels, savoir :

a) Mlle Marie-Pauline-Delphine-Marguerite Teugels;

b) Mlle Marie-Pauline-Joséphine-Delphine Teugels;

c) M. Henri-Joseph-Marie-Emile Teugels, tous trois sans profession, domiciliés à Anvers;

17. Mme Octavie Teugels et son mari qui l'autorise, M. Cyrille Verelst, directeur de l'Académie de musique, domiciliés à Malines;

18. Mlle Clémentine Teugels, sans profession, domiciliée à Malines;

B. En tant que de besoin, à la requête de Me Joseph Demarré, notaire à Willebroeck,

Il a été signifié et déclaré à :

1. M. Oscar-Edgar Verhaegen, garçon boucher, domicilié à Anvers, rue d'Amsterdam, 28, actuellement sans résidence connue, paraissant se trouver à l'étranger;

2. M. Arthur-François Verhaegen, jardinier, domicilié à Elewijt;

3. M. Raymond-Joseph-François Verhaegen, jardinier, domicilié à Elewijt;

4. Mlle Irma-Anne-Marie Verhaegen, sans profession, domiciliée à Elewijt;

5. M. Hector-César-Joseph Verhaegen, jardinier, domicilié à Elewijt;

Les quatre derniers actuellement sans résidence connue, paraissant se trouver à l'étranger,

Que les charges, clauses et conditions ont été arrêtées par Me Joseph DEMARRE, notaire à Willebroeck, pour parvenir à la vente publique, sur voie parée, du bien suivant :

COMMUNE D'ELEWIJT

Un établissement d'horticulture, comprenant maison de maître, maison de jardinier, écuries et remise, serres, terrain d'horticulture et autres dépendances, sis à la chaussée de Malines, à Tervueren, contenant un hectare 63 ares 10 centiares,

Et que cette vente aura lieu par le ministère du dit notaire Demarré, à ce commis, en deux séances fixées, l'une pour l'adjudication préparatoire au jeudi 14 juin 1917, l'autre pour l'adjudication définitive au samedi 30 du même mois, chaque fois à 2 heures de relevée, en l'auberge « Franc-fort », tenue par M. Léon Claes, Marché-aux-Grains, à Malines,

Pour leur information conformément à l'art. 91 de la loi du 15 août 1854,

D'un même contexte, il a été fait sommation aux notifiés de prendre en l'étude du dit notaire communication des dites conditions de vente et d'assister, si bon leur semble, aux séances de la même vente.

Pour extrait,

(8395) (s.) Vankelecom.

Etude de l'huissier VANDER HEYDEN, 14, rue du Cyprès, à Bruxelles

EXTRAIT

Par exploit de l'huissier VANDER HEYDEN, en date du 12 mai 1917, fait à la requête de Mme Marie-Anne-Catherine Wauters, et de son mari Louis Simonet, qui l'assiste et l'autorise, boutiquiers, domiciliés à Schaarbeek, rue Kessels, 96, et d'autres consorts.

Sommation a été faite à Marie-Joséphine Van Bellingen, dont le dernier domicile connu est à Schaarbeek, rue François Boesaerts, 75, actuellement sans domicile ni résidence connus, paraissant se trouver à l'étranger,

et à d'autres consorts;

De comparaître et se trouver :

a) Le jeudi 24 mai 1917, à 3 heures de relevée, et éventuellement le jeudi 31 mai 1917, à la même heure, *si besoin est,* au prétoire de la justice de paix du canton de Lennick-Saint-Quentin, établi à la maison communale de Lennick-Saint-Quentin, à l'effet d'assister à la vente publique des biens immeubles dépendant des successions de Jean-François Wautens et de son épouse, née Jeanne-Marie Vanderheyden, tous deux décédés à

Conte Bruxellois

LE PATÉ DE FOIE

C'était le troisième foie de veau que M. Charles Sluys achetait depuis le matin à la même triperie; il fit l'emplette du premier à dix heures et quart, du deuxième à onze heures quarante-cinq et du troisième à midi vingt-huit; aussi l'honorable négociant qui le servait ressentit-il de ce fait insolite un ébahissement qui le rendit encore plus blême que les têtes de veaux exposées à son étalage.

M. Charles Sluys n'était pourtant pas collectionneur; au surplus, si l'on voit couramment des personnes colliger avec passion des cannes, des timbres-poste, des boutons de culotte et des vieux chapeaux, il arrive fort rarement que le foie de veau, en sa nature éphémère et destructible, soit choisi comme objet par des collectionneurs; nous constaterons donc que si M. Charles Sluys acheta ce matin-là, trois foies de veau à la triperie Systermans, c'est par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Il y avait un an exactement que M. Charles Sluys était marié; sa jeune femme était charmante et avait d'inestimables qualités morales et physiques, en ce sens qu'elle était douce et potelée. A la vérité, on lui aurait demandé vainement une invention nouvelle comme la poudre, l'eau chaude ou le fil à couper le beurre, mais il n'en faut pas autant pour faire une parfaite ménagère.

Depuis un an, Mme Sluys avait donné le plus parfait bonheur à son mari; les jours s'étaient succédés dans une longue lune de miel, l'épouse avait la plus parfaite admiration pour son époux, l'époux la plus parfaite condescendance pour sa femme. « Charles, comme tu es beau », disait Mme Sluys, quand son mari se faisait la barbe le matin. Charles n'était pas beau, il avait sur la tête le poil rare d'un vieux casoar et ses yeux étaient minuscules comme ceux des petits gorets; néanmoins, s'entendre dire qu'on a des affinités avec Antinoüs fait toujours plaisir.

Que vais-je offrir à Titine pour l'anniversaire, s'était dit M. Charles Sluys, un bijou? C'est banal et cela coûte les yeux de la tête; une fourrure? nous entrons en mai; des fleurs? ce n'est pas un cadeau utilitaire, et il y en a dans notre jardin. Au surplus, cet anniversaire est « motre » anniversaire et il serait juste que j'offre à ma femme quelque chose dont je puisse profiter également. Je vais donc aller acheter un foie de veau, dont ma femme fera un excellent pâté en y adjoignant du riz et des haricots et, demain soir, nous nous en fourrerons jusque là.

Malheureusement, les circonstances disposent parfois de nos initiatives. M. Charles Sluys venait d'acheter son foie de veau qui se balançait maintenant à son petit doigt au bout d'une ficelle, entourant le paquet fait avec art, lorsqu'un gamin, lancé comme un bolide, vint heurter violemment l'abdomen du dit Charles Sluys. Le paquet, échappant au petit doigt, décrivit dans l'espace une courbe du second degré assez allongée et alla s'abattre dans une mare risqueuse, où il se creva. M. Charles Sluys contempla le désastre d'un œil morne; ensuite, par une série d'interjections que nous ne voulons pas reproduire ici, il rendit le bon Dieu responsable du malheur. Mais c'est le propre de certaines natures de ne pas se laisser abattre par l'adversité. M. Charles Sluys était de ces natures là.

Il ramassa son parapluie et son chapeau et reprit de chemin de la boutique du tripier, où il renouvela son emplette; mais il serra, cette fois-ci, son foie de veau sous le bras avec le même soin qu'un agent de change serre une serviette de titres précieux.

A l'heure du piquet et de l'apéritif, il déposa soigneusement le foie de veau sur la banquette et ne le quitta pas des yeux. Malheureusement il est très difficile de faire bien deux choses à la fois, et, surtout, de jouer aux cartes et surveillant un foie de veau. Aussi, Azor, le bull-terrier de son partenaire Victorien, saisit-il lâchement le moment où M. Charles Sluys avait en main un quatorze de rois et une quinte majeure pour bondir comme un tigre et disparaître avec le précieux paquet non sans avoir, dans son élan, renversé les consommations qui abîmèrent irrémédiablement la redingote neuve de M. Charles Sluys.

M. Charles Sluys et M. Victorien, eurent beau hurler : « Azor, sale bête, voulez-vous bien venir ici », ah! ouiche. Azor devait être un descendant du chien de Jean de Nivelles, car il se gardait bien d'obtempérer, il fila vers un coin obscur et on entendit bientôt un bruit de mâchoires, dont chaque coup retentissait dans le cœur de M. Charles Sluys.

Le troisième foie de veau, M. Sluys le mit cette fois dans la poche de son pardessus et garda sa main droite sur sa poche, depuis la boutique jusque chez lui. Dire que sa femme, quand il lui tendit ce merveilleux cadeau d'anniversaire, fit des soubresauts d'enthousiasme serait peut-être exagéré, mais, si elle fut déçue, elle n'en fit rien paraître, ce qui est trop rare chez le beau sexe pour ne pas être signalé.

Tout l'après-midi, Mme Charles Sluys brassa son pâté de foie avec tant de conviction, qu'elle en avait les épaules et les mains lasses, et le soir, quand on mit le pâté au four, une délicieuse odeur emplit tout l'appartement. On décida de l'entamer le lendemain midi; M. Sluys rapporterait une bonne bouteille pour arroser l'anniversaire.

Le lendemain, il fut fait comme il avait été convenu : Mme Charles Sluys se gava tellement du pâté de foie qu'elle dut desserrer son corset; M. Sluys accomplit la même opération vis-à-vis de la boucle de sa culotte. Tous les deux avaient pris la belle teinte rubiconde d'un coucher de soleil sur la Méditerranée.

Hélas, dans le courant de l'après-midi, tandis que M. Sluys fumait sa pipe dans un fauteuil en digérant avec la même béatitude qu'un python qui aurait avalé une demi-douzaine de petits lapins, Mme Sluys fit soudain entendre un petit cri en portant une main sur son ventre.

Oie Charles, j'ai mal, gémit-elle.

— Vous aurez sans doute mangé trop de pâté, je vous l'avais bien dit, vous êtes encore rouge comme un homard, prenez une pastille de menthe.

Madame Sluys eut beau prendre tout un rouleau de pastilles de menthe; elle ne cessait de gémir et de se tortiller; on dut la mettre au lit. Le mal empira, à présent il semblait à Mme Sluys qu'un mauvais génie moulait dans un moulin à café son estomac, son foie, son pancréas et le reste de ses organes essentiels : « Vite un médecin », cria-t-elle.

« Tout ça est très embêtant », dit M. Charles Sluys, en levant les yeux de son journal. Marie, allez chercher un médecin!

— Où ça, dit la bonne.

— Je ne sais pas, allez au hasard dans les rues, quand vous verrez une plaque de médecin sur la porte, vous sonnerez, vous entrerez et si le docteur n'est pas là, vous l'attendrez et vous reviendrez avec lui.

— Bien, monsieur.

Des heures passèrent. A présent Mme Sluys souffrait moins, elle se contentait de pousser de temps à autre des petits gloussements de poule effarouchée.

On sonna; M. Sluys alla ouvrir; un grand monsieur correctement vêtu d'une redingote, blond comme un panais, entra.

— Ah! enfin, dit M. Sluys, je vous attendais.

Le grand monsieur eut un regard étonné, mais pénétra dans l'appartement.

— Venez par ici, je vais vous la montrer...

— Qui ça? interrogea le grand monsieur.

— Mais ma femme, parbleu, vous n'êtes ici que pour cela.

— Je serai enchanté de faire sa connaissance.

On pénétra dans la chambre à coucher et M. Charles Sluys rabattit les couvertures en disant :

— Examinez-la.

Le grand monsieur blond examina longuement les lignes élégantes de Mme Sluys et finit par dire d'un ton convaincu : « Elle n'est pas mal ».

— Est-ce que ce sera grave, docteur?

— Vous dites?

— Je vous demande, docteur, si ce sera grave, mais puisque vous me dites qu'elle n'est pas mal, je conclus qu'il n'y a aucune crainte à avoir.

— Je ne puis pas le moins du monde vous dire si ce sera grave ou non.

— Mais, enfin, vous êtes docteur pour quelque chose.

— Moi, docteur? pas le moins du monde, je suis inspecteur de votre compagnie d'assurances et je venais vous demander tout simplement s'il entrait dans vos intentions de renouveler votre police d'incendie...

Maurice SAEY.

Mesdames,
LA MAISON C. SCHEERS
6, Rue de Beughem Près de l'Eglise Ste-Marie SCHAERBEEK
TAILLEURS POUR DAMES
Entreprend, pendant la période actuelle
Costumes tailleurs à FAÇON
Coupe et façon IMPECCABLES 7325

La Maison HILDGEN
EPOUSE VANDE WALLE
expose dans son Magasin de Modes
9, rue des Friplers, 9
un grand choix de Chapeaux d'une toute dernière création et à des prix avantageux. (6202)

Malgré la hausse des tissus, la **Maison FIOUX-VERHAEGEN** offre à sa clientèle sa blouse réclame fr. 29.50.

Pour la Femme

Causerie Féminine

La jolie lettre confiante que vous m'avez écrite, ma chère enfant! Et puisque vos confidences s'adressent à une vieille femme que vous voulez bien croire pas trop « vieux jeu », je regarderai aujourd'hui, sans la moindre mélancolie, mes rides et cheveux blancs...

Pourquoi donc vous taxer d'indiscrétion? Je m'intéresse d'autant plus volontiers à vos petites histoires, comme vous dites, que vous représentez à mes yeux l'un des types les plus caractéristiques de la jeune fille d'aujourd'hui. Votre lettre, précise et logique, révèle, non pas la jeune fille-embryon, dont le mari pétrira à sa guise le cœur et l'intelligence, mais un être énergique, personnel et courageux. Vous ne voyez pas la vie à travers ces romans convenables et édulcorés, où la jeune fille pauvre, mais intelligente et honnête, rencontre providentiellement le jeune homme riche et beau qui l'épousera, à la satisfaction générale; vous vous êtes affranchie également de ces hypocrites conventions en vertu desquelles la jeune fille ne parle guère que d'une façon absolument générale et abstraite d'un sujet qui la préoccupe cependant : le mariage.

Aussi, est-ce là une question que vous avez étudiée, et ne voulant pas jouer le rôle de la petite bourgeoise qui pianote, brode et cuisine en invoquant la sainte spécialement chargée d'envoyer épouseur aux jeunes personnes pétries de vertus domestiques, vous êtes devenue institutrice, ce qui vous procure, puisque vous vivez avec vos parents, un certain confort, un peu de luxe, quelques plaisirs.

Malgré l'approche de votre 25e anniversaire et votre minois que vous qualifiez — trop modestement, j'en suis sûre — de « gentil », vous n'êtes pas mariée parce que, me dites-vous avec une bonhomie charmante, l'occasion ne s'en est pas présentée...

Et voilà qu'au moment où vous allez coiffer Sainte Catherine, elle se présente, l'occasion, sous les traits d'un instituteur pour qui vous avez de l'estime et de la sympathie et qui vous aime, lui, de tout son cœur.

Vous hésitez et, dans votre indécision, vous voudriez avoir l'avis d'une personne étrangère. Je vais essayer, ma chère enfant, d'examiner la situation avec l'esprit méthodique dont vous me donnez l'exemple, et de vous conseiller le parti le plus conforme à votre mentalité. Ecartons la question sentimentale, car si vous pensez que vos caractères « s'accommoderaient bien l'un de l'autre », vous convenez cependant que si vous ne l'épousiez pas, vous n'en seriez point « horriblement malheureuse ». Le premier avantage d'un tel mariage serait de vous empêcher d'entrer dans la classe un peu ridicule des vieilles filles, mais je ne crois pas que vous soyez accessible à cette considération; le second avantage serait de vous créer un foyer, à vous, où grandiraient vos enfants. Comment serait ce foyer? Oh! très modeste, car un jeune instituteur doit bien gagner de 1,800 à 2,000 francs, n'est-ce pas? Et vous, qui considérez votre profession, non comme un sacerdoce, mais comme la rançon d'un salaire, vous devrez continuer à enseigner pour apporter au ménage l'appoint des 150 francs mensuels que vous dépensez maintenant pour votre toilette et vos plaisirs. Votre situation, étant mariée, sera donc beaucoup plus modeste que celle dont vous jouissez chez vos parents, et elle le deviendra davantage encore lorsque vous aurez des enfants. Vous partirez à l'école avec le souci des petits que vous êtes obligée de confier à une bonne; vous reviendrez, fatiguée, énervée, et tandis que votre mari n'aura plus qu'à lire ou se promener pour se distraire, vous devrez coudre, raccommoder, vaquer aux mille besognes de la maîtresse de maison. Adieu alors les conférences, les petits voyages, enfin toutes les distractions que vous permettaient vos revenus modestes, mais suffisants pour une seule personne; Mariée, vous aurez une vie plus lourde, où les soucis auront plus large place, où les joies, modestes et familiales, seront faites d'une grande part de renoncement...

La raison ne vous conseille-t-elle donc pas de... Qu'allais-je écrire! Il me semble, Dieu me pardonne! que j'oublie totalement mes cheveux blancs et que je raisonne presque aussi sensément qu'une jeune personne de votre âge! C'est que, de mon temps voyez-vous, petite amie, les jeunes filles n'avaient ni votre clairvoyance précoce ni, déçue, ni, je me hâte de l'ajouter, votre courageuse vaillance; si l'une d'elles m'avait, avec beaucoup de réticences timides de sentimentalités confuses, et non sans jouer un peu la comédie de l'amour vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de moi, fait une confidence analogue à la vôtre, j'imagine volontiers que je lui aurais dit : « Ma bonne petite, le rôle d'une femme est d'être épouse et mère; qu'importe un peu moins de luxe, plus de fatigues, moins de jouissance; vous ne pouvez connaître de véritable bonheur sans accomplir votre destinée; épousez celui qui vous aime, élevez vos enfants et soyez heureuse...

Et comme il me semble qu'une larme a brouillé un peu les traits de votre grande écriture ferme et droite dans le passage où vous me parlez de la solitude des vieilles filles, de la tristesse de leur foyer sans enfants, j'ai presque envie — le cœur de la femme ne peut avoir tellement changé depuis vingt ans — j'ai presque envie de vous en dire autant...

LOULOU.

CETTE SEMAINE
Mise en Vente spéciale de Blanc
Blouses fraîches et coquettes
Fr. 19.50, 25.00, 29.50
Chapeaux Fillettes « Jean-Bart »
Fr. 9.50
Toilettes taffetas, **145 francs**
Maison VAN DE PUTTE, r. St-Jean. (8355)

Chronique de la Mode

ROBES D'ENFANTS

Jamais peut-être la mode ne fut plus ingénieuse et la femme plus coquette. Le souci de la toilette a grossi, il pourrait presque faire la pige au souci de l'alimentation qui a cependant atteint, j'en appelle aux ménagères, des proportions qu'on peut justement qualifier de colossales. C'est que le



prix extrêmement élevé des étoffes amène à transformer et à retransformer les toilettes démodées jusqu'à l'ultime limite de la durabilité du tissu, et chacun sait qu'un arrangement demande beaucoup plus de réflexions et de combinaisons géniales que la confection d'une toilette neuve.

Une des économies les plus pratiques et les plus réelles qu'on puisse réaliser est de tailler dans une robe vraiment trop étroite pour la mode actuelle, ou usée en certains endroits, une ravissante robe d'enfant. L'étoffe est au préalable teinte, nettoyée ou même simplement lavée, les étoffes de laine se lavent parfaitement à l'eau et au savon, comme un simple mouchoir de poche.

Le modèle choisi, on l'orne d'un peu de broderie de laine ou de coton perlé. Rien n'est plus gentil, pour petits enfants surtout, que ces robes de crêpon blanc par exemple, bordées du bas, au col et aux manches par un point de boutonnière, très marqué, exécuté en soie lavable bleue ou rose. La robe, de forme russe, a les manches très courtes et complètement fendues; elle se ferme sur les épaules et sur les bras à l'aide de rubans de couleur. Ce modèle est un peu trop simple pour les fillettes; celles-ci portent alors les manches longues et leur robe s'agrémente au cou d'une de ces broderies bulgares, si en vogue il y a quelques années, et toujours si seyantes pour les jeunes. Les mêmes motifs multicolores se répètent en plaques sur les manches. Mais voilà déjà des robes d'été, de plein été que nous ne verrons probablement que d'ici une semaine ou deux.

En ce moment, ces petites demoiselles portent encore des robes de lainage, et parmi les modèles adoptés, je signalerai comme particulièrement pratique et coquet le marin de cheviotte bleu foncée. La jupe à pli, est recouverte jusqu'à 15 centimètres du bas, c'est-à-dire presque entièrement par la blouse droite. Un col et des poignets ornés de cinq soutaches de coton blanc, une cravate de soie noire et un plastron de flanelle blanche complètent ce gentil costume.

Des ancres dorées sont appliquées sur la manche gauche.

Dans le même ordre d'idées, les modèles publiés aujourd'hui par le « Messager de Bruxelles » méritent de retenir l'attention.

Le n. 1 qui donne à l'enfant la silhouette originale et câline d'une coquette petite paysanne zélandaise, se fera en lainage vent, et se boutonne devant à l'aide de boutons de tissu gris sable. La robe, d'une pièce, est resserrée à la taille par une ceinture de tissu. Le bas est rapporté et donne l'impression que l'étoffe a été simplement repliée en un grand ourlet. La pièce rapportée est soulignée par des piqûres ou une broderie étroite de couleur sable et forme poches de côté. Manches courtes.



Le n. 2, en serge ou cheviotte d'un bleu assez foncé est décolleté en carré et orné de langes plis plats. Une ceinture de drap gris passe sous ces plis; un biais de la même étoffe borde l'encolure et fourre les poignets.

LES CORBEILLES A OUVRAGES

Pour être peu coûteuses, les transformations dont je parlais tout à l'heure doivent être faites, non par une tailleuse qui préfère consacrer son temps et ses capacités à un travail moins ingrat, mais par la maman même à qui la patience ne fera pas défaut, puisqu'il s'agit de parer son bébé.



Faut-il pour cela qu'elle paraisse entourée d'un tas de chiffons en désordre, peu jolis à voir?

Non certes! et dans la confection d'une coquette corbeille à ouvrage, elle aura trouvé, une fois de plus, l'occasion d'exercer ses doigts habiles. Oh! les modèles ne manquent pas! Voyez le n. 1, qu'on peut fabriquer aisément soi-même. Si l'on ne dispose pas du support spécial nécessaire, le support d'un berceau fera fort bien l'affaire. On y adapte un sac en cretonne, un volant à plis, un couvercle recouvert de cretonne à l'extérieur et d'une étoffe unie à l'intérieur et voilà faite une corbeille pratique, qui pourra contenir de grands ouvrages. Si vous désirez une corbeille plus petite, à poser sur la table, exécutez donc, en recouvrant de toile une boîte de carton, la jolie corbeille n. 2. Pour les jeunes filles aimant le tricot ou le crochet, la corbeille n. 3 convient et suffit parfaitement. Enfin, à côté des corbeilles, les sacs transportables que l'on emporte chez ses amies, à la campagne, au jardin, sont infiniment pratiques. On obtient de très jolis effets aussi par l'emploi de toiles unies sur lesquelles on incruste ou on brode des motifs fleuris de tons assez vifs. Il est recommandable, cependant, de ne pas utiliser des tissus trop clairs; on hésite à défaire et remonter la corbeille, aussi souvent que l'exigerait la méticuleuse propreté et une corbeille à ouvrages défraîchie, ça n'est pas joli, joli.

SNOBINETTE.

Les soucis moraux et matériels ont fait maigrir beaucoup de femmes.
La Maison BRECKPOT, 146, rue Royale, vient de créer **une ceinture** qui a reçu l'approbation du corps médical.
Malgré la hausse persistante des matières premières, cette ceinture est offerte au prix de 25 francs. (6805)

CERBO Tailleur-Stoppeur breveté
Toute maîtresse de maison soucieuse de ses intérêts, s'adressera à la
Maison Gerbo, 92, rue du Midi, Bruxelles (7573)

NETTOYEZ : Gants, Chaussures, Chapeaux, Vêtements, avec la **TAKOTINE,** pratique et économique. **Fr. 0.90.** Bazars, Droguistes, Merciers, etc.

LE PETIT SAC CARRÉ
grande vogue de la saison, exposé à la **Maison DARDENNE, 69, Marché-aux-Herbes.** (8204)



LE GRAND POT 3 FRANCS
Essayez aujourd'hui même un échantillon que vous recevrez contre fr. 0.60 en timbres-poste. Laboratoires Rosala, 132, rue de Brabant.

NOTES D'ART

JEAN MAYNÉ

J'ai mis en garde, voici quelque temps, certains peintres contre ce qu'une production effrénée pouvait avoir de dommageable pour eux, quant au futur. C'étaient là des conseils dont le peintre de qui je veux vous parler aujourd'hui, qu'aucun petit salon n'absorbe la place réservée à ces « notes », n'a certainement que faire. Depuis la guerre, en effet, le nom de M. Jean Mayné n'a paru que fort rarement sur les catalogues de nos expositions de peinture, aussi les amateurs d'art n'ont-ils pu apprécier complètement, et dans son ensemble, comme il l'aurait fallu, le résultat de ses persévérants efforts.

Il m'a été donné, tout récemment, de visiter l'atelier de cet artiste par trop modeste et mieux en forme que jamais, d'après ce que j'en ai pu juger, et de le féliciter de ses nouveaux ouvrages.

[illegible] l'un des bons élèves de [illegible] s'est longtemps inspiré [illegible] œuvre des petits maîtres hollandais, artiste de race — l'hérédité est plus rare qu'on ne pense — et observateur profond, psychologue en même temps, il en vint bien vite à [illegible] ce genre un peu [illegible] à force d'efforts et [illegible] minutieuse, harmonieuse.

Jean Mayné s'est fait une triple personnalité. Peintre de la figure, il a réussi des portraits d'une précision, d'un style et d'un caractère remarquables; peintre de scènes de la vie moderne, il en a rendu le pittoresque, sans effort visible; il a, dans des compositions d'une aimable simplicité, sans avoir l'air de viser directement à l'effet, cherché avant tout le naturel et la sincérité. Ce qu'il a vu, il l'a peint. Ce sont des scènes de la rue, « La Rixe », deux jeunes vauriens se roulant de coups et se roulant par terre, tandis que les gens s'attroupent; le « Pochard », les « Récureuses », tous tableaux d'un mouvement juste qui ont été admirés, soit aux expositions du Cercle Artistique, soit à celles de l'Essor, soit à la Galerie Royale ou ailleurs.

Faut-il citer le « Bal d'enfants à la Grande Harmonie » ? Cette œuvre, je crois, est assez connue pour qu'il me soit superflu d'insister quant à ses qualités; observation exacte, puissance d'exécution, exécution solide et ample, sans pour cela manquer aucunement de finesse. Ces qualités, nous les avons retrouvées dans « L'Aveugle », d'un pathétique intense. Une vieille femme s'y avance à tâtons, comme si elle se mouvait au milieu de la nuit, au milieu de cet intérieur paisible, familier et clair d'une ancienne maison d'un béguinage, et rien n'est plus émotionnant que ce contraste de cet intérieur souriant et de cette

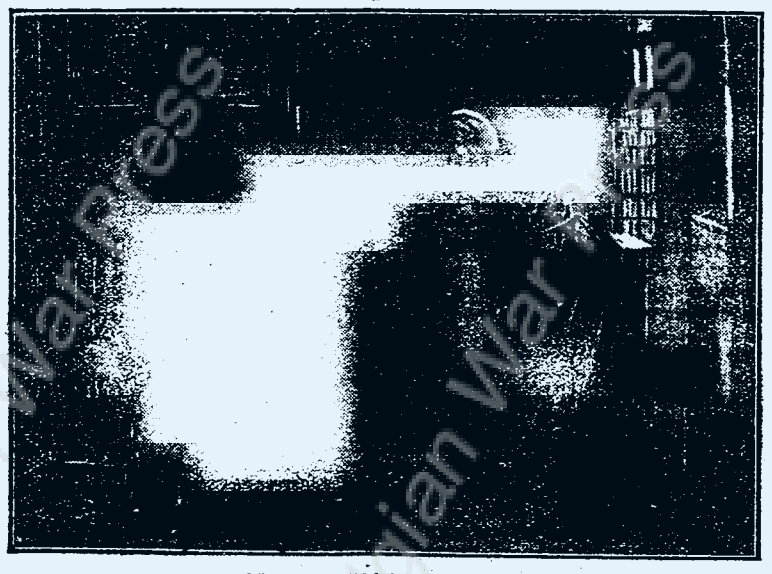

JEAN MAYNÉ : « L'Aveugle »

vieille, de qui les yeux à jamais sont morts. Cette œuvre, d'un réalisme saisissant, vraiment, est complète : pensée, sentiment, couleur, composition, y sont dignes d'identiques éloges.

Peintre de la vie campagnarde, Jean Mayné excelle à rendre les petites scènes de la vie des simples dans le calme intimité des champs, des intérieurs rustiques, le pays du houblon l'a plus d'une fois, heureusement, inspiré. Peintre de plein air, il a — et je rapporte ici ce qu'écrivait à son sujet le regretté Théo Hannon — peint de plein air, dis-je, il a planté résolument son chevalet devant la nature et il a rapporté de cette cure de soleil de lumineux paysages et de truculentes études. Et souvent, la plupart de ces coins de nature sont étoffés de personnages pittoresques, car Mayné ne peint pas exclusivement le paysage le dimanche « lorsque tout le monde est à la messe ».

L'atmosphère est surtout bien rendue en ses tableaux, où les plans sont exactement mis à leur place. Tantôt c'est l'heure chaude du plein midi qui inspirera l'artiste, tantôt ce sera un sous-bois, tantôt une chaumière, tantôt les vastes horizons de la mer, et toujours l'œuvre naîtra solidement construite, brossée d'un pinceau minutieux et sincère, dans des pâtes souples et blondes.

Jean Mayné est, du reste, d'un tempérament essentiellement sévère pour soi-même. L'impression, l'étude, le premier jet d'une œuvre sont tenus par lui comme des essais qu'il ne convient pas de livrer au grand public. Il ne veut montrer à celui-ci que des ouvrages d'une intensité d'art tout à fait supérieure, des ouvrages où rien n'a été laissé au hasard, où, pour faire plus vite, on a truqué le mouvement d'une figure, l'intensité d'un jeu de lumière, où l'on a barbouillé à la va-je-te-brosse les terrains ou le fond. Non, Jean Mayné est un des artistes qui professent qu'il faut pouvoir vibrer et communier avec son modèle sous les espèces du beau avant de commencer un tableau, qu'il faut savoir dessiner avant de peindre et juger avant de dessiner, en connaissance de cause, des proportions exactes des êtres et des choses. C'est de la vieille école, c'est la routine, nous avons changé tout cela, diront les novateurs. A bas l'Académie! Nous perçons les murs avec les couleurs de nos tableaux, c'est bien assez! A quoi bon encore donner des concours exacts à nos taches de couleur? Pourquoi faire se dégager de nos toiles un sentiment quelconque? Pourquoi savoir dessiner? N'est-ce pas assez que cela hurle?

Ces outrances, qui font hausser les épaules, laissent Jean Mayné bien indifférent. Il a modernisé sa façon de peindre selon ses aspirations et ses goûts; sa peinture est souple, son coloris soutenu, sans rien de maniéré ni de mièvre dans la fermeté de son dessin. Il est lui-même, peut-on exiger plus? L'affirmation de sa personnalité n'est-elle pas le plus grand souci d'un artiste digne de ce nom? Jean Mayné professe que l'art ne doit point demeurer le régal des seuls initiés, mais devenir la pâture de tout le monde; il a horreur du compliqué, de l'étrange, du tarabiscoté. Aussi faut-il louer sa simplicité voulue, ses interprétations sincères, franches, ses tonalités harmonieuses.

Jean Mayné nous doit une exposition prochaine de ses œuvres; celle-ci aura de quoi, je vous l'assure, intéresser les amateurs de belles choses.

Charles DESBONNETS.

CHOSES DE CHEZ NOUS

LA GRANDE BOUCHERIE

La Grande Boucherie constituait jadis un bien domanial, qui appartint successivement aux différentes dynasties qui se transmirent la souveraineté de la Belgique. Elle fut vendue par le Gouvernement hollandais en 1825. Plusieurs des petites maisons qui entourent cet édifice furent aliénées dès 1820.

Lors de sa mise en vente, la boucherie donnait un revenu de 423 florins des Pays-Bas, provenant de la location d'une place, d'un grenier, de plusieurs caves et de treize bancs ; cinquante-quatre autres bancs ne devaient au possesseur qu'un cens annuel, variant de 85 cents à 9 florins 60 cents.

Ces derniers bancs constituaient entre les mains des détenteurs de véritables propriétés, pouvant se transmettre, se vendre etc., comme des immeubles distincts. Cette condition leur fut formellement reconnue par un arrêté du Conseil de préfecture du département de la Dyle, arrêté daté du 23 juillet 1811.

En 1852, la Ville fit démolir le perron de la Grande Boucherie. L'escalier extérieur formait, sur le Marché-aux-Herbes, une saillie qui rétrécissait une des voies les plus passantes de la ville et dont le mauvais effet était devenu plus désagréable encore depuis que l'administration communale avait 26, par mesure de sûreté publique, en faire démolir la partie supérieure, qui menaçait ruine. Le propriétaire de l'immeuble exigea une indemnité de 8,000 francs pour ce travail. L'un des résultats de cette transformation fut l'expulsion d'une marchande de fruits, qui abritait depuis nombre d'années son éventaire sous le perron ; un autre fut la suppression d'un banc de boucher et la suppression partielle du banc voisin.

La boucherie occupait déjà l'emplacement actuel en 1276. Plus tard, d'autres halles à la viande ayant été construites, on la désigna par les épithètes d' « ancienne » et de « grande » boucherie. Comme nous l'apprend Wauters, la Grande Boucherie était un bâtiment à peu près carré, ayant plusieurs entrées. Le rez-de-chaussée se composait de petites habitations données en location par le domaine, et la halle se trouvait à l'étage. Les bouchers s'y tenaient tous les jours, excepté le vendredi, qui était réservé pour les marchands de lin et les pelletiers. Les marchands de lin y avaient douze stalles et les pelletiers dix ; ils payaient un cens annuel de deux vieux gros par stalle. Les bouchers devaient au domaine, sans doute pour avoir le monopole du débit de la viande, un cens de quarante-six livres 8 sous 6 deniers de Louvain, plus un cens particulier de 6 livres 15 sous pour la rangée des bancs dite la « vutselrote ». En outre, à moins d'exemptions particulières, le duc percevait un cens sur chaque banc. Nul ne pouvait occuper un banc s'il n'était du métier des bouchers.

En 1513, on conçut le projet de bâtir une nouvelle boucherie sur une partie du terrain de l'ancien Marché-au-Poisson, au coin de la place qu'on a appelée depuis le Marché-aux-Herbes, et de la rue de la Colline ; mais ce projet fut abandonné. Enfin, des commissaires nommés « ad hoc », ayant constaté l'état caduc de la boucherie, qui menaçait d'écraser un grand nombre de personnes et de détruire les maisons avoisinantes, Marguerite de Parme autorisa la reconstruction de ce bâtiment sur le terrain derrière la « Broodhuys ». Les propriétaires des bancs à viande contribuèrent dans les frais pour une somme de 2,000 florins du Rhin (2 mai 1566). Cette reconstruction fut menée avec tant de célérité que les bouchers s'installèrent dans le nouveau bâtiment le 17 janvier 1567.

Détruite lors du bombardement de 1695, la boucherie fut reconstruite deux ans plus tard, d'après les plans et sous la direction de l'architecte De Bruyn.

Causerie Sportive

Le problème de l'éducation physique reste complexe. Il l'est d'autant plus chez nous qu'il ne s'est jamais trouvé un Messie sportif comprenant l'importance toute sociale de cette question de la régénérescence de la race. En outre, nous n'avons pas encore notre méthode bien nationale, adaptée à notre tempérament, utilisant largement nos qualités, tout en ménageant nos défauts. Le Belge n'a pas la placidité et le calme des hommes du Nord, qui ont pu s'adapter à la gymnastique suédoise que maints d'entre nos jeunes gens ont abandonnée parce que trop calmement ennuyeuse ; il n'est pas non plus nerveux comme l'homme du Midi, qui dédaignera et négligera toujours un système éducatif ne lui permettant pas d'utiliser les merveilleuses ressources de son tempérament ardent. Ce qu'il nous faudrait, en Belgique, c'est une méthode mixte, si je puis m'exprimer ainsi, une méthode où l'on ne négligerait pas de réserver à notre émulation naturelle la possibilité de se donner libre cours tout en appliquant les grands principes des éducateurs précédents. On reprocherait à ce système d'être un décalque de ses devanciers, une copie et un plagiat. Qu'importe ! Dans une question aussi importante, on ne se paie pas de mots, mais uniquement de faits. Le but à atteindre doit seul nous préoccuper : nous ne nierions pas la collaboration des compétences antérieures auxquelles, bien volontiers, nous accorderions la part qui leur reviendrait dans le résultat et leur en garderions une éternelle reconnaissance.

Quelle est la méthode qui se rapproche le plus de celle qu'il faudrait adopter chez nous? Nous donnerons notre avis personnel à ce sujet.

Nous avons vu à l'œuvre, travaillant en groupe, des hommes ayant pratiqué l'éducation physique en plein air, selon une méthode bien moderne qui a rendu célèbre le nom de son créateur, le fameux Hébert. Ce qui m'a frappé, c'est l'air de famille qui apparentait ces centaines de corps, une sorte d'unification des épidermes, de la ligne et de la plastique qui semble bien tendre à la réalisation d'un type générique et définitif, cet « athlète complet » dont on s'est proposé l'idéal. Je n'ai jamais éprouvé pareille sensation devant une équipe sportive ou une société de gymnastique au travail. Nos sportsmen et nos gymnastes se présentent avec une conformation et des tares héréditaires, des déformations acquises. Des exercices trop spéciaux ne corrigent qu'une partie de ces tares et de ces déformations, en aggravent même quelques-unes ; trop de gymnastes se consacrent uniquement à un appareil, trop de champions se spécialisent dans une ou deux performances où ils réussissent particulièrement. De temps en temps, pour les uns comme pour les autres, une faible dose de gymnastique « corrective », mais pas de régime d'ensemble, pas de gymnastique générale et surtout « active » s'adressant au corps tout entier, capable à la fois de le former et, au besoin, de le reformer, capable par exemple de faire du sauteur-né un suffisant nageur et un honorable leveur de poids, de l'homme de vitesse un homme de fond, du nageur un gaillard sachant lutter et boxer, etc., etc.

La « méthode Hébert » a vu d'ailleurs ses principes indiqués dans les travaux de M. Georges Demeny, créateur de ce que l'on pourrait appeler la science du mouvement. Et celui-ci avoue lui-même très franchement que dans cette science éminemment expérimentale, il n'a fait que re-découvrir l'Amérique, moins encore peut-être : l'œuf de Christophe Colomb !...

Faut-il rappeler les principes de cette révolution dans la formation de la jeunesse, révolution dont il faut absolument que nous ressentions en Belgique les bienfaisants effets qui enterreront une bonne fois pour toutes les fameux et tenaces systèmes purement déductifs et si je puis dire, théologiques ! La plupart des méthodes précédentes (il faut entendre les modernes, car les Grecs, auxquels il faut toujours en revenir semblent bien avoir tout vu ou tout pressenti) étaient analytiques et considéraient le corps humain comme un assemblage d'organes et de groupes musculaires qu'on pourrait développer isolément, artificiellement, par des exercices conventionnels. Or, la nature, laissée à elle-même, n'agit point ainsi : là comme ailleurs, elle procède par synthèse, elle n'accomplit aucun mouvement, elle ne développe aucun membre sans les mettre en relation, en coordination avec le corps tout entier. Les éleveurs le savent d'instinct : ils ne songent pas à développer une bête en lui imposant des mouvements localisés, mais en la faisant trotter, marcher, galoper, selon une progression bien étudiée. Ce faisant, d'ailleurs, les éleveurs ont eux-mêmes fait déjà une œuvre à demi artificielle : l'animal à l'état de nature arrivé à son entier développement, remplit son gabarit idéal rien qu'en se mouvant à sa guise, selon ses besoins et aussi selon son plaisir, le chien en courant, l'oiseau en volant, purement et simplement.

Pareillement, l'homme doit arriver à remplir sa forme et sa constitution physiologique idéales rien qu'en pratiquant les mouvements pour lesquels il a été créé et que la lutte pour la vie imposait à l'homme primitif : la marche, la course, le saut, le grimper, le lancer, la natation, etc. La civilisation les lui ayant rendus inutiles pour la plupart, il faut qu'il y revienne volontairement s'il veut se bien porter. Il doit retrouver plus que l'énergie et l'adresse : il doit se refaire, par la pratique de la nudité, cette force de résistance que Hébert appelle la « rusticité ». Il doit même, logiquement, retrouver jusqu'à la frugalité de l'homme primitif que possèdent encore les sauvages et qui leur permet de couvrir, chargés, des étapes de 40 et 50 kilomètres sans autre nourriture qu'une poignée de manioc, de riz ou quelques bananes, sans autre boisson que de l'eau. Telles sont les bases d'une méthode éducatrice vraiment digne de ce nom. Les sports, au sens où nous entendons ce mot, devraient être l'utilisation agréable, par manière de jeu, d'un corps formé généralement par la méthode naturelle : aucun d'eux ne peut se targuer d'être à lui seul, suffisamment éducatif sinon, à la rigueur, le plus simple : la course à pied ou le plus complexe et celui qui résume la plupart des autres : le football.

Quant aux méthodes dites scientifiques ou rationnelles, elles peuvent constituer un moyen artificiel de redressement pour les déviés ou les tarés, une gymnastique provisoire pour les chétifs ou les convalescents, un régime d'entretien pour les vieillards et surtout un pis-aller pour les sédentaires et les affairés qui n'ont ni le temps ni la volonté de soigner logiquement leur corps : rien de plus. Et pourtant ce sont ces exercices éducatifs réglementaires qui occupent la place d'honneur dans les programmes de nos gymnases et de nos écoles !

La méthode Hébert permet de former, en cinq mois, des hommes sachant pratiquer tous les mouvements pour lesquels est fait notre corps. Résultats scientifiquement certains, dûs à une autre idée fort heureuse et fort simple, qui consiste à dresser un tableau numérique, une sorte d'enregistreur (assez semblable en l'espèce à une table de logarithmes) grâce auquel on peut se rendre compte à chaque instant de la valeur d'un homme dans les épreuves de la « série-type » des exercices utilitaires et, en faisant le total des points qui lui sont attribués, de sa valeur athlétique totale. L'originalité de cette arithmétique c'est d'aller de —5 (performances insuffisantes ou nulles) à +15 (maximums atteints par des sujets d'élite) en passant par 0 (limite inférieure du développement élémentaire) par les performances moyennes (1 et 2) et les performances supérieures (3, 4, etc.). Conception scientifique qui n'a rien d'arbitraire, puisqu'on peut chronométrer un 100 mètres, mesurer avec précision un saut, etc. Cette codification par des chiffres du devoir athlétique de l'homme normal, c'est l'instrument pratique, commode, grâce auquel un instructeur quelconque, à la rigueur un incompétent, pourrait enseigner la méthode en l'absence du maître. C'est le baromètre hebdomadaire, mensuel et annuel qui témoigne de la valeur du système et qui marque ses progrès. Or, en matière d'éducation physique, les moyens de vérification ont une importance extrême.

Il y a une difficulté : les livres de Hébert sont empreints d'une certaine sécheresse philosophique ou même mathématique, procédant par axiomes et théorèmes, renvoyant volontiers les lecteurs, à la façon de Spinoza, à des vérités précédemment établies. Mais, malgré cela, grâce à ses apôtres convaincus que sont devenus ses adeptes, cette « méthode naturelle » vivra, s'imposera à notre pédagogie universitaire parce qu'elle a été conçue par un homme enthousiaste de son propre sens musculaire, parce qu'il y a mis de l'imagination, du sentiment, de l'éloquence, tout ce qui est apte enfin, même chez nous en Belgique, à imposer et faire passer dans la pratique les sciences les plus abstraites.

VICTORIEN.

Causerie Juridique

La novation et ses effets

Une obligation résulte-t-elle d'un jugement ou d'un titre quelconque? Existe-t-il un privilège? Le bénéficiaire doit alors veiller à ce que son titre ou son privilège subsiste jusqu'à l'extinction de l'obligation, car une faute commise dans l'importabilité des paiements effectués à valoir pourrait compromettre et même supprimer complètement l'existence du titre ou du privilège.

En effet, la novation est, suivant la définition exacte de l'ancien jurisconsulte français Pothier, la substitution d'une dette nouvelle à une dette ancienne. Ce n'est pas seulement un changement de titre, une nouvelle reconnaissance ou un nouveau billet, laissant subsister la dette ancienne, mais bien l'extinction d'une obligation, laquelle est remplacée par une autre.

La novation s'opère de trois manières :

1) Lorsque le débiteur contracte envers son créancier une nouvelle dette qui est substituée à l'ancienne, laquelle est éteinte ;

2) Lorsqu'un nouveau débiteur est substitué à l'ancien, qui est déchargé par le créancier;

3) Lorsque, par l'effet d'un nouvel engagement, un nouveau créancier est substitué à l'ancien, envers lequel le débiteur se trouve déchargé.

Cependant, la jurisprudence admet qu'en principe l'acceptation par le créancier de billets négociables en paiement d'une dette antérieure n'opère pas novation ; mais le renouvellement d'un effet de commerce peut l'entraîner.

La loi exige en outre que la novation ne s'opère qu'entre personnes capables de contracter.

La volonté d'opérer une novation ne doit pas nécessairement résulter d'un écrit; il convient toutefois de tenir compte que la novation ne se présume point et que la volonté de la faire naître soit clairement manifestée dans l'acte posé.

S'il s'agit de la substitution d'un nouveau débiteur, la novation peut s'opérer sans le concours du premier débiteur.

Pour que la délégation par laquelle un débiteur donne au créancier un autre débiteur qui s'oblige envers le créancier, produise son effet et opère novation, le créancier doit expressément déclarer qu'il entend décharger son débiteur qui a fait la délégation.

Ainsi, selon la jurisprudence, la délégation du prix d'un immeuble que vend le débiteur, alors même qu'elle est faite par lui à des créanciers inscrits sur cet immeuble, n'opère novation qu'autant qu'elle a été acceptée.

Le créancier qui a déchargé le débiteur par qui a été faite la délégation, n'a point de recours contre ce débiteur, si le délégué devient insolvable, à moins que l'acte n'en contienne une réserve expresse, ou que le délégué ne fût déjà en faillite ouverte, ou tombé en déconfiture au moment de la délégation.

La simple indication faite par le débiteur, d'une personne qui doit payer à sa place, n'opère point novation. Il en est de même de la simple indication faite par le créancier, d'une personne qui doit recevoir pour lui.

Les privilèges et hypothèques de l'ancienne créance ne passent point à celle qui lui est substituée, à moins que le créancier ne les ait expressément réservés.

Si la novation s'est opérée entre le créancier et l'un des débiteurs solidaires, les privilèges et hypothèques de l'ancienne créance ne peuvent être réservés que sur les biens de celui qui contracte la nouvelle dette.

La novation opérée par la substitution d'un nouveau débiteur, n'a pas pour effet de faire passer sur les biens du nouveau débiteur, les privilèges ou hypothèques primitifs.

Par la novation faite entre le créancier et l'un des débiteurs solidaires, les co-débiteurs sont libérés.

Les cautions sont libérées par la novation opérée à l'égard du débiteur principal.

Néanmoins, si le créancier a exigé dans le premier cas, l'accession des co-débiteurs, ou, dans le second, celle des cautions, l'ancienne créance subsiste si les co-débiteurs ou les cautions refusent d'accéder au nouvel arrangement.

BOITE AUX LETTRES

Droit d'auteur

L. C. 114. — La question posée est très délicate. L'art. 1er de la loi du 22 mars 1886 dispose que l'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Dans le cas signalé, il ne s'agit pas évidemment d'actes officiels de l'autorité qui ne donnent pas lieu au droit d'auteur, aux termes de l'art. 11 de la dite loi. Il ne peut être question non plus de l'éventualité prévue à l'art. 13 de la même loi, stipulant que le droit de l'auteur n'exclut pas le droit de faire des citations lorsqu'elles ont lieu dans un but de critique, de polémique ou d'enseignement. La conclusion à tirer de ce qui précède est que vous feriez bien, pour éviter tous ennuis, de vous mettre d'accord avec les auteurs en question.

Me permettrez-vous de vous signaler que l'obole annoncée n'était pas jointe à votre lettre, ce, à telles fins que de droit?

Privilège du propriétaire

S. D. — Si le propriétaire apprend le déplacement du mobilier garnissant l'immeuble loué, il aurait le droit de le faire « saisir-revendiquer » à la condition de l'exercer dans la quinzaine, puisqu'il s'agit d'un mobilier de maison. — Merci pour votre obole.

N. B. — Il est répondu par la voie du journal à toutes demandes de renseignements auxquelles est jointe une obole.

Consultations gratuites

N.-B. — Notre service fonctionne le mercredi de chaque semaine, entre 11 heures et midi.

ARGUS.

CHRONIQUE RIMEE

SAINTS DE GLACE

Servais et Mamert et Pancrace,
Indésirables saints de glace,
Pour cette fois, soyez bénis.
De votre humeur atrabilaire
Qui nous vaut un frisson polaire,
Vous nous exemptez ; grand merci.
Votre trio comminatoire
S'inscrivait au calendrier,
En même temps, chose notoire,
Que l'effroi du jardin fruitier,
L'abominable lune rousse.
Vrai, nous l'avions, la belle frousse.
Que de symptômes réunis!
Vous nous épargnez la menace
D'un froid de loup ; soyez bénis,
O Servais, Mamert et Pancrace.

Comme des Saints accommodants,
Oui, vous nous fûtes pitoyables
Et hier encor si redoutables,
Vous voici devenus cléments.
Vous laissorez les violettes
S'épanouir en les sous-bois,
Dans le gazon les pâquerettes
S'ouvriront, disant leurs émois,
Avant de laisser sous les doigts
Des amants et des amoureuses
S'effeuiller leurs pétales blancs.
...Un peu ... beaucoup ... passionnément.
Vous laisserez les tubéreuses
Emaner leurs parfums troublants.
Grâce à vous, l'on verra les roses
Et les œillets et les jasmins,
Venir égayer nos jardins,
Pour nous guérir de nos névroses,
Et nous croirons nos maux finis,
Oubliés sans laisser de traces.
Ah! oui, grands saints, soyez bénis,
O Servais, Mamert et Pancrace.

MISTIGRI.

Finance Commerce Industrie

PETROLES DE TUSTANOWICE

Si nos lecteurs veulent bien se souvenir du dernier article consacré par nous à cette affaire intéressante, ils remarqueront que nous ne l'avons traité qu'en ses grandes lignes générales, insistant sur deux points importants: la restauration de la plupart des puits qui avaient été mis hors service lors de la retraite russe d'une part, de l'autre, l'écoulement assuré des produits dont la majeure partie réquisitionnée par l'autorité autrichienne est payée par elle à un prix très rémunérateur, de telle sorte qu'au point de vue rendement, la situation momentanée de cette industrie est pour le moins aussi satisfaisante qu'elle pouvait l'être dans les périodes les plus favorables qui précédèrent la guerre.

Il est un point cependant sur lequel nous n'avons fait que glisser sans nous y attarder, et qui demande un exposé assez complet pour être bien compris du public. Ce point est relatif au mode de participation, dit du pour cent brut.

Nous allons essayer de faire comprendre le plus clairement possible en quoi consiste cette participation et d'où elle tire ses origines.

Le pour cent brut.

Tout le monde sait aujourd'hui que la Galicie est la contrée qui peut être considérée comme la plus riche au point de vue pétrolifère de l'Europe.

Elle doit à cette seule industrie son développement économique, de date assez récente d'ailleurs, puisqu'il y a soixante ans, soit en 1857, sa production en pétrole ne se chiffrait qu'à 275 tonnes et que les statistiques officielles de 1908 faisaient déjà ressortir cette production comme atteignant 58,152,223 tonnes.

Il ne nous appartient pas d'expliquer ni de commenter l'essor vraiment prodigieux pris par cette industrie, ce serait sortir du cadre que nous avons assigné à la présente chronique et nous aurons probablement à revenir sur cette question lorsque nous examinerons, un de ces jours, la situation actuelle de l'industrie pétrolière, son avenir pour la période qui suivra le grand conflit actuel, période que chacun espère voir s'ouvrir bientôt, et le rôle que ce combustible, d'un maniement si facile et d'un rendement calorifique si considérable, jouera vraisemblablement dans l'œuvre de restauration industrielle à laquelle toutes les nations européennes vont devoir s'attacher.

La Galicie donc, vers le milieu du siècle dernier, se révéla comme un pays excessivement riche en pétrole.

Malheureusement, les expériences coûteuses faites en Amérique par des particuliers et par des organismes financiers, avaient démontré que l'exploitation des terrains pétrolifères demandait de grandes immobilisations de capitaux.

A cette époque, le capitalisme n'avait pas encore réalisé les prodiges dont il devint coutumier vers la fin du XIXe siècle, de telle sorte que ces richesses gisant sous la forme de lacs souterrains restaient inexploitées, d'autant plus que la plupart des propriétaire du sol, très morcelé, étaient loin d'être en mesure de faire les frais nécessaires à cette exploitation.

Devant cette impossibilité, ces petits et même ces grands propriétaires adoptèrent un compromis assez semblable à celui qui fut en usage dans nos régions charbonnières belges et dans celles du Nord français lors de l'éclosion de l'industrie charbonnière. Ils louèrent leurs terrains à des sociétés qui s'engageaient par actes dûment notariés et enregistrés, à payer aux dits propriétaires une redevance déterminée qui, dans certains cas, pouvait atteindre jusqu'à 20 p. c. brut de la production.

Cette redevance, par une élision verbale toute naturelle prit le nom de « pour cent brut ». Elle constitue un véritable privilège les droits du détenteur sont inscrits officiellement au bureau cadastral des mines et une loi spéciale régit les modalités de payement.

Chaque mois, et par les soins du fisc, il est publié un relevé officiel du rendement de chaque exploitation; le détenteur du pour cent brut touche le mois suivant la redevance afférente à sa participation.

Nous avons employé intentionnellement cette expression « le détenteur du pour cent brut » ; c'est qu'en effet le propriétaire du terrain, premier titulaire de la redevance, peut céder tout ou partie de ses droits à des tiers.

Et cette cession, est elle-même sujette à diverses formalités ayant pour but et pour effet d'authentifier la convention et de la rendre juridiquement inattaquable.

La cession substitue donc l'acquéreur au propriétaire cessionnaire.

Cette disposition juridique devait forcément faire naître l'idée de réunir sous un même contrôle un certain nombre de «pour cents bruts » sans risques aucuns, sans frais d'exploitation, avec des frais de gestion extraordinairement réduits. On pouvait de la sorte percevoir des redevances considérables, d'autant plus considérables que l'industrie pétrolière se développerait et que, par suite des besoins toujours croissants, les prix de l'huile atteindraient des cours plus élevés.

D'autre part, le prix d'achat de cette redevance est rapidement amorti par l'importance des versements mensuels effectués par les exploitants.

Enfin, et c'est là un grand point extrêmement important au point de vue de la Société, envisagée dans la présente étude, le certificat de pour cent brut donne également droit aux bénéfices provenant des puits établis ultérieurement sur les territoires concédés.

Enfin, le pour cent brut constitue à proprement parler un véritable titre obligataire puisqu'il est gagé par les bâtiments et installations de l'exploitant, qu'il constitue en quelque sorte une créance hypothécaire et que de par sa situation privilégiée, il prend le pas sur les actions et même sur les obligations émises par les sociétés exploitantes.

Dans ces conditions, est-il nécessaire d'insister sur la sécurité et l'excellence de ce placement, quand on songe à la prospérité notoire et indiscutable de la plupart des entreprises pétrolifères qui exploitent dans la région et qui distribuent, chaque année, de copieux dividendes à leurs titres de premier et de second rang.

Les résultats depuis la guerre.

Pour établir avec une certaine approximation quels ont été des résultats obtenus au cours de ces trois dernières années, nous prendrons comme base ceux du dernier exercice connu, celui de 1913.

Pour cet exercice, la moyenne du cours pour le pétrole brut fut de 9 couronnes aux 100 kilogs. La Société Anonyme belge des Pétroles de Tustanowice réalisa pour sa part un bénéfice net de 266,000 francs.

Pour les sept premiers mois de 1914, il faut tenir compte de la baisse des prix de vente, tombés à 5,50 couronnes en juillet. Néanmoins, la participation afférente à la Société représente très approximativement pour cette période de sept mois, environ 115,000 couronnes de bénéfice net.

Nous ne possédons aucune donnée exacte pour les cinq derniers mois de 1914, mais, vers la fin de l'année 1915, la plupart des puits rétablis donnaient environ 80 p. c. de la production moyenne d'avant la guerre. Le cours du pétrole brut se maintenant aux environs de 6 couronnes, on peut évaluer à 100,000 couronnes la part revenant à la Société.

Nouvelle amélioration en 1916 ; la production totale atteint 78,868 citernes de 10,000 kilogs, soit 82 p. c. de celle de 1913. En même temps, le cours du pétrole se relève sensiblement, atteignant des prix très élevés (jusqu'à 40 et 44 couronnes pour le commerce libre).

La plus grande partie de la production est réquisitionnée par le gouvernement, qui la paye de 10 à 14 couronnes.

En ne calculant que sur ce prix payé par le gouvernement, la part revenant à la Société s'établit au moins par 200,000 couronnes.

Situation financière

Si nous examinons le dernier bilan publié par la Société, nous constatons immédiatement qu'il fait ressortir une situation d'une limpidité parfaite, nous dirons mieux: d'une solidité exceptionnelle.

En effet, pour un actif réalisable qui se monte à 1,098,044 fr. 50, pour des immobilisations importantes figurant au bilan pour 1 franc et avec une provision de 30,000 fr., nous ne trouvons au passif, poste des créditeurs divers, qu'une somme de 5,267 fr. 50.

Notons, d'autre part, que de l'actif réalisable, stipulé plus haut, d'importantes sommes sont productives d'intérêts.

Notamment :

Débiteurs sur nantissements...	362,382.40
Débiteurs divers	17,315.00
Caisse en Belgique	4,288.00
Banques en Autriche	105,439.14
Au total	489,424.54

soit près d'un demi-million.

REPARTITION

Prenons un exemple concret pour faire saisir la situation relative des différentes titres de la Société dans la répartition des bénéfices.

Ceux de 1913, nous l'avons vu, furent de 266,000 francs, dépassant donc le quart du capital social.

Ce bénéfice réparti en sa totalité eut donné : 5 p. c. à la réserve, 13,300 francs; 6 p. c., égal 12 francs, au privilégiées, 30,000 francs, soit au total 43,300 francs.

Le surplus, soit 222,700 francs, devait être partagé par moitié entre les privilégiées et les titres représentatifs de l'ancien capital.

Soit : Aux privilégiées, 111,350 francs; 10 p. c. au Conseil, 11,135 francs; 10 p. c. amortissement d'actions privilégiées à 200 francs, plus une part de dividende, 11,135 francs; 80 p. c. comme second dividende, 89,080 francs, ce qui représente un second dividende de 35 fr. 60 par titre.

A l'ancien capital, 111,350 francs, dont : aux actions de capital, 5 fr., soit 50,000 fr.; sur le surplus de 61,350 francs : 10 p. c. au Conseil, 6,135 francs; amortissement par rachat en dessous de 100 francs de 500 actions de capital à 60 francs, 30,000 francs. Reste : 25,215 francs, dont 50 p. c. aux actions de capital, 12,607 fr. 50; 50 p. c. aux parts de fondateurs, 12,607 fr. 50; soit aux premières 1 fr. 26 et aux secondes 6 fr. 30.

Si l'action privilégiée, cotée actuellement 215 francs, reçoit 47 fr. 60, la capital touche 6 fr. 26 et la fondateur 6 fr. 30.

Il est aisé d'établir une comparaison entre les résultats de cette répartition type et ceux que donnerait la répartition des bénéfices effectués au cours des années de guerre que nous venons de passer en revue.

Nous avons conclu pour 1916 à un solde temporaire de 200,000 couronnes au moins, un bénéfice distribuable de 117,000 donnerait 25 francs à la privilégiée 4 fr. 15 à l'action de capital.

Concluez, et surtout comparez les cours actuels.

V. TRAQUET.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 28

DU SANG DANS LES TÉNÈBRES

GRAND ROMAN SENSATIONNEL

par DANIEL LESUEUR

PREMIERE PARTIE

FLAVIANA PRINCESSE

VII

Trois cœurs... trois secrets

— Oh ! fit-elle à mi-voix, j'ai l'air d'une gosse. J'ai l'air encore plus gosse, avec mes cheveux nattés, dans cette « matinée » à col rabattu.

Elle s'examina encore, puis ajouta :

— Et cette mine de chausson aux pommes !...

Sa bouche se tordit en une grimace.

Elle injuria son image.

— Sale gosse, va !

Pan ! le miroir fut enfoncé rageusement au fond du sac. Vlan ! le sac fut raccroché.

Et alors, se reprenant, se calmant, avec un passage de songe sur le visage, — ce visage dont elle ne pouvait voir en ce moment la grâce passionnée, Bertile soupira :

— Etre belle comme « petite mère »... Etre une reine de la danse comme elle !... Ah ! s'il l'aime, il aura bien raison.

Elle était encore immobilisée dans son rêve, quand la vaste personne de la femme de charge s'interposa entre la fenêtre et le lit.

— Tiens ! Mélanie... Vous m'avez fait peur. Est-ce que le docteur est parti ?

— Oui, mademoiselle.

— Pourquoi est-ce que petite mère n'est pas revenue me dire ?...

— Vous dire quoi ?

— Rien.

— Madame s'habille. Elle était en retard. Et maintenant, cette petite malade pour rire va se lever, n'est-ce pas ? dit gentiment la brave femme.

Tout en glissant des bas sur les longues jambes maigres de la fillette, Mélanie annonça :

Vous ne savez pas, mademoiselle Bertile... Le soir où vous dînerez à table pour la première fois, il y aura une surprise.

— Quoi ? s'écria Bertile, redevenue instantanément la « gosse » qu'elle interpellait tout à l'heure. Quelle surprise ? Des escargots ? Une glace au citron ? Des profiterolles, comme la cuisinière les fait si bien ?...

— Fi, mademoiselle ! ce n'est pas quelque chose qui se mange.

— Mais vous m'avez dit : « pour le dîner. »

— Non, non... Au dîner, à table... Un invité, quoi !

— Un invité ? Pas pour moi... Je ne connais pas les amis de petite mère. A moins que...

Du rose lui monta aux joues. Elle pensait à son père. Le pauvre papa ! comme ce serait bon de l'avoir là, tout gauche, tout étonné de délicatesses qu'il n'a jamais vues. Mais non... impossible.

Et, soudain, tout haut :

— La rosse ne le laisserait pas venir.

— Quelle rosse? demanda Mélanie, stupéfaite. Vous savez bien que ce pauvre docteur vient de perdre subitement sa femme, qu'il adorait. Ce n'est pas au bout de deux mois...

— Qu'est-ce que vous chantez, Mélanie ? s'écria la petite, soudain nerveuse. Le docteur, bien sûr... Mais est-ce que j'y pensais ? D'ailleurs, s'il vient dîner, c'est bien simple... je n'irai pas à table.

Mélanie, qui lui agrafait sa jupe par derrière, leva les yeux pour l'observer dans la glace de l'armoire. Ces gamines, sait-on jamais ce qu'elles vont se fourrer dans la tête ?...

Elle ne voulut pas prendre celle-ci au sérieux.

— Ta, ta, ta. Vous irez très bien à table... Parce que vous ne serez pas dans la petite crise d'humeur et de fatigue que vous donne encore l'effort de vous habiller. Puis, si vous n'y alliez pas, Madame, ne dînerait pas en tête à tête avec le docteur Delchaume. De quoi ça aurait l'air ? Tandis que ce pauvre garçon, qui ne va nulle part, qui s'enferme dans son chagrin... Eh bien, une dînette comme ça, entre sa petite malade, et l'étoile du National-Lyrique, — une étoile aussi respectée qu'une chanoinesse, et que Tout-Paris appelle « la princesse lointaine, » ça ne tire pas à conséquence... Et c'est une vraie charité de cœur à lui faire.

— « La princesse lointaine... » répéta Bertile. Dites... est-vrai, Mélanie, que « petite mère » avait été épousée par un prince ?

— Demandez-le lui, riposta la grosse camériste, avec une bonhomie facétieuse.

— Cette malice !... Vous savez bien qu'elle ne me répondrait pas.

La jeune fille garda un instant le silence, puis, se parlant à elle-même plus qu'à la femme de charge :

— Mais pourquoi ?... pourquoi ? si elle a été mariée... mariée à un prince... est-ce un si terrible secret ?

Le dîner eut lieu comme Mélanie l'avait annoncé.

Un singulier trio, dans la pimpante salle à manger, de style anglais, autour de la table ronde, nappée de broderies anciennes, couverte de bibelots compliqués en cristal et en argent, — petits pichets, petites coupes à fruits et à bonbons, petits vases dans chacun desquels trempait une fleur.

Delchaume s'étonnait d'être là. C'était le premier repas qu'il ne prit pas seul depuis la mort de Francine. Et il ne comprenait pas encore par quel enchaînement de circonstances, de sentiments, une impression d'intimité l'enveloppait sitôt, et naissait ici, entre tant d'intérieurs où sa carrière le conduisait, hors de tous les liens d'anciennes amitiés, qu'il n'avait point eu le cœur de renouer encore, — ici, à côté de cette jeune femme, de cette jeune fille, — des danseuses qu'il ne connaissait pas six semaines auparavant, et qui, selon toute vraisemblance, demeuraient ou redeviendraient, pour lui, des étrangères.

Etrangères ?... Eh bien, non. Pourquoi ? Flaviana parlait. Et sa voix douce, prenante, sa conversation où glissaient des reflets de souvenirs si divers, comme si elle avait déjà beaucoup vu, sa dignité aisée, son enjouement grave, où perçait un fond de désenchantement, tout cela semblait à Raymond quelque chose de divinement sûr et doux, dont il aurait peine à se passer, — un apaisement qu'il pouvait accueillir sans remords, puisque cette exquise et extraordinaire Flaviana gardait strictement son attitude de « princesse lointaine », n'offrait et n'acceptait qu'une fraternelle amitié.

Après le dîner, tandis qu'ils se tenaient tous trois dans un petit salon, la croisée ouverte sur le parc Monceau où s'amassaient l'ombre et la fraîcheur nocturnes, des paroles furent dites, bien simples en apparence, et qui pourtant déliaient les cœurs contractés, — un surtout, un cœur d'homme qui cédait, qui ne résistait plus à la bienfaisante sympathie féminine.

Les bouffées d'air qui leur venaient après avoir passé sur le gazon, sur les fleurs, dans la poussière un peu tombée du crépuscule parisien, leur firent souhaiter la campagne.

Bertile surtout jeta un cri de désir vers les espaces de verdure, d'eau, de ciel, qu'elle se rappelait seulement pour les avoir traversés, ... petite, avec le cirque ambulant.

— Oh ! la campagne...

Ses yeux, fixés sur les massifs assombris du beau jardin — dômes de frais velours contre les rivages fantastiques et pourprés du couchant — ses yeux désespérés de petite fille, se remplirent de larmes.

Quitter ces joies délicates pour les chambrettes noires de la rue du Rocher, pour les criailleries et les calottes de Mme Pargeant ! Il faudrait bien. La guérison était venue.

— Oh ! la campagne...

— Je trouve, dit Delchaume, qu'elle serait indispensable au rétablissement complet de cette fillette. Ne pourrions-nous aviser à l'y envoyer quelque temps ?

— Ce sera difficile, dit en souspirant Flaviana. Comment ?... avec qui ?... et où ?...

— Rien ne serait mauvais pour Bertile, reprit le docteur avec un accent tout professionnel, comme de reprendre sans transition, sa vie ordinaire : le petit appartement étouffé, les coulisses du théâtre, l'exercice violent de la danse dans des endroits malsains, les représentations surtout...

Son regard disait à Flaviana :

« Rappelez-vous... je vous ai prévenue... je ne répondrais de rien. »

— Comment faire ?... demanda la jeune femme.

(A suivre.)

LA SITUATION FINANCIÈRE. - Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (*)

11 mai 1917

Voir cours de nos rentes et lots de villes dans notre « CHRONIQUE FINANCIÈRE » paraissant chaque jour de bourse.

VALEURS BELGES

FONDS D'ETAT PROV. ET VILLES

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
Annuités 3 %		78 ..	.. ..
Annuités 4 %		.. ..	.. ..
Annuités 4 1/2		.. ..	.. ..
Ch. f. Anvers-Gand		400 ..	.. ..
Ch. f. Dr.-le-Comte à Gand		480 ..	.. ..
Ch. f. Liége-Maestricht 3 %		F. O.	.. ..
Ch. f. Liég.-Limbourg. 3 %..	405 ..	F. O.	.. ..
Congo 4 % 1886-1888	78 ..	.. ..	.. ..
Congo 3 % 1904		63 ..	64 ..
Congo 4 % 1906	81 ..	80 ..	.. ..
Crédit Communal 3 %		78 ..	.. ..
Crédit Communal 4 %		93 75	.. ..
Crédit Communal 4 1/2		101 75	.. ..
Anderlecht 3 1/2		.. ..	82 ..
Anderlecht 4 1/2		480 ..	492 50
Anderlecht 5 %	509 25	.. ..	.. ..
Charleroi 1889		72 ..	.. ..
Charleroi 1905		71 50	.. ..
Gand 1913		939 ..	.. ..
Gand 4 1/2 1916		.. ..	.. ..
Ixelles 1897		.. ..	.. ..
Ixelles 3 1/2 1908		.. ..	75 ..
Laeken 1902		.. ..	.. ..
Liége 3.60		.. ..	102 50
Liége 1916	102 50	.. ..	.. ..
Saint-Josse-ten-Noode 1894		.. ..	.. ..
Saint-Nicolas 3 %		.. ..	.. ..

OBLIGATIONS ET ACTIONS A REVENU FIXE

BANQUES

Banq. Belge Chemins de fer	375 ..	380 ..	.. ..
Banq. Belge Prêts Fonciers	.. ..	480 ..	.. ..
Caisse d. Propriétaires 4 %	.. ..	317 50	325 ..
Caisse d. Propriétaires 4 1/2	.. ..	340 ..	350 ..
Caisse de Ry-ports 4 %	.. ..	.. ..	.. ..
Crédit Agric. Urbain	.. ..	310 ..	.. ..
Crédit Fonc. Belgique	.. ..	F. O.	.. ..
Crédit Fonc. (Ex-Or.) 4 1/2	335 ..	400 ..	.. ..
Crédit Général Liégeois	.. ..	.. ..	.. ..
Hypoth. Belge-Américe. 4 %	.. ..	427 50	.. ..
Hypothécaire d'Egypte	.. ..	335 ..	.. ..

CHEM. DE FER

Aux. Ch. fer au Brésil 4 %	350 ..	350 ..	.. ..
Aux. Ch. f. au Brésil 4 1/2 Ir	.. ..	360 ..	.. ..
Aux. Ch. f. au Brésil 6 %	.. ..	480 ..	500 ..
Bloton-Ath	190 ..	.. ..	450 ..
Congo 4 %	.. ..	505 ..	.. ..
Congo 4 1/2, 1re série	480 ..	F. O.	.. ..
Congo 5 %	.. ..	.. ..	.. ..
Gand-Terneuzen	.. ..	.. ..	400 ..
Liégeois-Namurois	.. ..	300 ..	305 ..
Malines-Terneuzen	.. ..	.. ..	428 ..
Maritimes du Congo	.. ..	840 ..	.. ..
Mons-Haumont ..... ord.	.. ..	.. ..	.. ..
Rémis 5 %	.. ..	.. ..	.. ..
Ser. d. Carthagène (300 fr.)	187 50 192 50	165 ..	.. ..
Sierra de Carthagène.. var.	77 50	.. ..	.. ..
Sud-Ouest Brésil	.. ..	815 ..	.. ..
Welkenraedt 3 %	.. ..	.. ..	380 ..

TRAMWAYS

Ans-Oreye	.. ..	485 ..	.. ..
Anvers 4 %	452 50	452 ..	455 ..
Athènes-Pirée	.. ..	.. ..	310 ..
Barcelone 4 %	460 ..	455 ..	.. ..
Belgrade	.. ..	.. ..	300 ..
Bologne 4 %	440 ..	.. ..	.. ..
Bralla	.. ..	425 ..	.. ..
Bruxellois 3 %	.. ..	425 ..	.. ..
Bruxellois 4 % B	.. ..	476 ..	480 ..
Buenos-Ayres 4 %	433 75 435 ..	432 50	485 ..
Buenos-Ayres 6 %	515 ..	510 ..	.. ..
Caire 4 %	435 ..	.. ..	440 ..
Caire 5 %	505 ..	.. ..	.. ..
Carolgne	475 ..	475 ..	.. ..
Economiques 1900-1907	.. ..	490 ..	.. ..
Economiq. 1909 (Janv.-Juill.)	487 50	482 50	.. ..
Economiques 4 p. c. 1916	482 50	482 50	.. ..
Entrep. Gén. Travaux 4 %	.. ..	422 50	.. ..
Entrep. Gén. Travaux 5 %	497 50	498 75	.. ..
Espagne Electriques 4 %	470 ..	467 50	.. ..
Est-Ouest de Liége	.. ..	490 ..	.. ..
Florentins 5 %	.. ..	.. ..	490 ..
Industries Electriques 5 %	480 ..	.. ..	.. ..
Internat. de Tramways 5 %	.. ..	450 ..	475 ..
Internat. de Tramways 4 %	.. ..	400 ..	.. ..
Kazan 4 %	.. ..	.. ..	410 ..
Kazan 5 %	.. ..	265 ..	.. ..
Kiew 4 %	.. ..	417 50	.. ..
Liégeois	450 ..	455 ..	.. ..
Liége-Seraing	.. ..	.. ..	482 ..
Livourne 4 %	415 ..	405 ..	415 ..
Lomb. et Romagnes 5 %	472 50	.. ..	.. ..
Madrid-Espagne	502 50	.. ..	.. ..
Moscou	.. ..	290 ..	302 50
Nicolaïeff 4 %	417 50	.. ..	.. ..
Napolitains 4 %	405 ..	380 ..	400 ..
Napolitains 5 %	.. ..	452 50	.. ..
Odessa 4 1/2 (janv.-juillet)	435 ..	437 50	.. ..
Odessa 4 1/2 (juin-déc.)	.. ..	440 ..	.. ..
Perse 3 %	.. ..	.. ..	.. ..
Perse variable	.. ..	.. ..	20 ..
Piémontais	.. ..	.. ..	330 ..
Provinciaux de Naples	.. ..	300 ..	.. ..
Reims	.. ..	.. ..	.. ..
Rome-Milan-Bologne	410 ..	.. ..	.. ..
Rosario	.. ..	435 ..	.. ..
Rostoff 4 %	.. ..	415 ..	.. ..
Rostoff estamp. 5 %	.. ..	.. ..	.. ..
Rotterdam 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Saratow 4 1/2	.. ..	420 ..	422 50
Saratow 4 p. c.	.. ..	490 ..	.. ..
Secondaires 4 1/2 mai-nov.	475 ..	470 ..	.. ..
Secondaires 4 % mars-sept.	.. ..	.. ..	.. ..
Secondaires janv.-juill.	.. ..	500 ..	.. ..
Sofia 4 %	.. ..	317 50	.. ..
Tabacs 5 p. c.	480 ..	.. ..	.. ..
Tram. et Appl. Elect. 4 1/2	.. ..	435 ..	.. ..
Tram. et Elect. en Russie 4 1/2	410 ..	412 50	.. ..
Tram. et Elect. en Russie 5 %	.. ..	445 ..	.. ..
Transports 4 p. c.	460 ..	455 ..	.. ..
Transp. Force Mot. Espagne	.. ..	350 ..	.. ..
Tunis 4 %	.. ..	410 ..	435 ..
Turin 4 p. c.	450 ..	485 ..	.. ..
Turin 5 p. c.	.. ..	480 ..	.. ..
Union Tram. 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Vérone 4 1/2	.. ..	420 ..	.. ..

METALLURGIE

Alliance 4 1/2	.. ..	440 ..	.. ..
Alliance 5 p. c.	488 75	485 ..	497 50
Anglenr 5 p. c.	.. ..	.. ..	497 50
Armes de Guerre	.. ..	445 ..	.. ..
Ateliers de la Biesme 4 p. c.	.. ..	250 ..	.. ..
Ateliers de Hal 4 p. c.	.. ..	405 ..	425 ..
Ateliers de Thiriau	.. ..	.. ..	.. ..
Atel. de Willebroeck 4 p. c.	.. ..	350 ..	.. ..
Athus 4 %	.. ..	.. ..	.. ..
Athus 5 p. c.	.. ..	.. ..	400 ..
Aumetz 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Aumetz-la-Paix 4 1/2	.. ..	452 50	457 50
Aumetz-la-Paix 5 p. c.	490 ..	490 ..	.. ..
Berchill	.. ..	425 ..	.. ..
Bruxelois 5 p. c.	436 ..	.. ..	.. ..
Chênée 4 1/2	.. ..	.. ..	480 ..
Cockerill 4 p. c.	.. ..	480 ..	.. ..
Constr. Elect Charleroi	.. ..	465 ..	.. ..
Espérance-Longdoz 4 1/2	432 50	437 50	.. ..
Fontoy 5 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Marais	.. ..	F. O.	.. ..
Ste Estamp. Donetz 6 p. c.	.. ..	.. ..	795 ..
Métall. du Hainaut 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Métall. du Hainaut 6 p. c.	.. ..	450 ..	.. ..
Métall. Sud Ourai	480 ..	.. ..	.. ..
Obukoff 1er	490 ..	.. ..	402 50
Obukoff 2e	490 ..	.. ..	402 50
Ortalis Saint-Léonard	.. ..	.. ..	425 ..
Ougrée 5 p. c.	500 ..	.. ..	.. ..
Pieyer	375 ..	.. ..	377 50
Providence belge 4 p. c.	485 ..	.. ..	480 ..
Providence Russe 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Raeheno 4 p. c.	.. ..	.. ..	405 ..
Ream	.. ..	440 ..	.. ..
Sambre et Moselle 4 % viol.	.. ..	.. ..	.. ..
Sambre et Mos. 4 1/2 verte.	.. ..	.. ..	.. ..
Sambre et Moselle 5 %	485 ..	.. ..	.. ..
Ste-le-Château 5 %	500 ..	.. ..	.. ..
Ste Konstantinovka 5 p. c.	480 ..	.. ..	480 ..
Ste Konstantinovka 4 p. c.	.. ..	450 ..	.. ..
Tubes de la Meuse	.. ..	.. ..	500 ..

FOURS A COKE

Brenez Coppée 4 p. c.	.. ..	F. O.	.. ..

CHARBONNAGES

Aux-Recour 5 p. c.	450 ..	.. ..	455 ..
Bélaia priv.	.. ..	375 ..	.. ..
Bélaia ..... var.	230 ..	.. ..	.. ..
Carabinier 5 %	487 50	.. ..	.. ..
Forte Taille	.. ..	450 ..	.. ..
Grand Conty	.. ..	480 ..	F. O.
Hainaut 1/2 p. c.	.. ..	430 ..	435 ..
Ham-s-Sambre 5 %	482 50	.. ..	.. ..
Hers Pom. 6 p. c.	505 ..	.. ..	.. ..
La Fe 5 p. c.	505 ..	.. ..	.. ..
Pays de Liége 4 p. c.	.. ..	.. ..	450 ..
Pourier	.. ..	460 ..	.. ..
Ressaix 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Trois-Ouest de Mons 5 p. c.	.. ..	.. ..	487 50
Varvaropol 5 %	.. ..	.. ..	490 ..

ZINCS

Bacarès 5 p. c.	.. ..	470 ..	.. ..
Dyebels 5 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Montagne	.. ..	430 ..	440 ..
Vieille-Montagne	.. ..	477 50	.. ..

GLACERIES

Aurelais 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Bohême 5 %	485 ..	.. ..	457 50
Charleroi 4 1/2	.. ..	.. ..	475 ..
Nationales Belges 4 p. c.	.. ..	457 50	.. ..
Verreries-Donetz 4 1/2	.. ..	.. ..	460 ..

DISTRIB. D'EAU

Omnibus d'Eaux 4 p. c.	430 ..	.. ..	.. ..
Omnibus Eaux 5 %	500 ..	.. ..	502 50
Eaux San Antonio 5 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Eaux de Vienne 4 1/2	18 50	.. ..	405 ..
Eaux de Vienne 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..

ENTR. DE GAZ ET D'ELECTRICITE

Aux. Entrep. Electr. 5 p. c.	482 50	.. ..	.. ..
Centrales Gaz Electr. 4 1/2	437 50	.. ..	.. ..
Sté. Bassin Houill Mons	.. ..	.. ..	470 ..

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
Eclair. du Centre... var.	80	85 ..	.. ..
Ecl. et Ch. p. Gaz. mai-nov.	480	477 50	.. ..
Ecl. et Ch. p. Gaz, mars-sept.	480	.. ..	450 ..
Ecl. Saint-Petersbourg 4 1/2	.. ..	.. ..	425 ..
Ecl. Sofia Bulgarie	.. ..	40 ..	.. ..
Electr. Bassin Charleroi	.. ..	487 50	.. ..
Elect. Est de la Belg. 5 p. c.	.. ..	.. ..	490 ..
Elect. Odessa 4 1/2	425	.. ..	.. ..
El. Elect. Ouest de la Belg. 4 1/2	.. ..	.. ..	440 ..
Elec. Pays de Liége	480	.. ..	.. ..
Electr. Rosario 4 1/2	.. ..	425 ..	430 ..
Electr. Rosario 5 p. c.	485	485 ..	490 ..
Electr. Seraing	.. ..	.. ..	475 ..
Gaz de Saint-Josse	.. ..	.. ..	450 ..

TEXTILES

Coton. Rouvray 4 1/2	450	455 ..	.. ..
Dwina 4 1/2	.. ..	.. ..	.. ..
Filature du Nord	.. ..	F. O.	.. ..
Industr. du Levant 5 p. c.	.. ..	250 ..	.. ..
Lath 4 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..
Saint-Léonard 4 %	.. ..	425 ..	.. ..
Verdre 5 p. c.	.. ..	.. ..	.. ..

IND. DE LA CONSTR.

Cim. Konstantinowka 5 %	480	.. ..	.. ..
Merbes-le-Château	.. ..	455 ..	.. ..
Niel on Rupel	.. ..	.. ..	450 ..

PROD. CHIMIQUES

Haeren	.. ..	420 ..	.. ..
Huileries Odessa 4 1/2	.. ..	440 ..	.. ..

COLONIALES

Kasaï 5 %	.. ..	.. ..	.. ..
Union Minière 4 1/2	.. ..	976 ..	.. ..

DIVERSES

Abattoirs Cureghem 4 %	407 50	.. ..	.. ..
Auxiliaire Industrielle	.. ..	10 ..	.. ..
Aux. Int. de Ch. de fer 4 %	.. ..	445 ..	.. ..
Belgo-Canad. Pulp 5 1/2 %	.. ..	507 50	.. ..
Brasserie de l'Etoile	.. ..	F. O.	.. ..
Floridienne 5 %	.. ..	470 ..	.. ..
Gratry 5 %	.. ..	.. ..	480 ..
Madrid-Palace	.. ..	F. O.	475 ..
Minoteries 4 1/2	.. ..	455 ..	F. O.
Pétrole Grosnyi 5 % (série A)	497	.. ..	.. ..
Pétrole Grosnyi 5 % (série B)	.. ..	.. ..	.. ..
Sucreries de Pontelongo 5 %	490	.. ..	.. ..
Sucrerie en Roumanie 5 %	.. ..	472 50	.. ..
Sucreries St-Jean	.. ..	440 ..	F. O.
Union des Papeteries	.. ..	.. ..	380 ..

ACTIONS

BANQ. ET ASSUR.

Banque d'Anvers	.. ..	1485 ..	.. ..
Banque Belge Chem. de fer	490	.. ..	405 ..
Banq. Belge pour l'Etranger	590 .. 595 ..	.. ..	.. ..
Banq. Belge Prêts Fonciers	.. ..	480 ..	.. ..
Banque Bruxelles .... ex-c.	877 50	850 ..	.. ..
Banque Centrale Anversoise	440	442 ..	.. ..
Banque Coloniale ..... cap.	.. ..	.. ..	30 ..
Banque Coloniale ..... div.	.. ..	4 ..	.. ..
Banq. Esc. Cote Cour. Liége	.. ..	219 ..	.. ..
Banque de Flandre	.. ..	1070 ..	.. ..
Banque Internationale	472 50	.. ..	472 50
Banque Liégeoise ..... priv.	487 50	.. ..	.. ..
Banque Liégeoise ..... ord.	685	.. ..	.. ..
Banque Nationale	3875	3515 ..	.. ..
Banque Outremer ..... cap.	507 50	520 ..	.. ..
Banque Outremer ..... div.	101 .. 101 50 ..	.. ..	.. ..
Caisse de Reports ..... act.	1376	1385 ..	.. ..
Comptoir d'Escompte	.. ..	210 ..	.. ..
Crédit Anversois	.. ..	410 ..	.. ..
Crédit Foncier du Belgique	.. ..	.. ..	.. ..
Créd. Fonc. Sud. Amér. 10 j.	.. ..	.. ..	182 50
Crédit Gén. de Belgique cap.	110	105 ..	110 ..
Crédit Gén. de Belgique fond	235	220 ..	.. ..
Crédit Général Liégeois	540	.. ..	540 ..
Crédit Nat. Industriel priv.	345	.. ..	.. ..
Crédit Nat. Industriel ord.	340 .. 347 50 ..	.. ..	.. ..
Crédit Nat. Industriel fond.	4550 .. 5000 ..	.. ..	.. ..
Crédit Nat. Indust. 10 fond.	925	.. ..	.. ..
Hypoth. Belge Amér. ... cap.	.. ..	1275 ..	.. ..
Hypoth. Belge Amér. ... div.	2300	.. ..	.. ..
Hypoth. d'Egypte ... 10e part	80	70 ..	.. ..
Immobilière d'Anvers ... ord.	.. ..	.. ..	90 ..
Immobilière de Belgique	.. ..	.. ..	195 ..
Indus. et Pastor. Belge S. A.	.. ..	1190 ..	.. ..
Propriétaires Réunis	.. ..	7000 ..	.. ..
Société Générale ..... cap.	1230	1215 ..	.. ..
Société Générale ..... rès.	5375	.. ..	.. ..
Trav. Publics Caire ... priv.	207 50	.. ..	.. ..
Travaux Publics Caire div.	47 50	.. ..	.. ..

CHEMINS DE FER

Aux. Chem. fer Brésil priv.	.. ..	405 ..	425 ..
Aux. Chem. fer Brésil .. div.	305	.. ..	305 ..
Bleton Ath	.. ..	7 ..	.. ..
Bruxelles-Lille-Calais .. div.	590 .. 583 ..	.. ..	595 ..
Congo ..... ord.	1185	.. ..	.. ..
Congo ord. B.	760	750 ..	.. ..
Congo ..... jouis.	480	.. ..	.. ..
Congo ..... fond.	3450	3475 ..	.. ..
Gand-Terneuzen ..... ord.	.. ..	10 ..	.. ..
Grands-Lacs ..... cap.	295	.. ..	.. ..
Réunis ..... prior.	325	300 ..	.. ..
Voies Ferrées. ..... cap.	.. ..	.. ..	400 ..
Voies Ferrées ..... jouiss.	.. ..	.. ..	300 ..
Tournai-Jubize ..... priv.	.. ..	.. ..	405 ..

TRAMWAYS

Alexandrie ..... priv.	117 50	.. ..	125 ..
Alexandrie ..... div.	87 50 92 50 ..	.. ..	.. ..
Ans-Oreye	.. ..	185 ..	.. ..
Anvers ..... cap.	122 50	126 50	.. ..
Anvers ..... fond.	87 50	87 50	.. ..
Anvers ..... div.	49	50 ..	.. ..
Athènes ..... priv.	22 .. 22 50 ..	22 50	26 ..
Athènes ..... div.	5	4 50	.. ..
Astrakhan ..... priv.	.. ..	100 ..	.. ..
Astrakhan ..... ord.	87 50	75 ..	.. ..
Bangkok ..... cap.	120 .. 124 ..	.. ..	.. ..
Bangkok ..... div.	47 50 48 ..	.. ..	.. ..
Banlieue St-Petersbourg c.	70	60 ..	.. ..
Banlieue St-Petersbourg d.	.. ..	18 ..	20 ..
Barcelone ..... cap.	251 26	280 ..	.. ..
Barcelone ..... fond.	1280 .. 1280 ..	.. ..	.. ..
Barcelone San Andrés	.. ..	115 ..	.. ..
Belgrade ..... priv.	.. ..	.. ..	145 ..
Belgrade ..... cap.	.. ..	.. ..	40 ..
Bilbao ..... cap.	115	.. ..	.. ..
Bilbao ..... jouis.	76 .. 78 ..	.. ..	.. ..
Bologne	475	.. ..	490 ..
Bralla ..... cap.	100	.. ..	.. ..
Bralla ..... ord.	.. ..	200 ..	.. ..
Bruxellois ..... priv.	521 50	509 ..	512 50
Bruxellois ..... ord.	520	500 ..	520 ..
Bruxellois ..... div.	930 .. 940 ..	.. ..	.. ..
Bucarest ..... cap.	.. ..	97 50	105 ..
Bucarest ..... div.	.. ..	2 50	3 ..
Bucarest ..... fond.	.. ..	25 ..	.. ..
Buenos-Ayres ..... cap.	87 50	87 ..	.. ..
Buenos-Ayres ..... div.	32 50 33 ..	.. ..	34 ..
Buenos-Ayres ..... fond.	190	185 ..	200 ..
Caire ..... priv.	.. ..	510 ..	515 ..
Caire ..... jouis.	535 .. 590 ..	.. ..	.. ..
Car (tram) ..... cap.	42 50 45 ..	.. ..	45 ..
Central Elect. Nord ... fond	.. ..	8 ..	.. ..
Dunkerque-Calais ..... div.	14	12 ..	14 50
Economiques	465 .. 470 ..	470 ..	480 ..
Entreprise de Travaux	140	.. ..	.. ..
Espagne Electr. ..... cap.	124 50	.. ..	128 25
Espagne Electr. ..... div.	54	.. ..	.. ..
Espagne Electr. ..... fond.	1205	.. ..	.. ..
Est-Ouest de Liége	.. ..	795 ..	.. ..
Florentins	.. ..	.. ..	135 ..
Force Motrice Espagne	.. ..	48 ..	.. ..
Gand ..... cap.	.. ..	.. ..	125 ..
Gand ..... div.	.. ..	.. ..	.. ..
Iékatérinoslaw ..... cap.	.. ..	F. O.	.. ..
Iékatérinoslaw ..... jouis.	87 50 .. 93 50 ..	70 ..	.. ..
Ind. Elec. (Cie Cent.) 1/5 cap.	255 .. 280 ..	230 ..	.. ..
Ind. Elec. (Cie Cent.) 1/5 ord.	.. ..	410 ..	.. ..
Internat. de Tramways cap.	68	.. ..	.. ..
Internat. de Tramways ord.	.. ..	12 ..	13 ..
Kharkoff	87 50	70 ..	.. ..
Kazan	122	.. ..	.. ..
Kiew ..... cap.	.. ..	102 ..	.. ..
Kiew ..... div.	30 50	30 ..	.. ..
Koursk ..... cap.	67 .. 70 ..	.. ..	.. ..
Koursk ..... fond.	60	30 ..	.. ..
Liégeois ..... ord.	200	200 ..	205 ..
Liége-Seraing ..... ord.	.. ..	.. ..	415 ..
Lille ..... cap.	.. ..	.. ..	.. ..
Lille ..... jouis.	.. ..	.. ..	F. O.
Livourne ..... ord.	115	.. ..	.. ..
Madrid-Espagne ..... priv.	270	.. ..	.. ..
Madrid-Espagne ..... ord.	115	.. ..	.. ..
Moscou ..... priv.	.. ..	150 ..	175 ..
Moscou ..... ord.	8 .. 8 50	8 ..	.. ..
Murcie ..... cap.	38 .. 38 50	30 ..	38 ..
Murcie ..... div.	7 50	.. ..	.. ..
Mutuelle ..... cap.	70 .. 72 50 ..	.. ..	73 75
Mutuelle ..... div.	400	.. ..	.. ..
Napolitains B et C	375	310 ..	340 ..
Odessa ..... cap.	83 50	90 ..	.. ..
Odessa ..... jouis.	.. ..	.. ..	360 ..
Orel ..... priv.	185	175 ..	.. ..
Orel ..... div.	50 .. 52 50	.. ..	.. ..
Pays de Charleroi ..... cap.	.. ..	97 50	.. ..
Piémontais ..... priv.	.. ..	.. ..	205 ..
Piémontais ..... ord.	.. ..	140 ..	.. ..
Railways Electr. ..... cap.	550 .. 552 50	.. ..	.. ..
Railways Electr. ..... div.	490	.. ..	.. ..
Rome-Milan	82 50	.. ..	.. ..
Rome Nord ..... part	7	.. ..	.. ..
Rosario ..... cap.	85	.. ..	.. ..
Rosario ..... div.	37 50	.. ..	.. ..
Rostoff ..... ord.	.. ..	6500 ..	6750 ..
Rotterdam ..... cap.	88	.. ..	.. ..
Rotterdam ..... div.	28	.. ..	.. ..
Saratow ..... cap.	88	86 ..	.. ..
Saratow ..... div.	29 50 30 ..	.. ..	30 ..
Secondaires ..... cap.	460	458 ..	462 50
Secondaires ..... fond.	1250	.. ..	.. ..
Société Belge de Tram priv.	19 50	.. ..	20 ..
Société Belge de Tram ord.	5 .. 6 ..	.. ..	2 50
Sofia	.. ..	.. ..	72 50
Taschkent ..... priv.	.. ..	.. ..	130 ..
Taschkent ..... div.	.. ..	.. ..	50 ..
Ténériffe ..... cap.	10	14 ..	.. ..
Ténériffe ..... div.	1	1 50	.. ..
Tientsin ..... cap.	950 .. 960 ..	.. ..	960 ..
Tientsin ..... fond.	1550	1550 ..	.. ..
Toscans ..... div.	.. ..	23 ..	.. ..
Tram et Applic. Electr.	.. ..	420 ..	.. ..
Tram et Electr. ..... priv.	91 .. 83 ..	.. ..	.. ..
Tram et Electr. ..... ord.	27 .. 27 50	.. ..	.. ..
Tram et Elec. en Russie cap.	.. ..	.. ..	380 ..
Tram et Elec. en Russie div.	75	75 ..	.. ..
Transports Financ. de cap.	1078	1052 50	.. ..

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
Transports Financ. de fond.	1005	.. ..	.. ..
Turin	302 50	.. ..	.. ..
Unior tram ..... priv.	.. ..	25 ..	.. ..
Union tram ..... jouis.	.. ..	.. ..	.. ..
Union Anvers. Tram ... cap.	.. ..	40 ..	.. ..
Vérone ..... priv.	192	.. ..	.. ..
Vérone ..... cap.	35 50	36 ..	.. ..
Vérone ..... div.	10 .. 10 50	10 ..	11 ..
Vérone-Vicence	.. ..	.. ..	.. ..
Verviétois ..... jouis.	325	.. ..	.. ..
Vicinaux Belges ..... ord.	.. ..	45 ..	57 ..
Vladicaucase ..... cap.	.. ..	70 ..	.. ..
Vladicaucase ..... ord.	31 .. 31 ..	.. ..	.. ..

METALLURGIE

Aciers (Cie des)	.. ..	.. ..	385 ..
Aciéries Allard	.. ..	.. ..	210 ..
Alliance (Forges)	697 50	.. ..	660 ..
Angleur	710	.. ..	.. ..
Ateliers de la Biesme .. ord.	.. ..	.. ..	102 50
Ateliers de Boussu	.. ..	690 ..	.. ..
Ateliers Métallurg. ... prior	.. ..	200 ..	.. ..
Ateliers Métallurg. ... div.	16	.. ..	16 50
Ateliers de la Meuse	1800	.. ..	1510 ..
Ateliers Paris ..... cap.	80	.. ..	75 ..
Ateliers Paris ..... div.	.. ..	30 ..	.. ..
Ateliers de Soumy. ... priv.	170	150 ..	.. ..
Ateliers de Soumy. ... cap.	.. ..	80 ..	.. ..
Ateliers du Thiriau ... cap.	.. ..	.. ..	300 ..
Ateliers du Thiriau ... fonc.	125	120 ..	F. O.
Ateliers de Willebroek .pr.	.. ..	350 ..	.. ..
Athus	.. ..	370 ..	.. ..
Aumetz-la-Paix	710	750 ..	.. ..
Baume (Laminoir)	195 .. 199 ..	206 ..	.. ..
Baume-Marpent ..... cap.	1305	.. ..	450 ..
Baume-Marpent ..... fond.	710	.. ..	.. ..
Bonchill	.. ..	.. ..	.. ..
Boulonnerie du Nord	62	.. ..	.. ..
Braine-le-Comte ..... fond	.. ..	.. ..	250 ..
Brugeoise	.. ..	210 ..	.. ..
Châtelet (Laminoirs) .. priv.	.. ..	.. ..	140 ..
Châtelet (Laminoirs) .. ord.	.. ..	160 ..	.. ..
Châtelineau (Usines)	.. ..	.. ..	.. ..
Chaudronneries Escaut	.. ..	.. ..	205 ..
Clabecq	810	.. ..	812 ..
Cockerill	1050	.. ..	1050 ..
Cockerill (nouvelles)	1030	1060	1075 ..
Const. Electr. Charleroi c.	395	300 ..	.. ..
Const. Electr. Charleroi d.	.. ..	140 ..	.. ..
Ema

Vente Publique

Lundi 28 mai 1917 et trois jours suivants, chaque jour à 5 heures précises de relevée, vente publique d'une belle collection de

LIVRES

anciens et modernes, gravures, eaux-fortes, médailles, etc., provenant de plusieurs bibliophiles, sous la direction de J. Fiévez, directeur de ventes de livres, tableaux et antiquités, en la Salle Sainte-Gudule, rue Montagne de l'Oratoire, 6, à Bruxelles. Strictement au comptant, avec augmentation de 10 p. c. pour frais. Le catalogue se distribue au susdit local au prix de 20 centimes. On accepte des livres pour la prochaine vente. (15670)

ENSEIGNEMENT

ECOLE PIGIER 60, rue du Pont-Neuf, 60 BRUXELLES

Langues, Comptabilité, Sténo-Dactylo

Nouv. cours du jour et du soir **7 mai.** *Trois leçons indiv. par semaine,* **10 francs** *par mois* (prix réd. par plusieurs cours). 8068

Programme spécial p. élèves à partir de 10 ans.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Institut Philotechnique, Sachet Fr, Fond le 1er mai 1903

1° Préparation aux administrations publiques : ch. de fer, postes, télégr., contributions, ponts et chaus. sées, etc. ; examen d'instituteur, de géomètre-arpenteur, des banques.

2° Comptabilité : flamand, anglais, allemand, russe, espagnol.

3° Electricité, mécanique, métallurgie, automobile, construction (dessin, béton, charpentes, etc.).

4° Examens d'université : Jury central, Philosophie, Philologie, Droit, Notariat, Sciences physiques et Sciences naturelles.

Demandes circulaires : 8, rue Eugène Verheggen. (7952)

ASSURANCES

INSPECTEURS et AGENTS

actifs et sérieux sont demandés par Compagnie agréée. 8353

BRANCHES VIE & ACCIDENTS

Adresser demandes avec références aux initiales R. S. 25, bur. du journal.

Avis de Sociétés

AVIS

L'assemblée convoquée pour le 8 courant ayant été prorogée à trois semaines, MM. les actionnaires sont prévenus de ce que l'assemblée générale de la Société en commandite par actions **L'ETOILE BELGE,** aura lieu le mardi 29 mai 1917, à 3 heures de relevée, au siège social de la Société, rue des Sables, 13, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Situation au 31 mars 1917 ; Ratification de l'opération conclue en exécution de la délibération de l'assemblée générale du 9 mai 1916 ; Elections statutaires.

Nul n'est admis à faire partie de l'assemblée générale s'il n'a préalablement et au moins deux jours à l'avance, déposé ses titres entre les mains du directeur, contre récépissé.

L'assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions (art. 27).

Le Directeur,
(8401) Madoux.

SOCIETE ANONYME la GRANDE TONNELLERIE MECANIQUE
(Anc. firme Krämer Frères)
49, rue Mellery, 40, à Laken

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au domicile de M. le président du Conseil, lundi 21 courant, à 2 heures de relevée :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du bilan et du compte profits et pertes au 31 décembre 1916 ;
2. Décharge aux administrateurs et commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1916 ;
3. Eventuellement, nominations statutaires et fixation de la valeur des jetons de présence ou allocation du Conseil d'administration.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 30 des statuts. (8233)

SOCIETE ANONYME DU GAZ DE LEUZE
Siège soc. : 143, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, le jeudi 31 mai 1917, à 1 heure.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 1917;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Elections.

Les dépôts d'actions, en vue d'assister à l'assemblée, doivent être effectués avant le 25 mai 1917, conformément à l'article 22 des statuts, aux guichets de la Compagnie Centrale de l'Industrie Electrique, 143, rue Royale, à Bruxelles. (8235)

COMPAGNIE LITTORALE
Société anonyme
à Boitsfort

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi 21 mai 1917, à 4 heures, rue Duquesnoy, 23, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Examen et approbation éventuelle du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Renouvellement du mandat d'un administrateur et d'un commissaire sortants;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Le dépôt des titres doit être effectué au siège social, conformément aux statuts. (8115)

SOCIETE ANONYME BELGO-EQUATORIENNE
Siège social : rue Nysten, 38, Liége

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra le 31 mai, à 2 heures de relevée au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Exposé de la situation et mesures à prendre; nominations d'administrateurs et d'un commissaire.

Les actionnaires doivent déposer leurs titres, cinq jours au moins avant la réunion, au siège social, au Comptoir Général des Fonds Publics, à Bruxelles, ou à la Banque Générale, à Liége. (8386)

SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DU CAIRE
Société anonyme
Siège soc. : à Bruxelles, rue de la Presse, 13

MM. les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à Bruxelles, rue de l'Enseignement, 91, le mardi 22 mai 1917, à 12 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. Communications du Conseil d'administration et du Collège des commissaires au sujet du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice clos le 15 février 1917;
2. Nominations statutaires;
3. Tirage au sort des obligations à amortir;
4. Communications diverses.

Pour assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres au plus tard le 16 mai, soit au siège social, soit chez M. E.-L.-J. Empain, banquier, 95, rue de l'Enseignement, à Bruxelles. (8124/16)

SOCIETE ANONYME « LES TRAMWAYS FLORENTINS »
Siège soc. : 54, rue de Namur, à Brux.

(Entrée prov. par la rue Thérésienne, 10)

Le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1916 n'ayant pu être soumis à l'assemblée générale ordinaire du 18 avril dernier, MM. les actionnaires sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, le jeudi 31 mai 1917, à 12 heures, au siège social, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer aux stipulations de l'article 40 des statuts de la Société.

Les titres peuvent être déposés, au plus tard le 25 mai, à Bruxelles :

A la Société Générale de Chemins de fer Economiques (entrée provisoire, 10, rue Thérésienne) ;

A la Banque de Bruxelles (au siège A, 62, rue Royale; siège B, 27, avenue des Arts et succursale C, 42-52, rue du Lombard);

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies. (8314)

SOCIETE ANONYME DES VERRERIES ET USINES CHIMIQUES DU DONETZ, A SANTOURINOVKA
Siège social : 20, rue Neuve, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 31 mai 1917, à 4 heures, au siège social, 20, rue Neuve à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 13 juillet 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Ratification des décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 16 novembre 1916, au sujet des nominations d'administrateur et de commissaire;
5. Mesures financières éventuelles.

N. B. — Pour assister à cette assemblée, MM. les porteurs d'actions de capital et d'actions de jouissance sont priés de se conformer à l'article 31 des statuts en déposant leurs titres, soit à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, ou à ses agences en province, soit au siège social, soit à la Banque de l'Union Anversoise, Marché-aux-Grains, à Anvers, cinq jours au moins avant la réunion.

(8387) Le Conseil d'administration.

Chronique Foncière

Chambre des notaires. — Notes de séance. — Les ventes de terres. — A Jette-Saint-Pierre. — Résultats.

Dix-sept immeubles furent exposés en vente cette semaine à la Chambre des notaires. De ce nombre, un seul a été adjugé définitivement et onze autres ont été paumés ou portés à un prix supérieur à celui atteint à la séance précédente. Cinq lots sont restés à paumer. Il est convenu qu'il est difficile d'arriver à un résultat quelconque à la séance dite préparatoire et même bien souvent à la seconde. Cependant, il y eut mardi dernier une exception à cette habitude. Mais que d'efforts et de perspicacité les notaires doivent déployer pour engager les amateurs à parler.

Cette réunion, qui comptait neuf notaires instrumentant pour les différents biens, avait attiré une certaine affluence. Il semble que les amateurs soient plus disposés à « se déboutonner » lorsque la salle est bien garnie.

On dirait que l'amateur sérieux, contrairement à ses intérêts, craint d'élever la voix dans une salle à peu près vide. J'ai fait plus d'une fois cette constatation.

Les maisons de campagne et les villas sont assez recherchées en ce moment. C'est la saison.

Celle de Neder-over-Heembeek était convoitée par trois enchérisseurs.

***

Des terres à Haren se sont vendues, suivant la situation, de 15 à 25,000 francs l'hectare, plus les frais, tandis qu'à Steenockerzeel et à Nosseghem, elles ont atteint environ 7,500 francs à l'hectare.

***

Une adjudication intéressante a eu lieu à Jette-Saint-Pierre en ce sens que les prix obtenus égalaient la valeur des biens avant la guerre.

Il s'agissait de deux maisons bien situées et de terrains à bâtir.

RESULTATS
Salle de ventes par notaires

Etudes des notaires t' SERSTEVENS, à Saint-Gilles,
et VANISTERBEEK, à Koekelberg.

1. Maison de commerce à usage d'estaminet, rue des Sables, 7, à Bruxelles, cont. 41 m. c.; faç. 3 m. 20; paumée à 10,000 fr. — 2. Maison de rentier avec jardin, à Ixelles, rue de la Réforme, 343; faç. 6 m. 20, cont. 2 a. 17 c.; paumée à 22,000 fr. — 3. Maison de rentier avec jardin, à Saint-Gilles, avenue Fonsny, 108, cont. 1 a. 12 c.; portée à 16,000 fr. — 4. Maison de commerce à usage d'estaminet, rue Rogier, 141, cont. 62 c.; portée à 10,000 fr. — 5. Maison de campagne, à Neder-over-Heembeek, avec jardin et devant, rue du Rossignol, 25, cont. 6 a. 40 c.; paumée à 10,000 fr.

Prochaine séance 22 mai.

Etude du notaire CRICK, à Bruxelles

Maison de rentier, rue Goossens, 4, à Schaarbeek, portée à 7,000 fr. — Petite maison, rue Goossens, 18, à Schaarbeek; faç. 8 m. 50, portée à 3,300 fr.

Etude du notaire VERGOTE, à Bruxelles

Maison de commerce, à Schaarbeek, rue de Brabant, 130, avec bâtiment de derrière, sortie rue des Plantes, cont. 2 a. 50 c., adjugée 68,000 fr.

Etude du notaire VAN BENEDEN, à Schaarbeek

Maison à Saint-Gilles, rue d'Albanie, 52; faç. 5 m. 40, cont. 1 a. 50 c., portée à 16,000 fr. — Maison de commerce, à l'angle de la chaussée de Haecht, 363, et de la rue Goossens, à Schaarbeek; faç. 11 m. 75 et 13 m. 80, cont. 1 a. 10 c., à paumer 12,000 fr. — Maison de rentier avec jardin, avenue Albertyn, 58, à Woluwe-St-Lambert; faç. 5 m. 50, cont. 1 a. 37 c., à paumer 15,000 fr.

Prochaine séance mardi 22 mai.

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles

Maison de rentier, à Molenbeek-Saint-Jean, rue Edmond de Grimbergen, 60; faç. 5 m. 50, cont. 70 c., portée à 11,600 fr. — Maison de rentier, à Forest, avenue de Kersbeek, 125; faç. 5 m., cont. 1 a. 71 c., portée à 12,000 fr.

Prochaine séance mardi 15 mai.

Etude du notaire BILAUT, à Laken

Maison de commerce, rue Herkoliers, 40, à Koekelberg, cont. 3 a. 47 c., louée 525 fr. l'an, paumée à 5,000 francs.

Etude du notaire DE VALKENEER, à Bruxelles

Belle villa (Villa Roxane), à Berchem-Sainte-Agathe, avenue de la Basilique prolongée. Beau jardin, cont. 2 a. 20 c., à paumer.

Prochaine séance mardi 22 mai.

Etude du notaire GERARD, à Anderlecht

Maison de commerce et de rapport, à deux étages, grand atelier, à Cureghem, rue Jorez, 49 (gare du Midi), cont. 1 a. 50 c., à paumer 20,000 francs. — Maison de commerce, à Bruxelles, rue de la Samaritaine, 25, cont. 35 c., à paumer 8,000 francs.

Prochaine séance mardi 22 mai.

Ventes diverses

Etude du notaire LAMAL, à Schaarbeek

Commune de Haren (terres). — Lots 1 et 2 : 25 a. 68 c., adjugés 6,500 fr. ; lots 3 à 11 : 44 a. 83 c., portés à 9,000 fr. ; lots 17, 18 et 19 : 65 a. 53 c., adjugés 13,000 fr. ; lot 27 : 26 a. 60 c., adj. 3,300 fr. ; lots 28 et 29 : 41 a. 4 c., adj. 5,500 fr. ; lots 33 et 34 : 34 a. 10 c., adj. 4,500 fr. ; lot 35 : 15 a. 94 c., adj. 2,100 fr. — Commune d'Erps-Querbs : Différents lots de terres contenant ensemble 84 a. 11 c., ont été portés séparément au total de 4.150 fr.

Etude du notaire SWOLFS, à Laken

Terres sises à Steenockerzeel et Nosseghem, cont. 4 hectares 89 a. 76 c., divisées en 24 lots, adjugés en masse 34,300 fr.

Etude du notaire LIEBEN, à Saventhem

Maison à Bruxelles, rue des Six-Jetons, 28, bâtiment de fond, cour et jardin, contenant 1 a. 3 c., paumée 10,000 fr. — Maison à Molenbeek-St-Jean, rue Haeck, 22, cont. 52 c., paumée 12,000 fr.

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek

Belle maison, rue Edouard Stuckens, 78, à Evere, cont. 1 a. 84 c., louée 1,100 fr., paumée 10,000 francs.

Etude du notaire CORDEMANS, à Jette-Saint-Pierre

Maison de rentier, à Jette-St-Pierre, 147, rue de la Station, cont. 1 a. 88 c.; faç. 6 m., adjugée 16,500 fr. — Maison de rentier, à côté de la précédente, rue de la Station, 145, cont. 1 a. 86 c., faç. 6 m., adjugée 16.600 fr. — Terrains à bâtir, sis à Jette-St-Pierre, à front de la rue Bonaventure, divisés en 14 lots. Les lots 1 à 11 contenant ensemble 19 a. 97 c., faç. 57 m. 08, adjugés en bloc 17.980 fr. Les lots 12 à14 cont. 6 a. 35 c., faç. 18 m. 16, adjugés en masse 5.800 francs. C. H.

Bulletin Officiel

de la Salle de Ventes par Notaires de Bruxelles
RUE DU FOSSE-AUX-LOUPS, 38

Séance du mardi 15 mai

Etude du notaire E.-H. T'SERSTEVENS à Saint-Gilles-Bruxelles

A 3 h. — Ventes publiques de valeurs de portefeuille. Au comptant, sans frais.

Etude de Me BILAUT, notaire à Laken

A 3 h. 20. — Adjudication définitive d'une maison de commerce, rue Herkoliers, 40, à Koekelberg, contenant 3 ares 47 centiares 76 dix-milliares. Portée à 5,000 francs.

Etude de Me CRICK, notaire à Bruxelles

A 3 h. 30. — Adjudication définitive, à Schaarbeek, d'une maison de rentier, rue Goossens, 4, portée à 7,000 fr.; une petite maison, rue Goossens, 18, portée à 3,300 francs.

Etude de Me BOMBEECK, notaire à Molenbeek

A 3 h. 40. — Une maison de rentier, à Molenbeek-Saint-Jean, rue du Maçon, 9 (entre la chaussée d'Anvers et la rue du Théâtre, près de la porte d'Anvers).

Etude de Me JACOBS, notaire à Bruxelles

A 3 h. 50. — Adjudication définitive, à l'intervention du notaire BOUTTIAU, d'Asquillies, d'une jolie maison de rentier à Etterbeek, rue de la Tourelle, 58, façade de 6 mètres, contenance 1 are 48 centiares 72 dix-milliares. A paumer au prix très modique de 12,000 francs.

Etude de Me JACOBS, notaire à Bruxelles

A 4 h. — Adjudication définitive et sans réserve d'une belle maison de rentier à Molenbeek-Saint-Jean, rue Edmond de Grimberghe, 60; façade 5 m. 50, contenance 70 centiares. Portée au prix très modique de 11,600 francs.

A 4 h. 10. — Adjudication définitive et sans réserve, d'une belle maison de rentier à Forest, avec jardin, située avenue de Kersbeek, 125 ; façade 5 m., contenance 1 are 71 centiares 75 dix-m. Portée au prix très modique de 12,000 francs.

Etude de Me VAN BENEDEN, notaire à Schaarbeek

Lot 1 : une maison à étage à Schaarbeek, rue Auguste Sniedere, 7, façade 5 m. 50, contenant 94 centiares. Louée 600 francs. **Lot 2** : une maison à étage, à Evere, rue Mataigne, 11, façade 5 m. 45, contenant 1 are 27 centiares. Susceptible d'un loyer de 500 francs. **Lot 3** : une maison à étage, rue Mataigne, 13, façade 5 m. 45, contenant 1 are 27 centiares. Susceptible d'un loyer de 500 francs.

Etude du notaire DOUDELET, à Molenbeek-St-Jean

A 4 h. 30. — Une maison à Bruxelles, quai aux Pierres-de-Taille, 10, cont. 87 centiares 88 dix-milliares. Louée 1,500 francs l'an; une maison de commerce, à Molenbeek-Saint-Jean, boulevard Baudouin, 13, à l'angle de la rue du Frontispice, avec deux ateliers, contenant 1 are 23 centiares. Louée 2,900 francs l'an ; une maison de rentier à Saint-Gilles et Ixelles, avenue Brugmann, 2, contenant 1 are 90 centiares. Louée 2,000 francs l'an et sous-louée 3,000 francs.

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles

A 4 h. 45. — **Lot 1** : Une belle maison de rentier à Bruxelles, rue des Foulons, 82, à deux étages, cabinet véranda, cour et jardin, contenant 1 are 29 centiares 81 dix-milliares. **Lot 2** : une parcelle de terre, à Etterbeek, lieu dit « Zak », contenant 19 ares 53 centiares.

A 5 h. — Une vaste maison de commerce, située rue de Flandre, 92.

Etude de Me GROENSTEEN, notaire à Laken

A 5 h. 10. — Le notaire GROENSTEEN et son confrère Me DUPONT, notaire à Bruxelles : 1. une vaste propriété à usage de commerce, sise à Molenbeek-Saint-Jean, rue Le Lorrain, 16, contenant 8 ares 40 centiares, avec une façade de 9 m. 95 ; 2. une parcelle de terre, à Sichem, au lieu dit « Osselaer », avec la maison s'y trouvant, contenant 27 ares.

A 4 h. 20. — Une maison convenant pour commerce, avec habitation de derrière et dépendances, à Ixelles, rue Washington, 90, contenant 1 are 95 centiares, avec une façade de 5 m. 75.

Séance du mercredi 16 mai

Etude du notaire LEPAGE, à Saint-Gilles

A 3 h. 15. — Quatre maisons de commerce et de rentier à Bruxelles, quai aux Pierres de Taille, 26 ; à Molenbeek-Saint-Jean, chaussée d'Anvers, 105 ; à Saint-Gilles, rue Bosquet, 51 et 53. **Lot 1** porté à 32,000 fr. ; **lot 2** porté à 30,000 fr. ; **lot 3** à paumer à 30,000 fr. ; **lot 4** à paumer à 40,000 fr.

Etude du notaire ECTORS, à Bruxelles

A 3 h. 45. — Par suite de décès, Me LALLEMAND, à Saint-Gilles, à l'intervention de son confrère Me ECTORS, une maison de rentier à Schaarbeek, avec jardin, rue Van Droogenbroeck, 22, contenant 1 are. Disponible. Portée à 8,000 fr.

Etude de Me F. HAP, notaire à Etterbeek

A 4 h. — **Lot 1** : Une maison de commerce, sise à Schaarbeek, rue Kessels, 55-57, façade 5 m. 50, contenance 1 are 42 centiares 28 dix-milliares. **Lot 2** : une maison de rentier sise à Etterbeek, rue du Concert, 24, façade 5 m. 33, contenance 1 are 53 centiares 53 dix-milliares. **Lot 3** : une maison de rentier sise à Etterbeek, rue Louis Hap, 54, façade 5 m. 18, contenance 1 are 5 centiares 58 dix-milliares.

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek

A 4 h. 15. — Adjudication définitive de cinq terres, à Ruysbroeck, convenant pour terrains à bâtir, aux lieux dits « Klein Bijgaardenweg » et « Groot Bijgaarden steenweg », contenant : 1er lot, 5 ares; 2e lot, 10 ares 5 centiares; 3e lot, 10 ares 90 centiares ; 4e lot, 15 ares 20 centiares ; 5e lot, 15 ares. Portées chacune à 2,000 fr.

Pour détails, consulter les annonces.

Ventes par Notaires

Etude du notaire VAES, rue du Chêne, 14, Bruxelles

Le dit notaire procédera, le jeudi 24 mai 1917, à 3 heures, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à la

VENTE PUBLIQUE DE
BONNES TERRES

bien situées à Zellick, Campenhout, Wambeek et Assche. (33 lots.)

Plans et renseignements en l'étude. (8402)

Etude du notaire DE COCK, à Woluwe-Saint-Lambert, rue Gérard, 158
(Cinquantenaire)

Le dit notaire DE COCK vendra publiquement, le lundi 14 mai 1917, à 3 heures, au café tenu par M. J.-B. Vander Elst, 332, chaussée de Roodebeek, à Woluwe-St-Lambert :

UNE TERRE DE CULTURE

à Woluwe-Saint-Lambert, près de la rue du Val d'Or, section A, n. 152 et 154, de 43 ares. Louée 100 francs, portée à 5,000 fr. (8419)

Etude du notaire LE COCQ, rue d'Arlon, 16 à Ixelles

PAR SUITE DE DECES

Le dit notaire vendra publiquement, le lundi 21 mai 1917, à 11 heures du matin, en la maison sise à Saint-Gilles, rue Defacqz, 130 :

Un beau Mobilier

comprenant notamment : meubles de chambres à coucher et salon, en acajou, buffets, garnitures de cheminée, poêles, ustensiles de cuisine, etc.

Un grand nombre de livres de littérature romantique et scientifique.

Au comptant, avec 10 p. c. pour frais.

La maison est à vendre de gré à gré. (8392)

Etudes des notaires LE COCQ, r. d'Arlon, 16 à Ixelles
et DELPORTE, place du Grand-Sablon, 33 à Bruxelles

Le dit notaire LE COCQ, à l'intervention de son confrère Me DELPORTE, vendra publiquement, en une seule séance, au prétoire de la Justice de paix de Saint-Josse-ten-Noode, rue de Saxe-Cobourg, 14, le vendredi 25 mai 1917 :

Une parcelle de terre

sise à Hermalle, sous-Argenteau, lieu dit « Basse Préhy », contenant 15 ares 5 centiares.

Libre un mois après la vente. (8391)

Etude du notaire DELWART, à Bruxelles 105, rue du Commerce

Vente publique en la mortuaire, rue du Méridien, 27, à Saint-Josse-ten-Noode, le mardi 15 mai 1917 :

1. A 10 heures du matin :

de Meubles, Objets mobiliers

porcelaine, cristaux, bijoux, argenterie, vêtements et linge.

2. A 1 heure de relevée :

des Tableaux, Aquarelles et Pastels

émanant de feu M. Charles De Naeyer, en son vivant artiste peintre, officier d'Académie, tableau Verwée père, etc. Terres cuites par Desenfans, Vanderstappen, Hambresin.

Exposition : dimanche 13 mai 1917, de 10 à 12 heures. (8398)

Etude de Me Edgard VAN BENEDEN, notaire, rue des Palais, 110, à Schaarbeek

Le notaire VAN BENEDEN vendra définitivement, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 22 mai 1917, à 3 heures :

COMMUNE DE SAINT-GILLES

Une Maison

sise rue d'Albanie, 52, faç. 5 m. 40, cont. 1 a. 50 cent. Jouissance immédiate.

Portée à la modique somme de 16,100 fr.

Le dit notaire VAN BENEDEN vendra définitivement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 22 mai 1917, à 3 h. :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Une belle maison de commerce

angle chaussée de Haecht, 363, et rue Goossens, 2, faç. 11 m. 75 et 13 m. 80; cont. 1 a. 10 cent. Louée sans bail 1,000 francs, outre les impôts. A paumer à la modique somme de 12,000 francs.

Visites : les mardis, mercredis et jeudis, de 10 à 12 heures et de 3 à 5 heures. (8382)

Le notaire VAN BENEDEN vendra définitivement, en la Salle précitée, le mardi 22 mai :

COMMUNE DE WOLUWE (Cinquant.)
JOLIE MAISON DE RENTIER

à 2 étages et beau jardin, avenue Albertyn, 58, faç. 5 m. 50, contenant 1 a. 38 cent. Libre un mois après la vente. A paumer à la modique somme de 15,000 francs.

Visites : lundis et jeudis, de 10 à 2 h. (8383)

Le dit notaire VAN BENEDEN vendra provisoirement, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 15 mai 1917, à 3 h. :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Une Maison d'habitation

à étage, sise rue Auguste Sniedens, 7; faç. 5 m. 50; cont. 94 cent. Louée 600 francs, outre impôts.

COMMUNE D'EVERE

Deux maisons à étage rue Mataigne, 11 et 13, façades 5 m. 45, cont. 1 a. 27 ca. chacune, susceptible d'un loyer de 500 fr.

Visibles : tous les jours de 2 à 5 h.

Capitaux à placer sur hypothèque. (8384)

Etude du notaire JACOBS, à Bruxelles, 13, rue des Sablons

Le 15 mai 1917, en la Salle des ventes par notaires, adjudication définitive et sans réserve de :

1. COMMUNE DE MOLENBEEK-St-JEAN

Une belle Maison de rentier

à 2 étages, située rue Edmond de Grimberghe, 60; façade 5 m. 50; contenance 70 ca.

Susceptible d'un loyer annuel de 1,165 francs.

Portée au prix très modique de 11,600 francs.

2. COMMUNE DE FOREST

Une belle Maison de rentier

avec jardin, située avenue Kersbeek, 125; façade 5 m., contenance 1 a. 71 ca. 75 dm. Occupée par le vendeur, situation très saine.

Portée au prix très modique de 12,000 francs.

3. Adjudication définitive, à l'intervention du notaire BOUTTIAU, d'Asquillies :

D'une jolie maison de rentier

à deux étages, située à Etterbeek, rue de la Tourelle, 58. Façade de 6 m., contenance 1 a. 48 c. 72 dm.

Avec jardin ayant une façade de 6 m. à la rue Demot.

Susceptible d'un loyer de 1,500 francs.

A paumer au prix très modique de 12,000 francs. (8315)

Etude du notaire BRUNET avenue du Midi, 22, à Bruxelles

SUCCESSION BENEFICIAIRE

Jeudi 24 mai 1917, à 2 h., à la justice de paix, à Uccle, le notaire HAUCHAMPS, résidant en cette commune, avenue Brugmann, 283, à ce commis, par jugement du tribunal de 1re instance de Bruxelles, à l'intervention du notaire BRUNET, résidant à Bruxelles, avenue du Midi, 22, adjugera définitivement

Une bonne maison de rentier

à un étage, sise à Uccle (Centre), rue Verhulst, 17, contenant 1 are 90 cent., jardin planté d'une vingtaine d'arbres fruitiers en plein rapport. Entrée en jouissance : 1er juillet 1917. Visible : lundis et mercredis, de 2 à 5 heures. (8338)

Etude du notaire BRUNET, avenue du Midi, 22, à Bruxelles

Adjudication, mardi 29 mai 1917, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, de :

BELLE VILLA

avec grand jardin, très agréablement située **sous Uccle et Bruxelles**

à la lisière du Bois de la Cambre

allée du Vivier d'Oie, 63, contenance 12 a. 75 cent. Jouissance immédiate. Visible : lundis et jeudis, de 3 à 6 heures.

Capitaux à placer. (8339)

De notaris **DELVAUX,** te **Mechelen** verblijvende, daartoe in recht benoemd, zal openbaarlijk verkoopen, met winst van verdieren, ter verkoopzaal des Notarissen, in de Huidvettersstraat, te Mechelen, de volgende

Onroerende goederen

gelegen onder de gemeente Weerde-op-Zenne.

Aanwijzingtafel volgens grondplan en meting van Aug. JACOBS, gezworen landmeter, te Weerde :

1. Akkergrond, te Zennebrug, kadaster wijk C n. 216 e, oppervlakte 13 a. 30 c.
2. Land en weide, te Voorste Hauwland, kadaster wijk C, n. 133, oppervlakte 38 a. 60 c.
3. Bouwgrond, te Kleinveld (Sempstsche weg), kadaster wijk A, n. deel van 140 a, oppervlakte 8 a. 23 c.
4. Bouwgrond, te Kleinveld (Sempstsche weg), kadaster wijk A, n. deel van 140 a, oppervlakte 6 a. 85 c.
5. Bouwgrond, te Kleinveld (Sempstsche weg), kadaster wijk A, n. deel van 140 a, oppervlakte 6 a. 86 c.
6. Bouwgrond, te Kleinveld (Sempstsche weg), kadaster wijk A, n. deel van 140 a, oppervlakte 7 a. 04 c.
7. Akkergrond, te Ketelveld, kadaster wijk B, n. 141 d, oppervlakte 28 a. 78 c. Totaal 1 h. 09 a. 56 c.

Inmijning op vrijdag 18 Mei 1917; toewijzing op vrijdag 1te Juni 1917, telkens zeer stipt om 4 uren namiddag, ter verkoopzaal der Notarissen, in de Huidvettersstraat, te Mechelen.

Titels van eigendom en verkoopsvoorwaarden berusten ter studie van den notaris DELVAUX, te Mechelen, alwaar de liefhebbers alle inlichtingen en afdruksels van het grondplan hosteloos kunnen bekomen. (8389)

Etude du notaire MARESCAUX à Dilbeek (Moortebeek)

Le notaire WILLOCX, à Saint-Gilles, à l'intervention du notaire MARESCAUX, à Dilbeek, vendra publiquement en la salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, le mardi 22 mai 1917, à l'heure du bulletin,

Une belle Villa

avec 3 grandes serres, canalisation du gaz, écurie et remise, sise à Dilbeek, route d'Anderlecht, près de l'arrêt du tram vicinal, chaussée de Nimove, au village de Dilbeek, contenant 44 ares 40 centiares. Entrée en jouissance un mois après la vente. Visible tous les jours de 2 à 4 h.

Le notaire WILLOCX, à l'intervention du notaire MARESCAUX, vendra le même jour, à la dite salle de ventes,

Une belle maison de rentier

à un étage, avec toit français, sise à Berchem-Sainte-Agathe, rue des Cinq Chemins, n° 17, contenant 1 are 50 centiares. Canalisation du gaz. Entrée en jouissance un mois après la vente. Visible les lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 4 h. (8310)

Etudes de Mes VARLET, notaire à Herve, et BIAR, notaire à Liége

VENTE DEFINITIVE

Le jeudi 24 mai 1917, à 10 heures du matin, place de la Cathédrale, 12, à Liége, il sera procédé, par le ministère de Me Georges BIAR, notaire à Liége, à l'intervention de son confrère Me VARLET, notaire à Herve, à l'adjudication publique définitive d'une BONNE FERME d'environ 24 hectares et de 2 maisons sises à Voroux-Goreux et Fexhe-le-Haut-Clocher, le tout très prochainement libre.

COMMUNE DE VOROUX-GOREUX

Un corps de ferme

comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, en parfait état, jardin, bosquet, vergers, prairies et terres, le tout cadastré section A n. 47, 88, 95, 105a, 110, 113a, 197, 203e ; section B n. 4c, 124, 187c, 190c, 192c, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 211a, 212b et 235 c.

COMMUNE
DE FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

4 pièces de terre

section B n. 223, 229a, 234a, 282a.

Tous ces biens constituent une excellente ferme avec de magnifiques prairies et vergers en plein rapport, très avantageusement situés à proximité de la ville de Liége.

La vente aura lieu en masse ou en détail au gré des amateurs.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches et les notaires dépositaires des plans.

Capitaux à placer.

Villa à vendre avec confort moderne, avenue des Thermes, à Liége.

Facilités de paiement. (8340)

Etude du notaire CANTONI, rue d'Arlon, 16 à Bruxelles

PAR SUITE DE DECES
Vente publique de

BEAUX MEUBLES

rue du Duc, 2, à Woluwe-Saint-Lambert, près du premier rond-point de l'avenue de Tervueren, le mardi 22 mai 1917, à 3 heures de relevée.

Exposition : le matin de 11 à 1 heure.

Au comptant, avec 10 p. c. pour frais. (8194)

Etude de Me MONJOIE, notaire, à Namur

A vendre de gré à gré

Un magnifique Domaine

situé canton de Namur-Nord, comprenant un beau et vaste château avec dépendances, belles avenues, étang, serres, orangerie, jardins légumier et d'agrément, parc, ferme, habitations, maisons de garde et de jardinier, prairies, terres labourables, bois avec futaie sous taillis, etc., le tout d'une superficie de 376 hectares.

Chasse très giboyeuse et pêche.

Prompte jouissance. Très grandes facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter et visiter la propriété, au dit notaire MONJOIE. (8012)

Etude de Me SCHEYVEN, notaire à Bruxelles, 8, rue du Moniteur

PAR SUITE DE DECES

Le notaire SCHEYVEN procédera, le vendredi 18 mai 1917, à 10 heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, en la maison sise à Bruxelles, square Marguerite, 16, à la

Vente publique

d'un Beau Mobilier

comprenant notamment : mobilier de salon, de salle à manger et de chambres à coucher de styles divers.

Piano, harmonium, argenteries, bijoux, tableaux de maîtres, machine à écrire (Remington).

Mobilier et ustensiles de cuisine.

Exposition générale : jeudi 17 mai, de 10 à 4 heures.

Expositions supplémentaires pour l'argenterie et les bijoux : mercredi 16 mai, de 9 à 10 heures, et vendredi 18 mai, de 8 à 9 heures.

Au comptant plus 10 p. c. pour frais. (8053)

Etude de Me SCHEYVEN, notaire à Bruxelles, rue du Moniteur, 8

Le notaire SCHEYVEN vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, le mardi 29 mai 1917, à 4 h. :

COMMUNE DE St-JOSSE-TEN-NOODE

Une Maison de Rentier

rue Royale, 183, contenant 1 are 13 cent. 75 dix-mill., libre d'occupation.

Visible : les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures. (8335)

Etudes de Mes SCHEYVEN, notaire, à Bruxelles, rue du Moniteur, 8, et BETTE, notaire, à Wavre

Le notaire SCHEYVEN, à l'intervention de Me BETTE, vendra publiquement, devant M. le Juge de paix du 3e canton de Bruxelles, en la Salle des ventes par notaires à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mercredi 30 mai 1917, à 4 heures :

VILLE DE BRUXELLES

Une Maison de commerce

à usage d'estaminet, rue des Six-Jetons, 1, à l'angle de la rue de la Grande-Ile, contenant 1are 6 centiares, louée sans bail 1,850 francs l'an, outre les contributions.

Visible : les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 6 heures. (8334)

Etude de Me Félix HAP, notaire à Etterbeek chaussée de Wavre, 508

Le dit notaire HAP vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mercredi 16 mai 1917, à 3 heures, les biens suivants :

LOT 1

Une Maison de Commerce

sise à Schaarbeek, rue Kessels, 55-57, façade 5 m. 50; contenance 1 a. 42 ca. 28 dm.

LOT 2

Une Maison de Rentier

sise à Etterbeek, rue du Concert, 24, façade 5 m. 33, contenance 1 a. 11 ca. 53 dm.

LOT 3

Une Maison de Rentier

sise à Etterbeek, rue Louis Hap, 54, façade 5 m. 18; contenance 1 a. 5 ca. 58 dm.

Visites : Lots 1 et 3, lundi, mardi et jeudi, de 10 à midi et de 2 à 5 heures. Lot 2, lundi et vendredi, de 9 heures à midi. (8217)

Etude du notaire Albert RICHIR, à Brux. boulevard de Waterloo, 77

Le mardi 22 mai 1917, à 3 h. 1/2, Me Albert RICHIR vendra, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une Maison de rentier

à Uccle, avenue Beau-Séjour, 8, contenant en superficie 1 are.

Visites : lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 4 heures.

Renseignements en l'étude du dit notaire. (8227)

Etude de Me Léon DUQUESNE, notaire à Lobbes

Le mardi 29 mai, à 2 heures, en l'étude, Me DUQUESNE vendra publiquement :

Le Château de Merbes-Ste-Marie

comprenant vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole, jardins, vergers bien arborés, prairies et terres, le tout d'un ensemble contenant 7 h. 65 a. environ, tenant à la grand'route de Lobbes à Rouveroy, à l'Eglise et au vicinal de Binche à Leernes-sur-Sambre.

Cette belle propriété rurale, agréablement située dans une région salubre non industrielle, se prête admirablement à l'élevage.

Elle joint le vicinal, la grand'route provinciale de Binche à Beaumont et se trouve à 10 minutes de la gare (ligne Bruxelles-Erquelinnes).

Pour visite et renseignements, s'adresser sur place à l'étude. (8209)

Etude de Me LEBEN, notaire à Saventhem

Le dit notaire adjugera définitivement, en l'Hôtel-Restaurant Sainte-Marie, à Schaarbeek, rue Royale, 344, le jeudi 24 mai 1917, à 2 h. 1/2 :

1. VILLE DE BRUXELLES

UNE MAISON

rue des Six-Jetons, 28, avec bâtiment de fond, cour et jardin, 1 are 3 cent., susceptible d'un loyer de 1,200 francs; paumée au prix modique de 10,000 francs.

2. COMMUNE DE MOLENBEEK-St-JEAN

UNE MAISON

rue Haeck, 22, à deux étages, avec cour, 32 cent. 80 dm., susceptible d'un loyer de 800 francs; paumée au prix modique de 12,000 francs. (8356)

Etude du notaire DOUDELET, boulevard Léopold II, 159

Le notaire DOUDELET vendra, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, le mardi 15 mai 1917, à l'heure du Bulletin officiel :

1. VILLE DE BRUXELLES

Une Maison

quai aux Pierres de Taille, 10, cont. 87 c. 38 dm., louée 1,500 francs l'an.

2. COMMUNE DE MOLENBEEK-St-JEAN

Une Maison de Commerce

boulevard Baudouin, 13, à l'angle de la rue du Frontispice, avec deux ateliers, cont. 1 are 23 c., louée 2,200 francs l'an.

3. COMMUNES DE SAINT-GILLES ET IXELLES

Une Maison de rentier

avenue Brugmann, 2, cont. 1 are 90 c., louée 2,000 francs l'an et sous-louée 3,000 francs.

Visites : les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

Plans et renseignements en l'étude du dit notaire DOUDELET. (8207)

Les notaires DUBOST, 2, rue Montoyer, et CLAVAREAU, 23, rue Duquesnoy, à Bruxelles, vendront publiquement, en l'hôtel rue du Chêne, 10, à Bruxelles, les mardi 15, mercredi 16, vendredi 18 et samedi 19 mai 1917, à 4 heures :

LES LIVRES

composant la bibliothèque de feu M. le chevalier de HOFFMANN, et comprenant notamment des ouvrages sur la littérature, droit, médecine, chimie, incunables, ouvrages des XVIe et XVIIIe siècles, etc., etc., gravures, médailles.

Les livres peuvent être examinés le matin de chaque vacation, de 11 à 3 heures. Le catalogue se distribue en l'étude des notaires vendeurs.

Au comptant, 10 p. c. pour frais. (8337)

Etudes de Mes GALLEZ, notaire, à Jauche, et CLAVAREAU, notaire à Bruxelles

Mes GALLEZ et CLAVAREAU, à ce commis, par jugement du tribunal de première instance de Nivelles, en date du 4 juillet 1916, vendront publiquement, au Café de l'Harmonie, place Urban, à Jodoigne, à la requête des ayants-droit de Mlle Maria Libert, en son vivant propriétaire à Longueville, l'immeuble suivant :

COMMUNE DE LONGUEVILLE

Une belle Maison de Campagne

dite " Villa des Roses ,,

comprenant corps de logis, vastes dépendances, jardin d'agrément, potager, verger et pelouses, l'ensemble d'une contenance de 3 hectares 18 ares 61 centiares, cadastrée section A n. 29/e, 34/c, 35/c et 37/e, joignant le chemin de la Station, un autre chemin, Guilmain, Barras, le chemin du Bathy, le notaire Libert et Fammerée. A 500 mètres de la gare du vicinal de Wavre à Jodoigne.

Jouissance immédiate.

Séances : adjudication préparatoire, le samedi 26 mai 1917; adjudication définitive, le samedi 9 juin 1917. Chaque fois à 2 heures. (8229)

Etude du notaire SWOLFS, à Laken-Brux., 164, rue Marie-Christine

Le dit notaire adjugera définitivement et sans remise, le mercredi 16 mai 1917, à 2 heures, au prétoire de la Justice de Paix à Saint-Gilles, Parvis de Saint-Gilles :

COMMUNE DE FOREST

Deux belles Maisons de rentier

rue de Mérode, n. 268 et 270.

Renseignements en l'étude du dit notaire SWOLFS. (8226)

Etude du notaire SWOLFS, à Laken-Bruxelles, rue Marie-Christine, 164

Le dit notaire adjugera :

Le 21 mai 1917, à 2 heures, en l'établissement « A la Ville de Turin », place de la Reine, 28, à Schaarbeek :

3 hectares 20 ares de bonnes terres

sises à Steenockerzeel et Beyghem, divisées en lots.

Le 22 mai 1917, à 3 heures, à la Salle de ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

COMMUNE DE LAKEN

1. Une belle Maison de Rentier

située rue de Drootbeek, 68.

2. Une belle maison de rentier

boulevard Emile Bockstael, 51c (Rond Point).

3. Une belle maison de rentier

boulevard Emile Bockstael, 203.

4. Une maison de commerce

rue Van Gulik, 36.

COMMUNE DE STROMBEEK-BEVER

5. Un beau terrain à bâtir

convenant pour villa, rue de Meysse, contenant environ 8 ares 50 centiares.

Le jeudi 31 mai 1917, à 3 heures, « Au Château Bon Air », à Laken, rue De-Want, 48 (Tour Chinoise) :

COMMUNE DE LAKEN

6. - Maison et 5 beaux terrains à bâtir

convenant pour villa, sis au Chemin des Moutons (route Romaine). (8366)

Etude du notaire A. BOMBEECK, à Molenbeek-St-Jean, boulev. Baudouin, 18

POUR CAUSE DE DECES

Le notaire A. BOMBEECK adjugera préparatoirement, le mardi 15 mai, en la Salle de ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38 :

Une Maison de rentier

à deux étages, cour et jardin, avec volières, située à Molenbeek-Saint-Jean, rue du Maçon, 9 (entre la chaussée d'Anvers et la rue du Théâtre, près de la Porte d'Anvers).

Libre d'occupation un mois après la vente et visible les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures. (8180)

Etude du notaire VANDER BURGHT, 29, rue de l'Harmonie, à Vilvorde

Vente publique, le lundi 21 mai 1917, à 12 heures, en l'estaminet tenu par Mathias Verstraeten, chaussée de Haecht, à Bergh, de :

Terres labourables

situées à Meerbeek, d'une contenance de 5 hectares 32 a. 80 ca., divisées en 23 lots, et à Neder-Ockerzeel, d'une contenance de 2 ha. 4 a. 55 ca., divisées en 9 lots.

Renseignements et affiches avec plan en l'étude. (8292)

Etude de Me VUYLSTEKE, notaire, à Schaarbeek, rue Royale, 269

Le notaire VUYLSTEKE, à ce commis, par jugement du Tribunal de 1re instance séant à Bruxelles, du 28 avril 1917, procédera, devant M. le Juge de paix du 2e canton d'Ixelles, en son prétoire, rue du Presbytère, 28, à Ixelles, en une seule séance, le 25 mai 1917, à 2 heures de relevée, à la vente publique sur saisie immobilière, conformément à la loi du 15 août 1854, du bien suivant :

COMMUNE DE HOEYLAERT

Une maison avec serres

lieu dit « Het Dorp », rue du Moulin, 31, cadastrée section A, n. 334 f 2 et 335 h, pour une superficie de 10 ares 10 centiares, sur une mise à prix de 200 francs. L'adjudication sera définitive et sans remise.

Le cahier des charges et l'expédition du jugement ordonnant la vente, sont déposés en l'étude du dit notaire VUYLSTEKE. (8357)

Etude du notaire GROENSTEEN, avenue de la Reine, 193, à Laken

Pour sortir d'indivision

Le dit notaire GROENSTEEN et son confrère Me DUPONT, notaire, rue du Fossé-aux-Loups, 45, adjugeront préparatoirement, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 15 mai 1917 :

1.- Une vaste Propriété

à Molenbeek-Saint-Jean, rue Le Lorrain, 16, comprenant maison d'habitation et grand magasin à fourrage, contenant 3 a. 40 cent., avec 9 m. 95 de façade.

Visite : mardi, jeudi et vendredi, de 2 à 5 heures.

2. Une Terre

à Sichem, au lieu dit « Osselaer », avec la maison qui s'y trouve, contenant 27 a., sect. B, n. 543 g., 543 k.

Pour sortir d'indivision

Le dit notaire GROENSTEEN adjugera préparatoirement, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 15 mai 1917 :

Une Maison convenant pour commerce

avec habitation de derrière, à Ixelles, rue Washington, 93, cont. 1 a. 95 cent., avec 5 m. 75 de façade.

Visite : mardi et jeudi, de 2 à 5 heures.

PAR SUITE DE DECES

Le dit notaire GROENSTEEN, à l'intervention de Me VAN ISTERBEEK, notaire à Koekelberg, place Simonis, 9, adjugera définitivement, le jeudi 24 mai 1917, à 2 h. 1/2, en la Justice de Paix du 2e canton de Schaarbeek, rue des Palais, 91 :

Une belle maison de rentier

avec jardin, sise à Schaarbeek, avenue Princesse Elisabeth, 165, ayant 5 m. 50 de façade et contenant 1 are 38 cent. Louée 1,550 francs, outre les contributions.

Visites : lundi, mardi et jeudi, de 3 à 6 heures. A paumer. (8361)

PAR SUITE DE DECES

VENTE PUBLIQUE

par les notaires DELZAERT, place Colignon, 12, à Schaarbeek, et GROENSTEEN, avenue de la Reine, 193, à Laken, le mercredi 16 mai 1917, à 3 heures précises de relevée, à Laken, chaussée d'Anvers, 269, en la mortuaire de M. Vanderbeken, d'une partie de

Meubles meublants de chambre à coucher

coffre-fort et autres objets mobiliers.

Exposition : une heure avant la vente.

Au comptant, 10 p. c. pour frais. (8372)

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles, rue de Berlaimont, 5

Le dit notaire vendra publiquement, le mardi 15 mai 1917, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 38 :

Une vaste Maison de commerce

située à Bruxelles, rue de Flandre, 92, comprenant bâtiment principal à deux étages, laverie et cour, et bâtiment de dépendances à un étage et remise. Canalisation des eaux et du gaz; contenance 2 ares 27 cent. 19 dm. Jouissance : à partir du 1er juin 1917.

Visites : lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures. (8172/31)

Etude du notaire GOOSSENS, à Bruxelles rue de Berlaimont, 5

Le notaire GOOSSENS vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 15 mai 1917 :

VILLE DE BRUXELLES

Lot 1. Une belle maison de rentier

rue des Foulons, 82, à deux étages, cabinet, véranda, cour et jardin, contenant 1 are 29 cent. 81 dm.

Visible : les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures. Jouissance dès paiement du prix.

COMMUNE D'ITTERBEEK

Lot 2. Une parcelle de Terre

lieu dit « Zak », contenant 19 ares 53 cent., louée sans bail, 35 francs par an, outre contributions. (8173/31)

Etude de Me DE MEERSMAN, notaire Berchem-Sainte-Agathe

Le dit notaire DE MEERSMAN adjugera définitivement, le mercredi 16 mai 1917, à 2 h. 1/2, au café enseigné « A la Tête de Mouton », chaussée de Mons, 156, à Cureghem :

COMMUNE DE BERCHEM-Ste-AGATHE

UNE BELLE MAISON DE RENTIER

avec jardin, rue du Grand-Bigard, 144, cont. 2 a. 65 c.

Portée au prix modique de 9,500 francs. (8322)

Etude du notaire DE MEERSMAN, à Berchem-Sainte-Agathe

Le notaire DE MEERSMAN adjugera définitivement, au prétoire de la Justice de Paix, place Wayez, à Anderlecht, le mardi 15 mai 1917, à 9 heures du matin :

COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

1. **Un beau terrain à bâtir,** avenue Gisseleire-Versé, façade 12 m., cont. 15 a. 56 ca.

COMMUNE DE BRUSSEGHEM

2. **Une maison de rentier** avec jardin, chaussée de Bruxelles, à Merchtem, cad. sect. S n. 38 g/2 et 33 h/2, cont. 8 a. 10 ca.

3. **Un verger et prairie** au lieu dit « Molenstuk », cad. sect. S n. 472 b et 461 i, cont. 63 a. 20 ca., divisé en 3 lots.

Entrée en jouissance immédiate.

Plans et renseignements en l'étude. (8323)

Etude du notaire GERARD, à Anderlecht, rue de Fiennes, 60 (Cureghem)

COMMUNE D'ANDERLECHT

Quartiers de l'ancienne Ecole de médecine vétérinaire, du Nieuwmolen, de la nouvelle gare de marchandises et de Scheut, vente publique de :

Beaux terrains à bâtir

situés : au quartier de l'ancienne Ecole de médecine vétérinaire : square de l'Aviation; rues Lambert Crickx, de l'Autonomie, Limnander, Brogniez et square de l'Avènement, près de la gare de Bruxelles-Midi et du boulevard d'Anderlecht;

Aux quartiers du Nieuwmolen, de la nouvelle gare de marchandises et de Scheut.

Le notaire GERARD vendra publiquement, le mardi 15 mai 1917, à 3 h. 1/2 de relevée, en l'Hôtel Communal d'Anderlecht, salle du Conseil, PLUSIEURS BEAUX TERRAINS A BATIR.

Le terrain situé à front de la rue de l'Autonomie étant un rectangle parfait, ayant 8 m. 50 de façade et une profondeur approximative de 21 m. 45 c., se composant du lot 78d et d'une partie du lot 79, contenant 1 are 82 centiares 17 dix-mill., paumé à 27,325 francs.

Les autres lots, à paumer.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'Hôtel Communal (bureau des propriétés, rue Van Lint, 6), ou en l'étude du notaire GERARD, rue de Fiennes, 60. (8375)

Etude de Me GERARD, notaire à Anderlecht rue de Fiennes, 60 (Cureghem)

Le notaire GERARD vendra publiquement en la salle des ventes par notaires, rue du Fossé aux Loups, 38, à Bruxelles, le mardi 22 mai 1917, à 3 heures :

COMMUNE D'ANDERLECHT

I. Une Maison de commerce et de rapport

à 2 étages avec grand atelier, à Cureghem, rue Jorez, 49 (gare du Midi), contenant 1 are 60 centiares; occupée par les vendeurs et par divers sans bail; à paumer à 20,000 francs.

VILLE DE BRUXELLES

II. Et une Maison de commerce

à 3 étages, rue de la Samaritaine, 25, contenant 35 centiares; disponible; à paumer à 8,000 fr. (8346)

Etude de Me GERARD, notaire à Anderlecht rue de Fiennes, 60 (Cureghem)

Le notaire GERARD procédera le lundi 14 mai 1917, à 1 h., en la salle Concordia, rue d'Aumale, 11, à Anderlecht, à la

Location publique

de différents immeubles, terres et prés, situés sous les communes d'Anderlecht et Dilbeek, appartenant aux fabriques d'églises St-Pierre et St-Joseph, à Anderlecht et du droit de chasse sur tous ces biens.

Pour affiches et renseignements, se rendre en l'étude du dit notaire GERARD. (8347)

A VENDRE DE GRE A GRE

Jolie maison d'habitation de bon rapport, agréablement sit. rue de la Seconde Reine, 53, à Uccle, libre de bail. S'adr. pour renseign. en l'étude du not. GERARD, r. de Fiennes, 60, Cureghem. (7385)

Etude de Me HAUCHAMPS, notaire 283, avenue Brugmann, Uccle

A vendre de gré à gré

Belle Maison de Maître

située près de l'avenue Louise. Beau jardin. Grands arbres. (8376)

Etude du notaire BILAUT, à Laken chaussée d'Anvers, 138

Le notaire BILAUT, à ce commis, adjugera le mardi 15 mai 1917, à la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à l'heure indiquée au Bulletin des ventes :

Une Maison de commerce

anciennement rue du Moulin et actuellement rue Herkoliers, 40, à Koekelberg, cont. 3 a. 47 c. 76 dm. Louée 525 fr. d'an.

Visible : les lundi, mercredi et samedi, de 9 à 3 heures. Portée à 5,000 francs. (8362)

Etude du notaire GROSEMANS, rue Neuve, 75, Bruxelles

Le dit notaire adjugera définitivement, le mercredi 23 mai 1917, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé aux Loups, 38, à Bruxelles :

Un bloc de 17 terrains à bâtir

de grand avenir, situé à Jette-Saint-Pierre, au nouveau quartier d'Esseghem, coin des rues des Augustines et Dansette (entre le boulevard de Smet de Naeyer et rue Léopold), contenant 15 ares 38 centiares, à paumer : 1,350, 1,150, 1,200, 1,200, 1,350, 1,400, 1,450, 1,500, 850, 1,600, 1,200, 850, 1,500, 1,100, 900, 1,600, 1,100 francs.

Pour plans et renseignements, s'adresser en l'étude. (8352)

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek, rue Gallait, 63

Le mercredi 16 mai 1917, à 3 heures, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles :

ADJUDICATION DEFINITIVE

de

BEAUX TERRAINS A BATIR

à Ruysbroeck, à front de la chaussée de Grand-Bigard; occupés par M. Michiels. Portés à 10,000 francs. (8196)

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek, rue Gallait, 63

Le jeudi 24 mai 1917, à 3 heures, à Evere, en la Brasserie de Bavière, rue Edouard Stuckens, 163,

ADJUDICATION DEFINITIVE

d'une belle maison

à Evere, rue Edouard Stuckens, 78, cont. 1 are 84 cent., louée 1,100 francs. Portée à 10,000 francs.

Visible : les mardi, vendredi et samedi, de 2 à 4 heures. (8371)

Etude du notaire BULCKE, à Schaarbeek, rue Gallait, 63

Le notaire BULCKE vendra, à l'intervention de ses confrères, Mes DECOCK, à Woluwe-Saint-Lambert, et VANISTERBEEK, à Koekelberg :

LOT 1

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Maison de Rentier

rue du Progrès, 119, cont. 1 are 55 cent., louée à 1,900 francs; visible : lundis et jeudis, de 2 à 4 heures.

LOT II

COMMUNE DE LAKEN

Maison de Rentier

rue de Wauxier, 113, cont. 2 ares 92 cent., louée 800 francs; visible : mardis et jeudis, de 2 à 4 heures.

Séances : adjudication préparatoire : mercredi 6 juin 1917; adjudication définitive : mercredi 20 juin 1917, chaque fois à 3 heures, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles. (8373)

Etude de Me André GILLIS, notaire, à Braine-l'Alleud

Le mardi 22 mai 1917, à 3 heures, au café Nicaise, au Roussart-sous-Waterloo, le dit notaire André GILLIS vendra aux enchères publiques :

Sous Chain

6 hectares de terre

divisés en 4 lots, joignant la chaussée de Mont-Saint-Jean à La Hulpe;

Sous Waterloo et Braine-l'Alleud

Maison, jardin et terres

en 4 lots d'un total de 66 ares.

Affiches avec plan. (8526)

Etude de Me VAN MERSTRAETEN, notaire à Bruxelles, 35, boulevard du Jardin Botanique, 35

Le notaire VAN MERSTRAETEN adjugera, le mercredi 23 mai 1917, à 2 heures, en l'estaminet « A la Roue », chaussée de Mons, 1139, à Anderlecht :

1. Une Terre

à Vlezenbeek, au Ganzeveld, grande 34 a. 57 c. Fermage 45 francs.

2. Une Terre

à Vlezenbeek, au Laerbroeckveld, grande 39 a. 50 c. Fermage 45 francs.

3. Une Terre

à Itterbeek, au Looveld, grande 62 a. 96 c. Fermage 90 francs. (8354)

Etudes des notaires t' SERSTEVENS, à Saint-Gilles, rue Berckmans, 122, et VANISTERBEEK, à Koekelberg, place Simonis, 9

Adjudication définitive et sans remise, le mardi 22 mai 1917, à 3 heures de relevée, à Bruxelles, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, de :

1. Bonne maison de commerce

sise à Bruxelles, rue des Sables, 7, à usage d'estaminet. Portée à 10,000 francs.

2. Belle maison de rentier

à Ixelles, rue de la Réforme, 43. Portée à 22,000 francs.

3. Belle maison de rentier

à Saint-Gilles, avenue Fonsny, 138. Portée à 16,000 francs.

4. Bonne maison de commerce

à usage d'estaminet, à Schaarbeek, rue Rogier, 141. Portée à 10,000 francs.

5. Belle maison de campagne

à Neder-over-Heembeek, rue du Rossignol, 25. Portée à 10,100 francs.

Visites : mardi et jeudi, de 2 à 4 heures.

Plans et renseignements en l'étude des dits notaires. (8317)

Etude de Me E.-H. t' SERSTEVENS, notaire, 122, rue Berckmans, 122, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles

Le dit notaire procédera, le mercredi 23 mai 1917, à 3 h. 30 de relevée, dans les locaux du Bureau de Bienfaisance de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue du Fort, 25 (angle de la rue Dethy), en cette commune, à la location publique de :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Lot 1. Une parcelle de terre

section B, n. 1, contenant 13 ares 50 centiares.

Lot 2. Une parcelle de terre

section B, n. 177, contenant 20 ares, 79 centiares 85 dix-milliares.

Entrée en jouissance : 30 novembre 1917.

Frais 10 p. c. d'une année de fermage.

Renseignements en l'étude et au Bureau de Bienfaisance. (8351)

Etude de Me DE VALKENEER, rue Goudenberg, 36, Bruxelles

Le dit notaire DE VALKENEER adjugera définitivement, le mardi 22 mai 1917 en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à l'heure du Bulletin officiel :

Une belle Villa

dénommée " Villa Roxane ,,

sise à Berchem-Sainte-Agathe, avenue de la Basilique prolongée. Beau jardin. A paumer. (8365)

Etude du notaire DAMIENS, à Bruxelles, rue du Congrès, 18

Le notaire DAMIENS, à l'intervention du notaire MAETERLINCK, à Gand, adjugera, en la Salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mercredi 23 mai 1917, par-devant M. le Juge de paix du 3e canton, en une seule séance :

UNE PARCELLE DE TERRE

située à Loombeek, au lieu dit « Korenheide », contenant 47 ares 40 centiares. Louée 40 francs. (8316)

Etude de Me Emile LAMAL, notaire à Schaarbeek, rue des Palais, 39

Le notaire LAMAL adjugera définitivement, le lundi 14 mai 1917, à 3 heures de relevée, en l'établissement « A la Cour d'Espagne », tenu par Léon Schrevens, à Steenockerzeel :

BONNES TERRES bien situées, à Erps-Querbs, divisées en six lots pour une contenance totale de 1 hectare 33 ares 81 ca., portées à très bas prix.

Plans et renseignements en l'étude. (8374)

Etude de M. Paul LEPAGE, notaire à St-Gilles, avenue de la Toison d'Or, 59

ADJUDICATION DEFINITIVE

Le mercredi 16 mai 1917, en la Salle de ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, de :

I. Une Maison de Rapport

à Bruxelles, quai aux Pierres de Taille, 26. Portée à 32,000 francs.

2. Une Maison de Commerce

à Molenbeek-Saint-Jean, chaussée d'Anvers, 105. Portée à 30,000 francs.

3. Une Maison de Rentier

à Saint-Gilles, rue Bosquet, 53. A paumer à 30,000 francs.

4. Une Maison de Rentier

à Saint-Gilles, rue Bosquet, 51. A paumer à 40,000 francs. (8342)

VENTE PUBLIQUE

Le mardi 29 mai 1917, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, d'une

MAISON DE COMMERCE

à l'angle de l'avenue Mon Plaisir, 69, et de la rue Maurice des Ombiaux, d'une superficie de 86 centiares. (8343)

Le mercredi 30 mai 1917, en la Salle de ventes par notaire, rue du Fossé-aux-Loups, 38, par-devant M. le juge de paix du 2e canton de Bruxelles :

VENTE PUBLIQUE

d'Une grande Propriété

sise en face de la gare de Wesembeek-Ophem, et à front de la chaussée de Malines; garage, dépendances, jardin d'agrément, potager, serre à vignes, nombreux arbres fruitiers, le tout en plein rapport; superficie 1 hectare 42 ares.

La propriété est à vendre en bloc ou à lotir. (Voir affiches.) (8344)

Etudes de Me Paul LEPAGE, notaire à Saint-Gilles, et CLAES, notaire à Bruxelles

VENTE PUBLIQUE

Le lundi 4 juin 1917, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par le sieur Evrard, avenue des Saisons, 69, à Ixelles :

d'Une maison avec jardin

à Ixelles, rue du Printemps, 13, d'une superficie de 1 are 25 cent.

Plans et permis de visite aux études susdites. (8345)

Etude de Me Louis CRICK, notaire à Brux., rue de la Chapelle, 8

Mardi 15 mai 1917, en la Salle de ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, adjudication définitive de :

COMMUNE DE SCHAARBEEK

Une maison de rentier

rue Goossens, 4, occupée provisoirement par M. Geerts. Portée à 7,000 francs.

Une petite Maison

rue Goossens, 18, occupée moyennant 24 fr. par mois. Portée à 3,300 francs.

A voir les lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures. (8369)

Capitaux à placer.

Etudes des notaires CRICK, à Bruxelles, et DETTE, à Wavre

Vendredi 25 mai, à 11 heures, au prétoire de la justice de paix du 1er canton de Bruxelles, au Palais de Justice, place Poelaert, le notaire CRICK, résidant à Bruxelles, rue de la Chapelle, 8, procédera à l'adjudication définitive

D'une métairie

comprenant deux habitations, avec grange, écurie et fournil, à Grand-Bigard, chaussée de Bruxelles, 129. Façade : 68 mètres. Contenance : 86 ares, 70 cent. Portée à 15,000 francs. (8370)

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Etude du notaire EOTORS, r. du Marais, 52

A vendre de gré à gré : **Coquette maison de rentier** avec tout le confort moderne, rue de la Presse (Ministère). Facil. de paiem. (8640)

OFFRES D'EMPLOI

APPRENTI TYPOGRAPHE ayant déjà travaillé est dem. immédiatement à l'Impr. Fin. et Comm., 1, quai du Chantier, Brux. S'y prés. de 9 à 12 ou de 2 à 5 heures.

Agents régionaux sont demandés dans le Brabant wallon.

Travail facile ne nécessitant ni abandon d'emploi ni connaissances spéciales. Pas de cautionnement. Honorabilité parfaite exigée.

Ecrire bureau du journal sous les initiales A. L. 20. (7777)

Avis Messieurs honorables et instruits, ayant loisirs, habitant la province, de préférence des centres agricoles, peuvent se créer d'appréciables ressources supplémentaires, en collaborant à importante institution belge connue, prospère et de tout premier ordre. Convient spécialement à Messieurs les fonctionnaires de tout âge, mais de préférence de 25 à 45 ans. (Aucune caution n'est à fournir.) Ecrire aux initiales I. B. P., Office de Publicité, 33, rue Neuve, Bruxelles. (7921)

AGENTS CHANGE. — Empl. dispos. l'après-midi, longue pratique banque, bourse, demande occupation, correspondance, mise au courant comptabilité amér., simple, pratique. Ecrire J. V. bureau journal. (15671)

Monographies comptables. — Industrie Banque se recommande à tous les élèves des écoles, commerçants. A. Hac, Herstal. (8381)

COMMERCE A REPRENDRE

A CEDER pour cause de maladie : exploitation commerciale importante, avec très forte recette journalière, située au centre de la ville, à personne disposant de 150,000 à 200,000 fr. Agents d'affaires s'abstenir. Pour tous renseignements, s'adresser, 14, rue du Noyer, Bruxelles, les mercredi et jeudi, de 3 à 4 heures. (8266)

CAPITAUX

NOMBREUX capitaux à placer sur hypothèque.
AUGUSTIN ORBAN
A VIELSALM (7204)

PRETS ET ACHATS

hypothèques tous rangs, créances, nues-propriétés, usufruits, parts indivis., successions, inscriptions grand-livre, titres, livr. d'épargne et toutes garanties. Avenue Marie-José, 160 (Cinq.). 2 à 6 h. (7951)

Demandes et Offres de Capitaux
ET D'ASSOCIES
CAPITAUX SUR HYPOT. DEP. 5 P. C.
89, R. DE BRABANT, 89 (6689)

Caisse Patronale Sté Anonyme au cap. de fr. 3.000.000
57, rue de la Régence, Bruxelles
Prêts Hypothécaires en 1er rang
Achat de nues propriétés, de créances hypoth. et de parts indivises
Constitution de rentes viagères
Renseignements sans frais ni engagements (6776)

PRETS hypothécaires en tous rangs et pour bâtir; sur successions, nues-propriétés, usufruits, créances hypoth., titres, assurances.
ACHAT Inscriptions Dette Publique; Livrets de la Caisse d'Epargne.
OFFICE IMMOBILIER, 122, bd du Hainaut, 10-1 et 5-6 h. (7698)

RENTE VIAGERE IMMEDIATE progressive et à capital réservé. Parts de 30 fr. Renseignements C. H. A. G., 123, avenue des Nerviens. (8007)

VENTES OU LOCATIONS

A LOUER bonne maison de comm. à l'usage de boucherie ou autre commerce; 38, r. Transvaal, coin r. Em. Carpentier. Loyer 1.200 fr. La sous-location rapporte en temps normal 900 francs. (7815)

A LOUER en tout ou en partie maison mod., conv. à tous usages, 3 étages, eau et gaz, av. Van Volxem, 371 (Brixelles-Midi). (7785)

A LOUER ville meubl. jardin, serre, terminus du tram 25, 6, av. Félix Govaert, Anderghem. S'y adresser. (8045)

DAME seule cherche petit appart. au 1er; électricité si poss. M. M. R. (15647)

DAME veuve et servante dés. louer appart. confort., moderne, 5 à 6 pl., 700 à 900 fr. l'an, conditions faciles. Ecr. T. B. 63, bur. journal. (15611)

PERSONNES tranquilles cherchent quartier 2 ou 3 pl., environs Ixelles. G. G. bureau journal. (8351)

REZ-DE-CH. à louer, app. français, composé de 7 places de pl.-pied, 3 caves, mansarde, élect. Monte-charge, jardin, prix 1200 fr. S'adr. 17, rue Mignot-Delsaneche Ixelles. (15581)

Situation merv. et salubre. A vendre magn. et spacieuse campagne villa, tout le confort moderne, dépendance, écurie, garage, serre, etc., jardin, parc bien arboré, potager, arbres fruitiers, cont. 1 hect. 15 ares, près tram Espinette Centrale. Prix : 150,000 fr. Ecr. L. N. 79, bur. journal. (15663)

A VENDRE beaux terrains à bâtir, à Stockel, coin av. Grandchamp et rue au Bois près av. de Tervueren. S'adr. chez not. De Vriendt, Coudenberg, 2. (15669)

ANNONCES DIVERSES

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Dép. Longueur Jemeppe, 7 h. 35, 11 h. 15, 3 h., 6 h.
Dép. Jemeppe p. Huy, 8 h., 10 h. 25, 2 h. 30, 6 h. 15.

MANUCURE
de premier ordre 7894
3, rue Van Oost, 3 (place du Pavillon)

ACCOUCHEUSE
de première classe
Mme CROMPS
rue Paradis, 134, Liége
Consult. tous les jours
7885

MASSAGE MEDICAL
Méthode anglaise
249, Rue du Progrès, 249
7638

ACCOUCHEUSE
diplômée gr. distinction
Mme PIRE
ex-direct. de la Maternité
Consultation discrète.
Tient pensionnaires.
Prix modérés.
19, rue Saint-Lazare
(8140/30)

Mondorf-les-Bains
(GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG)

Eaux chlorurées-sodiques, iodo-bromurées, fortement radio-actives.

Résultats extraordinaires obtenus dans les cas les plus graves des troubles chroniques de l'estomac, des intestins — entérocolite muco-membraneuse — dans la congestion du foie, le rhumatisme, la goutte, le diabète, l'anémie, la nervosité, les maladies de femmes et de l'enfance.

Parc élégant de 80 hectares. Excellent orchestre. Excursions charmantes en automobile. Tarifs des bains et prix de pension dans les hôtels modérés.

Station de chemin de fer Luxembourg-Mondorf.
Saison du 20 mai au 1er octobre 1917. (8287)

TABACS

Roisin court, la 1/2 livre	fr.	1.75
Harlebeke ordinaire		2.15
Fleur Harlebeke		2.40
Roisin ordinaire		2.15
Roisin supérieur		2.25
Fleur Roisin		2.40
Semois		2.25
Obourg		2.25
Maryland		2.40
Porto-Rico		2.40

Rabais pour Débitants, Comités Coopératives, etc. 8158

Compagnie des Tabacs
1, Parvis Sainte-Gudule, 1, Bruxelles

OCCASION A SAISIR
DE SUITE

Pour cause de dissolution de société, à vendre à 50 p. c. de leur valeur, 200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc.
38, rue des Bogards, Bruxelles. (6973)

MESDAMES si vous avez les TROUBLES PERIODIQUES difficiles, douloureux ou irréguliers, employez le **Remède du Docteur Thompson**, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale
Prix : 6 fr. le 1/2; 10 fr. complet
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

NEVRALGIES
MIGRAINE, MALADIE DES DENTS
guérison merveilleuse par les
PILULES INDIENNES
Fr. 1.50 la boîte. Delacre, Brux.; Dryon, r. de Hollande, 10; Dewolf, ch. de Waterloo; Vanderlinden, rue Fontainas, 1, et partout.

DIABETIQUES
prenez le
NITRAL
VIN TONIQUE (1677)

CABINET MÉDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

Voies urinaires	CONSULTATIONS:
Maladies de la peau	Dimanche de 9 à 12 h.
Examen des urines	Lundi . . . 10 à 8 h.
Gynécologie	Mercredi. . 10 à 8 h.
Epilepsie : traitement nouveau	Jeudi . . . 10 à 8 h.
	Samedi . . 12 à 8 h.

(3232)

PIANO
ON DEM. PIANO d'occas. comptant, 54, ch. d'Haecht. (7757)

Bordeaux, Bourgogne vieux, authentique 8285
Bureaux ouverts de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2
RUE DU CHASSEUR, 3 (près de la Place Rouppe)

10, RUE DU CONGRES, 10 — BRUXELLES
PIANOS IBACH
SONORITE MERVEILLEUSE
Angelus-Auto-Piano
SUPERIEUR, REPERTOIRE 50,000 NUMEROS
Pianos Riesenburger
VENTE — LOCATION — FACILITES
BRUXELLES — 10, RUE DU CONGRES, 10



Pourquoi préférer la LIBRINE à tous les autres purgatifs

Parce que la composition de la "*Librine*", étudiée avec le plus grand soin, et éprouvée par des essais nombreux, donne des résultats infaillibles.
Parce que l'action de la *pilule* "*Librine*" est douce et ne provoque jamais de douleurs ni de coliques.
Parce que le volume des *pilules* "*Librine*" est très minime et que de ce fait elles se prennent avec la plus grande facilité, même par les nerveux et les enfants.
Parce que jamais la *pilule* "*Librine*" ne manque son effet grâce à ce qu'elle ne permet pas l'accoutumance.
Parce que la *pilule* "*Librine*" constitue le remède le plus efficace contre la constipation et l'atonie intestinale.

Une cure de LIBRINE régularise l'évacuation quotidienne

C'est de plus un purgatif d'actualité car dans cette période où les voies digestives sont surchargées de déchets sans valeur et très préjudiciables, dus surtout à l'alimentation par les farineux, il était nécessaire que des thérapeutes découvrissent un moyen d'assurer sans affaiblir l'organisme, la plus grande régularité dans les fonctions digestives; ce moyen est acquis par l'emploi régulier des

Pilules Librine
PURGATIF, LAXATIF IDÉAL
qui donne et conserve la santé.
En vente partout : Boites à fr. 2.50 et fr. 0,50

CAPITAUX à placer sur bons gages et pour construire
Remboursables par annuités ou assurance-vie
Société Anonyme — Capital : 2,000,000
Crédit Mutuel Hypothécaire
Rue Léopold, 25 • Bruxelles
Nous accepterions la collaboration de bons agents
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

VENEZ VOIR
POUR VOS
FLEURS
et toutes autres plantes pour jardins
pour fenêtres balcons, terrasses et appartements, aux
Etablissements Horticoles
Eugène DRAPS
Fournisseur de la Cour, de l'Etat et de la Ville de Bruxelles
Rue de l'Etoile, à Uccle-Stalle
Succursale : 30, chaussée de Forest (Porte de Hal)
Magasin : 17, rue Antoine Dansaert, 17 (Bourse) 8403

Commerçants, Industriels
Pour tripler l'action de votre capital, adressez-vous à
"La Warrantia"
25, Rue d'Anderlecht, Bruxelles
ENTREPOTS - WARRANTS 8350

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES

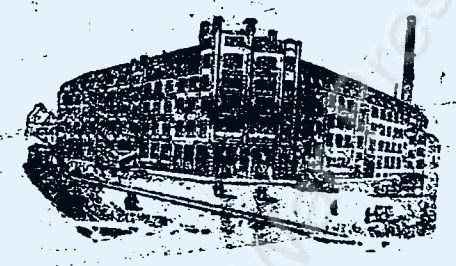

Ornementation Intérieure
Salons o Chambres à coucher o Salles à manger
Leaving rooms, etc., etc.
Fauteuils pour Cinémas et Théâtres
TABLES, CHAISES, etc., etc.
pour Cafés, Pâtisseries, etc., etc.
Entreprises Génér. d'Installations et Transformations de Magasins

Ebénisterie - Menuiserie
Décoration - Miroiterie
Tentures et Décors
Tables o Guéridons o Paravents o Colonnes
Pêles-Mêles en doré et fantaisie
Choix immense d'Encadrements pour Tableaux et Gravures

EMILE GOEYENS
BRUXELLES-Bourse 1, rue des Fabriques, 1 **BRUXELLES-Bourse**
NEW-YORK — PARIS — LONDRES — LE CAIRE — LA HAYE 8024

CAISSES vides à vendre. S'adr. I, quai du Chantier. (7755)

A CEDER
Bonne Papeterie
petit loyer, bien située chiffre d'affaires prouvé
Reprise : 3000 fr.
Matériel : 1500 fr.
Marchandises au gré du preneur.
Ecrire bur. du journal : Papeterie A. L. P.

Faites la cuisine au gaz!
Réchauds simples, doubles, triples, rôtissoires, grilloirs, fours, cuisinières : TOUT AU GAZ!!!
PROPRE, PRATIQUE ECONOMIQUE
STOMP
19, RUE DES VIERGES, 19 (8244)

SAVON MOU
très bonne qualité
Autorisé
SEL DE SOUDE
Pl. Ste-Catherine, 13
8368

ACHAT beaux vêtements hommes jusque 35 fr. Linge, chaussures, etc. rue Hôpital, 32. (7656)

50 % d'économie de gaz
Régulateur de réchauds. Prix : 10 fr. t. posé. LANGE, 122, Bd du Hainaut (5 à 7 heures). (7674)

CAISSE ENREGISTREUSE
Cherche une caisse 6 totalisateurs au moins. Ecr. GASPAR, 20, rue d'Assaut, Brux. (15652)

CHIC COUPEUR pour dames fait complet à fac. 30 fr.; long paletot à fac. 18 fr. 53, av. Ducpétiaux. (7786)

Fonds de grenier
On achète tout
15, r. des Teinturiers

ENSEIGNEMENT

Si la guerre finissait
dans quelques mois, **seriez-vous à même** de solliciter un emploi dans un MINISTERE, dans le COMMERCE, ou l'INDUSTRIE?
Pourriez-vous soutenir la comparaison avec ceux qui, depuis 2 ans, ont employé leurs loisirs à s'instruire?
Si non,
profitez des quelques mois qui restent encore avant la reprise des affaires; suivez, tout en restant chez vous, des cours de *comptabilité, décorrespondance commerciale, de langues, d'arithmétique commerciale, de sténo dactylographie.*
Programme gratuit à
l'Institut L'Avenir
14, avenue Milcamps
BRUXELLES
— 14me année —
Préparation par correspondance à tous examens
— Diplômes —
430 succès aux examens des Ministères, pendant la seule année 1913. 8142/30

MESSAGERIE BALAK
R. des Chapelains, 2
LIÉGE
Expéd., camionnage, magas., serv. bateaux à vap. entre Liége, Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa. Affret. à forfait de Liége et Charleroi vers toutes destinations.
ASSURANCES

AVANCE sur TABLEAUX
Boîte 220
Bruxelles-Centre
8162/31

A VENDRE sup. mobilier de café, en chêne, banquettes, tables, chaises, billard, poêles, fenêtres, etc. S'adr. 3, av. Princesse Elisabeth, à Schaarbeek. (8378)

JE CHERCHE occasion *MACHINE A ECRIRE* Ramlot, 21, rue d'Anderlecht. (8379)

Offres d'emploi

Si vous voulez occuper à bref délai une belle situation d. un bureau il est indispensable que vous connaiss. les branches commerc., comptabilité, sténograp., machine à écrire, langues. Quel que soit votre âge, l'Institut Normal de Liége, quai d'Amercœur, vous conduira sûrement au succès après 3 ou 6 mois d'études.
ENSEIGNEMENT A FORFAIT. Cours du jour, du soir et par corresp. Demand. notice GRATUITE.
7929

ON DEM. servante à t. faire, sach. laver, 16, rue Orfélins. (15672)

LES EDITIONS **F.D.** choisies parmi les auteurs les plus réputés.

LAVEZ votre linge en famille
Encore quelques machines à laver américaines. **STOMP, 19, rue des Vierges.** 8243

CRUCHES à vernis à huiles, même roulées. Boîtes à cirages vides. J'achète très cher; 187, rue Brogniez. (8326)

COULEURS émail toutes teintes à vendre, 1.25 le kilo, 187, rue Brogniez. (8327)

BON MASTIC à vendre, 1.25 le kilo; 187, rue Brogniez. (8238)

On désire acheter au quartier N.-E. ou Ten-Bosch maison de rentier avec jardin, 1 ou 2 ét.; 20 à 25,000 fr. Ecr. P. H. 961, rue du Progrès. (15673)

QUATRE petits moteurs 4-5 HP à vendre, 187, rue Brogniez. (8396)

IVOIRE à vendre au plus offrant, 187, rue Brogniez. (8397)

ANTHRACITE
1er choix, pr provision; livr. imm. Offre sér. Ecr. P. V. 87, bur. j. (8268)

DAME artiste, quitt. ville, céd. à t. occ. piano, vitrine, obj. d'art, tableaux. S'adr. 35, rue Pangaerts (Bacilique); march. s'abst. (8246)

A VENDRE vieux vins Léoville, St-Julien, etc. S'adr. journal A. C. W. (15659)



Poitrine Opulente
Résultat surprenant en peu de jours
Par ma méthode sûre et inoffensive
Consultation Gratuite
Mme JULIETTE
21, rue de l'Etuve

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre?
VENEZ NOUS VOIR (3059)
42, rue de Laeken, 42, Bruxelles

Offre spéciale de Graines
Comptoir OPTIMA
190, Chaussée de Dieleghem
JETTE-St-PIERRE-LEZ-BRUXELLES

Quantité kilos	ESPÈCES ET VARIÉTÉS	Prix par kilo Fr.
27,000	Betteraves 1/2 sucrière, à collet vert, type Vilmorin	4.50
3,000	Chicorée à café de Magdebourg, grosses racines et larges feuilles	11.00
900	Oign. jaune paille de Vertus	85.00
600	Poireaux Monstrueux de Carenthan	80.00
500	Carotte Saint-Valéry	50.00
380	Carotte Nantaise	50.00
1,000	Rutabagas à chair jaune	45.00
300	Choux, toutes variétés	27.00

(8304)

Horlogerie Centrale
MAISON FONDÉE EN 1894 (7728)
Rue de Flandre, 3, BRUXELLES
Montres lumineuses, régulateurs, réveils coucous, radium à toutes montres
TRAVAIL GARANTI — PRIX MODERES

MALADIES
des voies urinaires, reins-vessie
(25 ans de succès).
Les Capsules du docteur Davidson guérissent radicalement, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes, toutes les maladies et inflammations des **Voies urinaires, reins et vessies, jamais aucun insuccès**, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à **Bruxelles-Nord**, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades; **Charleroi**, Lefèvre, 69, rue de Marcinelle; **Liége**, Goosseus, 104, rue de la Cathédrale; **Anvers**, De Reul, 57, Longue rue Neuve; **Gand**, rue de Bruges.

TAPIS
Battage, nettoyage, réparations, désinfection, remise à neuf des matelas, lavage laine.
Compagnie L'HYGIENE
93, rue Gray, Etterbeek
Prise et remise gratuites à domicile, à Bruxelles et faubourgs. (8050)

SPECTACLES

ALHAMBRA. — A 3 h. 1/2 et 8 h., « La Famille Klepkens ».
BOIS-SACRE. — A 4 h. et 8 h., « La Petite Poison ».
BONBONNIERE. — A 4 h. et 8 h., « Méder ».
BOURSE. — A 3 h. 1/4, « Le Voyage en Chine »; à 7 h. 1/4, « La Tosca » et « La Chasse au Loup ».
FOLIES-BERGERE. — A 3 h. 1/2 et 8 h., « Les Cloches de Corneville ».
Demain Delrey personnifiera une dernière fois Gaspard dans « Les Cloches » et mardi on reprendra « La Chaste Suzanne », le plus gros succès de la saison.
GALERIES. — A 4 h. et 8 h., « La Puce à l'Oreille ».
GAITE. — A 4 h. et 8 h., la Revue (nouvelle version).
Il y aura foule aujourd'hui pour applaudir les amusants pensionnaires du théâtre. Ce sera vraisemblablement le dernier dimanche de la Revue. « Le Baron Zeep » devant passer vendredi par contrat.
MOLIERE. — A 3 h. 1/2 et 8 h., « Le Vertige ».
NOUVEL ALCAZAR. — A 4 h. et 8 h., « La Nuit de Noces de Mlle Gueulenfans ».
Cette joyeuse opérette est donnée pour la dernière fois le dimanche.
OLYMPIA. — A 4 h. et 8 h., « Chiffon ».
PALAIS DE GLACE. — A 4 h. et 8 h., « Comme les Feuilles ».
La pièce de Giacosa s'affirme comme un grand succès. L'œuvre et les artistes sont longuement acclamés tous les soirs.
SCALA. — A 4 h. et 8 h., « Mamzelle Nitouche ».
Rappelons que la dernière matinée de « Mamzelle Nitouche », avec l'espiègle Angèle Van Loo aura lieu aujourd'hui.
THEATRE FLAMAND. — A 8 h., « La Famille Van Zon ». Demain, à 7 h., même spectacle.
VIEUX-BRUXELLES. — Relâche.
WINTER-PALACE. A 4 h. et 8 h., « Le Marquis de Rutabaga ».
CINEMA SELECT. — Programme de choix et artistique.
MAJESTIC CINEMA, boulev. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de 1er choix.
PANTHEON, séances permanentes de 3 à 11 h.: « La Dame Voilée », grand drame; « Bastille et la nouvelle mode », comédie; films de guerre et autres actualités.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Du 11 au 18 mai, de 3 à 10 h. : « Le Tour du Monde », « Le Derby », etc. Orchestre symphonique.
SPLENDID CINEMA. — « Le Masque qui saigne », gr. dr., 3 p.; « Le Médecin malgré lui », com. 2 actes; « La Place vide », gr. dr. sentim. 3 p.; « Luxembourg », documentaire, etc.

WINTER-VARIETES LIÉGE
Samedi 28 avril et jours suivants
Pour les représentations de
Madame N. MARTINY
et
Monsieur R. VERMANDELE
LA RAFALE
La célèbre pièce de Bernstein (7801)

Imprimerie Financière et Commerciale
1, Quai du Chantier, Bruxelles.